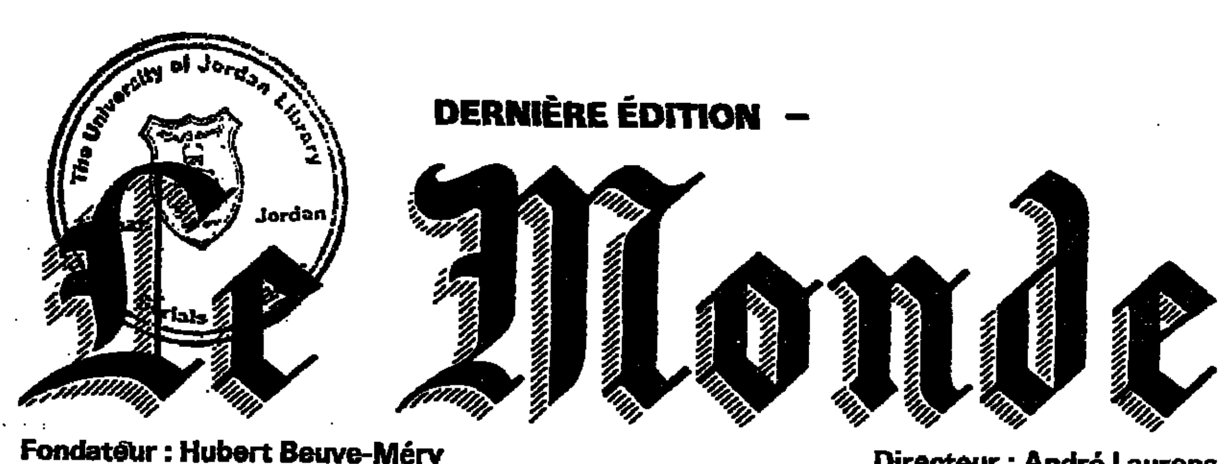




DERNIÈRE ÉDITION –

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

AVEC LE SUPPLÉMENT DU DIMANCHE

QUARANTIÈME ANNÉE – N° 11899 — 4,60 F — LUNDI 2 MAI 1983

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 – Tél. : 246-72-23

Les deux 1er mai de Varsovie

La Fête du travail à Varsovie doit permettre à la junte polonaise et aux partisans de Solidarité de « se compter ». Pour éviter les défilés organisés par les syndicalistes, les autorités multiplient les mesures d'intimidation et les interpellations : elles ont même diffusé une fausse émission de Radio-Solidarité pour demander à tous « de rester à la maison ».

De notre correspondant

Varsovie. — « *Confrontation* » ? « *Epreuve de force* » ? Lundi, au lendemain des manifestations rivales du 1er mai polonais, celles du pouvoir – qu'il sera très bien vu d'avoir tranquillement suivies – et celles de Solidarité – auxquelles chacun aura pris part à ses risques et périls – faudra-t-il dire : « victoire » (du syndicat ou des autorités) ?, « défaite » (des autorités ou du syndicat) ? Non, car il faut remettre ses montres à l'heure, et ce vocabulaire est devenu trompeur. Le temps est lointain où le sort du pays se jouait régulièrement dans ces parties de bras de fer que l'appareil imposait aux syndicats, les perdant toutes, jusqu'au jour où il fait appel à l'armée et aux parades officielles. Aussi révolues sont celles où les dirigeants syndicaux, de leurs cachettes ou de leurs cellules, pensaient encore qu'une forte pression populaire convaincrait bientôt le pouvoir de renégocier avec eux...

D'imposantes foules, cinglante humiliation, sont l'année dernière descendues dans les rues le 1er mai, le 31 août et en bien d'autres occasions. Cela n'a convaincu de rien le général Jaruzelski. Ce dimanche verrait des cortèges aussi spectaculaires que ceux de 1982, la situation n'en serait pour autant nullement changée, infléchie seulement, et les syndicalistes le savent pertinemment.

Rien qu'une tension...

Premier cas de figure : l'appel à manifester hors des cortèges officiels est massivement suivi malgré la peur des licenciements et des condamnations, malgré celle des fameux zomos, les unités spéciales de la milice, malgré la crainte aussi que les autorités n'annulent, en représailles la visite du Pape. Le pouvoir alors se durcit, soit en faisant procéder à de nouvelles arrestations, soit, comme après le 31 août, en inculpant sous de lourdes charges des militants connus ; soit encore même – on l'a fait dire – en « *désuspendant* » l'état de guerre, ce qui compromettrait le voyage de Jean-Paul II.

A l'état de guerre assoupli, succède l'état de guerre « reducri » et... rien. Rien d'autre qu'une tension, plus grande pour un temps, dans un même face-à-face persistant, puisqu'un succès de Solidarité ne conduirait pas le général Jaruzelski à lui tendre la main – ce qui serait au demeurant la seule victoire possible : celle de la Pologne.

Second cas de figure : le succès syndical est réel, mais pas suffisamment pour être indiscutable. Là, l'affaire ne se traite plus au ministère de l'intérieur, mais dans les bureaux de la propagande : on minimise l'ampleur des manifestations de Solidarité, et on en déduit, en regard des cortèges officiels, la preuve de l' « *isolement des extrémistes* ».

Un coup est porté au prestige personnel de M. Walesa, qui a soutenu l'appel des dirigeants clandestins, et répété qu'il descendrait lui-même dans la rue. Le moral des militants et des sympathisants les plus mobilisés en est atteint – ce fut le cas, pour environ trois mois, après l'échec de la grève du 10 novembre – et leur activité s'en ressent. Et après ? Rien non plus. Parce que le pouvoir n'en devient pas plus populaire, pas même à proportion. Parce qu'aussi Solidarité n'est pas une organisation subversive, jouant son va-tout dans l'offensive.

On parle souvent en polonais des structures actuelles du syndicat, en disant, parce qu'elles sont clandestines : la « *conspiration* ». Le mot ne doit pas tromper. Solidarité ne « conspire pas », n'est pas seulement constitué de structures clandestines, et n'est ni un groupe de guérilleros ni un parti révolutionnaire travaillant à renverser par la force le pouvoir établi pour établir le sien. Si c'était le cas, il serait très isolé, parce que les Polonais savent bien que ce serait là une entreprise folle, et il y aurait longtemps que les autorités auraient eu raison de lui.



Troisième possibilité : le mot d'ordre syndical n'est pas suivi, ou suffisamment peu pour que les forces de l'ordre puissent étouffer dans l'œuf toute velléité de déployer une banderole. La propagande triomphe franchement et peut cette fois-ci marquer quelques points. Véritable ou feint, ce succès du pouvoir, lui non plus, ne bouleverse pourtant pas les choses.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 6.)

Mai, mai, mai...

par ANDRÉ FONTAINE

Il arrive aux peuples heureux d'avoir une histoire. Il leur arrive aussi de mal l'assumer, tiraillés qu'ils sont entre deux tentations : lui échapper, comme a voulu le faire Valéry Giscard d'Estaing quand il parlait d'écrire sur la page vierge ou qu'il laissait René Haby supprimer pratiquement son enseignement ; s'y cramponner, comme l'a fait François Mitterrand au début de son septennat, en multipliant pèlerinages et célébrations. D'où sans doute l'espèce de hantise qui nous saisit facilement à l'approche de certains anniversaires.

Personne n'ayant prévu mai 68, chacun, lorsque les cerisiers commencent à fleurir, se croit obligé d'en annoncer le retour. 1983 ne fait pas exception à la règle, quitte pour les amateurs de précédents à oublier tout ce qui sépare la France d'il y a quinze ans de celle d'aujourd'hui : 68 était né de l'écœurement devant une vie si facile qu'elle en était devenue prosaïque, et, pour tout dire, comme l'avait si bien compris Pierre Viansson-Ponté, ennuyeuse. 83 voit les ennuis de tous ordres prendre le relais de l'ennui, et un sentiment profond d'insécurité réveiller au tréfonds des [illegible] ancestrales.

Il y avait, dans le psychodrame de mai 68, une énorme part de gratuité, de défoulement collectif, de jeu. La France de 1983 a d'autres soucis en tête : le chômage, la diminution du niveau de vie, la peur des voleurs et celle de la guerre. Elle n'est pas loin d'avoir la nostalgie non seulement de cette société de consommation dont elle se croyait, il y a quinze ans, dégoûtée, mais de tabous sociaux et moraux que 68 a durablement mis à mal.

Reste la vraie leçon de mai, d'autant plus forte qu'elle s'inscrit dans la continuité d'autres « mai ». Car, curieusement, c'est souvent en ce mois, célébré comme le plus beau par les cantiques d'autrefois, que le peuple français se voit soudain tiré de son sommeil par l'histoire en train de se faire. Pour s'en tenir à quelques événements de ce siècle, c'est en mai (1936) que le Front populaire est arrivé au pouvoir ; en mai (1940) que la Wehrmacht a percé le front français ; en mai (1958) que les généraux d'Alger ont renversé la quatrième ; en mai (1981) que le peuple français a décidé de donner enfin sa chance à la gauche. Si l'on ajoute que c'est en mai (1982) que la gauche en question a commencé à remettre en cause, sous le coup des contraintes internationales, le touchant optimisme qui lui a fait tant de mal au cours de sa longue histoire, on doit bien reconnaître que si tous ces « mai » ont un point commun, c'est bien de mettre en lumière la fragilité fondamentale des certitudes les plus enracinées et des structures en apparence les plus stables.

La droite, qui avait si mal digéré d'être chassée du pouvoir, joue aujourd'hui les procureurs avec autant de délectation qu'hier Marchais ou Mitterrand. Les brutales rectifications de tir et les fausses manœuvres d'un pouvoir où elle ne veut voir qu'incompétence et usurpation lui rendent la tâche facile. Qu'elle n'oublie pas cependant que c'est sous son règne qu'en 1940 l'État s'est effondré, et que, par trois fois, en 1958, en 1961 – avec le deuxième putsch des généraux d'Alger – et en 1968, il a failli à nouveau le faire.

AU JOUR LE JOUR

Formation

En 1968, les étudiants lanceurs de pavés étaient surtout des littéraires.

Leurs imitateurs de 1983 sont plutôt des juristes.

Il appartiendrait aux sociologues formés à Nanterre ou à la Sorbonne au bon vieux temps de nous expliquer cette véritable mutation culturelle.

Il ne faut cependant pas s'inquiéter pour l'avenir professionnel des étudiants en droit.

Le combat de rue peut être une bonne formation sur le tas à leurs futurs métiers : notaires, avocats, magistrats, commissaires de police.

Si, demain, ils font respecter la loi et l'ordre avec l'énergie qu'ils mettent à les défier aujourd'hui, on peut être tranquille.

BRUNO FRAPPAT.

LE DÉFILÉ DE LA C.G.T., DE LA C.F.D.T ET DE LA FEN

Les apparences de l'unité

Pour la première fois depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN se retrouvaient pour défiler ensemble à Paris pour le 1er mai, avec MM. Krasucki, Maire et Pommatau en tête de la manifestation. Mais rien n'indique, alors que la politique de rigueur du gouvernement a aggravé des divergences déjà sérieuses, que l'unité d'action puisse être relancée au niveau national. La veille de ce 1er mai, M. Pierre Mauroy a adressé aux secrétaires généraux des organisations syndicales un message « d'espoir, de solidarité et de dignité ».

Fallait-il que l'austérité assombrisse le paysage économique et social pour que le 1er mai retrouve ses vertus unitaires ? Pour la première fois depuis 1979, les secrétaires généraux de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la FEN se retrouvent au coude à coude en tête du cortège parisien célébrant la Fête du travail. Symbole ou mirage ? En 1980, alors que la gauche n'était pas au pouvoir – et ne pensait pas y être un an plus tard, – M. André Henry, à l'époque secrétaire général de la FEN, avait tenté, *in extremis*, en réunissant MM. Maire et Séguy, d'être l'artisan d'un 1er mai unitaire. En vain. « *Les travailleurs ont droit au respect*, avait souligné le secrétaire général de la C.F.D.T. pour expliquer l'échec des discussions. *Nous voulons éviter toute illusion, tout syndicalisme spectacle. Comme il n'y avait pas d'accord sur le fond, il était artificiel de faire croire à un vernis unitaire.* »

Le vernis unitaire, le syndicalisme spectacle auraient-ils trouvé droit de cité dans cette France salariale désenchantée de 1983 ? Pour parvenir à défiler ensemble de la gare de l'Est à la Bastille, les unions régionales parisiennes de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la FEN ont su éviter les écueils qui avaient fait échouer leur démarche en 1982. Elles n'ont pas négocié avec les partis politiques. Elles ont, dans leur accord du 12 avril, demandé « *la libération de tous les syndicalistes emprisonnés dans quelque pays que ce soit* ».

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 16.)

M. Bernard PONS invité du « Grand Jury R.T.L. - *le Monde* »

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury R.T.L. - *le Monde* » dimanche 1er mai, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le député R.P.R. du dix-septième arrondissement de Paris répondra aux questions d'André Passeron et d'Alain Rollat, du *Monde*, de Paul-Jacques Truffant et de Bruno Cortès, de R.T.L., le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

Le prix du *Monde*

Le prix de vente du *Monde* sera porté à 3,80 F à compter du lundi 2 mai (numéro daté mardi 3 mai 1983).

Comme la plupart de ses confrères, *le Monde* applique ainsi la deuxième augmentation prévue par les engagements de modération des prix conclus avec les pouvoirs publics.

Le prix de vente du numéro de fin de semaine avec son supplément *le Monde Dimanche* sera porté à 4,80 F compter du samedi 7 mai (numéro daté dimanche 8-lundi 9 mai 1983).

Dates

RENDEZ-VOUS

1er mai. *Pologne :* manifestations convoquées par Solidarité et boycottage des cérémonies officielles.
Inde : troisième et dernier grand rassemblement des Sikhs pour obtenir l'autonomie du Penjab.

2. *Népal :* visite de M. François Mitterrand. Mise en place du « carnet de change » pour les Français se rendant à l'étranger.
Niger : visite de M. Christian Nucci, ministre délégué à la coopération.
Chicago : conférence des évêques américains consacrée aux problèmes posés par l'armement nucléaire.
Allemagne : cinquantième anniversaire de la suppression des syndicats par le régime hitlérien.

3. *Chine :* séjour de M. Mitterrand (jusqu'au 8).
France : le Sénat examine en deuxième lecture le projet de loi d'abrogation et de révision de la loi « sécurité et liberté ».

3. *Football :* quart de finale de la coupe de France.
Paris : conférence des ministres européens du travail et de l'emploi.
Bonn : visite de M. Felipe Gonzales, premier ministre espagnol.

4. *Haute-Volta :* visite de M. Christian Nucci.
Israël : prise de fonctions du président de l'État, M. Haïm Herzog.
France : débat Delors-Fourcade sur TF1 sur l'« état de la France ».

5. *Automobile :* tour de Corse.
Golf : open de France.
Togo : visite de M. Christian Nucci.
France : l'Assemblée nationale examine un projet de loi de M. Robert Badinter sur les victimes.

7. *Voile :* fin du tour du monde en solitaire à Newport.

8. *Rugby :* quart de finale du championnat de France.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

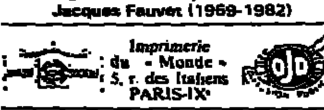
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,60 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 16 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 80 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 85 d.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

30 AVRIL 1975, SAIGON

Le premier sauve-qui-peut de l'Amérique

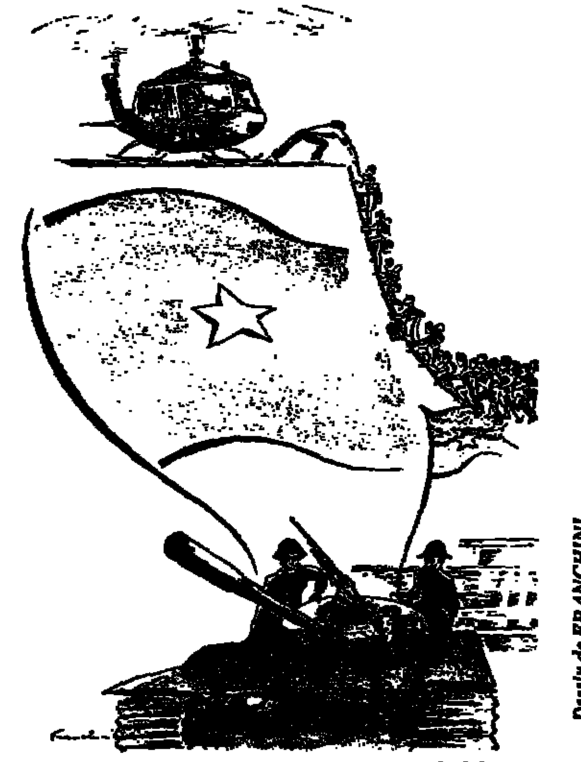
Huit ans après, des terribles et pitoyables scènes de déroute et de panique, émergent toujours deux images qui résument la chute de Saigon et le premier sauve-qui-peut de l'Amérique. La première est celle de la grappe humaine accrochée aux flancs d'un hélicoptère posé sur le toit de l'ambassade américaine. La seconde, « *retouchée* » pour l'histoire, montre un char de fabrication soviétique forçant le portail du Dinh-Doc-Lap, le palais présidentiel, en fait grand ouvert mais qu'on a rabattu pour les besoins du symbole.

Le triomphe de la dernière « offensive généralisée » communiste surprend tout le monde, à commencer par ses artisans. Depuis le cessez-le-feu manqué de janvier 1973, les plus lucides parmi les dirigeants saigonnais savent pourtant qu'ils disputent une bataille d'arrière-garde, que les Américains se retirent à grande allure. M. Kissinger ne s'est pas même caché, au lendemain des accords de Paris, d'avoir négocié avec M. Le Duc Tho un « *intervalle décent* ». Pour l'Amérique, il s'agissait de sauver la face, non d'assurer la pérennité au pouvoir des généraux de Saigon.

Depuis lors, dans le Sud, on ne donnait pas cher des chances de survie du régime du président Nguyen Van Thieu. L'économie était chancelante, l'armée en partie démoralisée et les alliés de moins en moins solides.

Le régime, qui a reçu en contrepartie de l'aval donné aux accords de Paris de nouvelles livraisons d'armes américaines, semble pouvoir compter sur la qualité de plusieurs unités d'élite (parachutistes, fusiliers marins, première division d'infanterie). Les communistes eux-mêmes évaluent, début 1975, les effectifs de Saigon à un million trois cent cinquante et un mille hommes, dont près de cinq cent mille réguliers (1), dotés d'une puissante artillerie, de moyens aériens considérables et, même, d'un assez bon réseau de renseignements. Mais Hanoï peut jeter dans la balance d'énormes moyens, des hommes autrement encadrés et motivés que ceux du Sud. A Saigon, le ver est dans le fruit : corruption au sommet, pénétration communiste à tous les échelons, soldes trop souvent impayées dans l'armée, réseau de commandement très affaibli.

La décision de lancer une grande offensive, à l'occasion de la saison sèche de début 1975, est prise par le politburo de Hanoï à l'issue d'une conférence réunie du 18 décembre 1974 au 8 janvier de l'année suivante, car, comme le dit à l'époque M. Le Duan, premier secrétaire du parti des travailleurs : « *Jamais les conditions militaires et politiques ne nous ont été si favorables.* »



Dessin de FRANCHINI.

Pourtant, le politburo ne paraît guère s'attendre à un effondrement de son adversaire. Ainsi que l'écrit le général Van Tien Dung, chargé de mener l'assaut, « *par de grandes offensives, déclenchées par surprise sur l'ensemble du territoire, 1975 créerait pour 1976 les conditions de la contre-offensive générale et du soulèvement massif qui libéreraient le Sud* ». Le bureau politique a seulement envisagé, comme un cas de figure, que, « *si l'occasion se présentait, au début ou à la fin de 1975, la libération du Sud serait réalisée sur-le-champ (2)* ».

L'énorme bévue de Thieu

L'« *occasion* » se présente. Ban-Me-Thuot, centre névralgique des Hauts-Plateaux, est désigné comme première cible, vraisemblablement sur l'insistance du général Vo Nguyen Giap, secrétaire du Comité militaire central, qui, de Hanoï, supervise les opérations. Plusieurs divisions sont affectées à cette campagne assortie de plusieurs attaques de diversion.

Voici que l'opération réussit au-delà de toute espérance. Saigon ne détecte pas tous les mouvements de troupes communistes – pourtant, une division comme la 316e, vétéran des guerres d'Indochine, se déplace avec quelque cinq cents camions – et, surtout, ne comprend pas la raison de ces transferts. Ban-Me-Thuot passe entièrement sous contrôle communiste dès le 11 mars. L'intervention aéronavale américaine, redoutée par Hanoï, n'a pas lieu. Le scénario de la dernière phase de la guerre est fixé : les communistes choisissent rapidement de bousculer leurs adversaires, de ne leur laisser aucun répit, de les forcer à commettre des fautes tactiques et d'exploiter au mieux ces erreurs « *jusqu'à la victoire finale* ».

Les tentatives de Saigon pour reprendre Ban-Me-Thuot sont écrasées. Tout le dispositif de défense des Hauts-Plateaux est désorganisé. Dans les jours qui suivent, après s'être rendu dans la région, le président Thieu commet, aux yeux de ses adversaires et d'un bon nombre d'observateurs indépendants, une bévue monumentale : il ordonne le repli de ses forces des Hauts-Plateaux. Le mouvement, faute d'un commandement capable de l'exécuter, de préparation et de voies sûres de communication, se fait dans le plus grand désordre, semant la panique chez les civils et prenant l'allure d'une débandade. Les communistes, loin d'avoir jeté leurs réserves dans la bataille, en profitent pour prendre en tenaille les villes-garnisons et les ports de la côte. Du 20 au 31 mars, ils s'emparent pratiquement de tout le Vietnam central. Les troupes sud-vietnamiennes en fuite sèment la panique partout où elles se présentent. Elles n'arrivent jamais à se regrouper pour faire front. La marine de Hanoï intervient dans les combats, leur interdisant une retraite par mer.

A Hanoï, le 31 mars, le bureau politique « *entend arracher, à tout prix, la victoire dans les délais les plus rapides, pas plus tard que dans le courant d'avril* », soit avant la saison des pluies, qui paralyse blindés et pièces d'artillerie (3). A Saigon, on tente une dernière fois, faute de mieux, d'organiser la défense de ce qui correspond à l'ancienne Cochinchine, le Nam-Bo, soit la région de Saigon et le delta du Mékong. La « campagne Ho Chi Minh » des communistes est lancée le 14 avril, après deux semaines d'intenses préparatifs : toutes les unités disponibles de Hanoï descendent sur le Sud, à marches forcées et par des routes qu'elles n'auraient jamais pu emprunter quelques semaines plus tôt.

A une centaine de kilomètres de Saigon, Xuan-Loc est tenu par les communistes pour le « *nœud essentiel de la défense avancée de Saigon* ». Des troupes, sous le commandement du général Dung, y passent à l'attaque le 9 avril. La résistance sera acharnée. Elle ne s'effondrera que onze jours plus tard, ouvrant une brèche énorme dans les défenses de la capitale du Sud. Cette fois, le sort en est définitivement jeté. Après avoir démissionné, le général Thieu s'enfuit à Taiwan. Son successeur, Tran Van Huong, désemparé, finit par céder à différentes pressions, notamment françaises, pour laisser la place au général Duong Van Minh, le fameux « grand Minh », qui croit encore que Paris peut l'aider à arrêter les combats et à négocier, avec Hanoï, la formation d'un gouvernement de coalition à Saigon.

Le coup de grâce

Pendant la dernière semaine avant l'arrivée des blindés communistes, la ville est prise de tournis. Les Américains, les derniers à avoir prévu un effondrement si brutal, s'en vont précipitamment, abandonnant des tonnes de dossiers et des milliers de collaborateurs locaux – notamment d'indicateurs – entre les mains adverses. Saigon, dont la périphérie est sous le feu de l'artillerie communiste, est livrée au pillage et au vandalisme. La police se désintègre, les prisons s'ouvrent, les rumeurs les plus folles courent. Tandis que le Parlement continue de s'interroger sur l'opportunité d'accorder au « Big Minh » et à ses partisans de la « troisième force » les pleins pouvoirs pour négocier, des avions capturés par les communistes bombardent le Dinh-Dôc-Lap.

Une page se tourne à jamais. Une semaine plus tôt, le général Minh pouvait encore croire qu'il restait encore quelque chose à négocier. Le 30 avril au matin, il ne peut plus se faire la moindre illusion. Les Américains viennent d'évacuer la ville en catastrophe, l'ambassadeur Martin, la bannière étoilée sous le bras, a été transporté presque à son corps défendant à bord d'un porte-avions qui mouille au large. Les hélicoptères de combat tournoient dans le ciel de Saigon pour protéger l'évacuation ou viennent pêcher, sur un peu plus d'une douzaine de terrasses, fonctionnaires ou journalistes étrangers. C'est le coup de grâce.

Depuis le 26 avril, la ville, complètement encerclée, ne pouvait plus compter sur le moindre renfort en provenance du delta du Mékong. Ce jour-là, Hanoï avait fait savoir que la capitulation était la seule issue aux combats. « Big Minh » tente cependant de négocier. Les trois émissaires qu'il envoie, le 29 au soir, à Tan-Son-Nhut, au siège de la délégation du G.R.P. (gouvernement révolutionnaire provisoire du Sud, créé par les communistes en 1969) s'entendent exposer la position de Hanoï : drapeau blanc ou prise d'assaut. Pour éviter le pire, le général Minh prononce, le lendemain au milieu de matinée, une allocution radiodiffusée et ordonne un arrêt unilatéral des combats. Saigon ne sera pas mise à feu et à sang. Pour les communistes, « *la victoire est totale* ». La deuxième « *guerre de libération* » du Sud, décidée en 1959, a été menée à son terme. Sur le perron du Dinh-Doc-Lap, sur le coup de midi, les officiers communistes accompagnant les premiers blindés surgissent. Ils grimpent les étages et hissent le drapeau du vainqueur.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(1) Cité dans *Et nous prîmes Saigon*, par le général Van Tien Dung (Le Sycomore, 1979). Pour un récit de cette dernière phase de la guerre du Vietnam, voir également *la Chute de Saigon*, par Tiziano Terzani (Fayard, 1977), et, surtout, en anglais, le passionnant ouvrage de Frank Snepp, ancien agent de la C.I.A., *Decent Interval* (Random House, 1977).

(2) et (3) idem.

Un an de « paix frileuse » entre l'Egypte et Israël

De notre correspondant

Jérusalem. – Il est midi, le 25 avril 1982. Après quatorze ans, dix mois et vingt jours d'occupation les derniers soldats israéliens quittent définitivement le Sinaï et regagnent leur pays en franchissant le nouveau pont-frontière de Rafah ; de l'autre côté, les soldats égyptiens tirent un feu d'artifice pour saluer l'événement : l'achèvement de l'application de la principale clause du traité de paix conclu trois ans auparavant. Tout se passe donc comme prévu, conformément au calendrier établi. Sur ce point, le traité aura été respecté à la lettre. L'Égypte reprend possession de son territoire quelques heures avant l'échéance du 26 avril.

C'était il y a seulement un an, mais comme cela paraît loin ! Personne à Jérusalem ou au Caire n'a songé à organiser la moindre cérémonie conjointe pour célébrer ce premier anniversaire, et l'on n'a pas davantage marqué le mois dernier le quatrième anniversaire de la signature du traité de paix israélo-égyptien de mars 1979. *Une paix frileuse, presque oubliée*, réduite à sa plus simple expression : la fin de l'état de guerre.

Certes ce seul acquis est capital et a considérablement modifié les données de la situation au Proche-Orient. Mais l'accord entre l'Égypte et Israël aurait dû avoir de multiples prolongements. Il devait être aussi – et à l'époque on disait « *surtout* » – l'ébauche d'une paix globale pour toute la région. Sur ce chapitre on connaît la suite : néant ou peu s'en faut. Car on a quasiment oublié, en tout cas, ce qu'était le « *premier* » volet des accords de Camp David, un projet de règlement du problème palestinien avec l'instauration provisoire d'un régime d'autonomie en Cisjordanie et dans le territoire de Gaza. Au Caire on en rappelle de temps à autre l'existence pour mémoire afin de ne pas donner l'impression de se renier. Seul M. Begin semble y croire encore, mais c'est pour mieux repousser tout nouveau *plan*, tel celui du président Reagan.

Malentendus

En réalité, les déceptions et les malentendus sont apparus dès la visite du président Sadate à Jérusalem. Ce dernier et M. Begin ne parlaient déjà pas de la même paix. Les premières conversations israélo-égytiennes ont été vite interrompues. Il a fallu toute l'insistance du président Carter, tout le poids des Etats-Unis pour réunir, en septembre 1978, à Camp David, le chef de l'Etat égyptien et le premier ministre israélien pour les obliger, en les enfermant dans cette retraite, à conclure un contrat, tout en sachant que chacun l'interpréterait à sa façon.

L'obstination de M. Carter allait être une fois de plus mise à contribution quelques mois plus tard, le président américain étant contraint d'effectuer au Caire et à Jérusalem un voyage-éclair et dramatique, pour y arracher l'acceptation du traité. Le « *deuxième* » volet du document de Camp David, celui qui pourtant, *a priori*, faisait beaucoup moins problème que le premier.

Entre-temps la paix avait perdu une grande partie de son attrait, puisque, très rapidement, le président Sadate avait dû se faire à l'idée que son exemple ne serait pas suivi par d'autres pays arabes. *Comment eût-il manifesté son enthousiasme coutumier au moment d'apposer son paraphe lors de la cérémonie du 26 mars 1979 ?* Il savait que M. Begin, lui, toujours très enjoué, ne ferait rien pour masquer le fait qu'il ne s'agissait que d'une paix séparée.

M. Begin n'allait pas tarder à le confirmer, l'année suivante, en rendant définitive l'annexion de Jérusalem, puis celle du Golan, en décembre 1981, et aussitôt rendue la dernière parcelle du Sinaï, – après avoir souligné l'« énorme sacrifice » que consentait Israël et avoir laissé complaisamment manifester les colons irréductibles de Yamit – le premier ministre donnait le feu vert pour la création de nouvelles implantations en Cisjordanie.

Un marché de dupes ? L'Egypte de son côté n'a pas procédé au désarmement attendu par Israël. Le président Sadate n'a pu répondre aux espoirs des Egyptiens qui pensaient bénéficier des retombées de la paix grâce à un allégement des dépenses militaires. Même la manne de l'aide financière américaine, finalement la principale récompense du geste du président Sadate, n'a guère amélioré l'économie du pays. Récemment, dans l'hebdomadaire de l'armée israélienne, un général anonyme affirmait : « *De nombreux indices nous amènent à croire que l'Égypte est en train de consolider sa puissance militaire en vue d'une confrontation avec Israël.* »

Une frontière sûre

Paix armée. Le gouvernement israélien n'a pu en outre obtenir la « *normalisation* » qu'il souhaitait ardemment pour rendre irréversible le changement de camp de l'Égypte. Les projets mirifiques de coopération évoqués au début par les Israéliens n'ont jamais vu le jour. N'avait-on pas été jusqu'à imaginer un détournement des eaux du Nil pour irriguer le Neguev. Que de châteaux en Égypte n'a-t-on pas bâtis !...

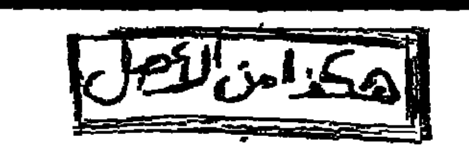
Sur douze mois les échanges commerciaux ont toujours été inférieurs à ceux qui sont réalisés en un seul mois entre Israël et le Liban, qui, lui, n'a pas signé de traité. Déjà réduits avant l'assassinat de Sadate, les rapports ont été encore plus limités après l'arrivée au pouvoir du président Hosni Moubarak, peu soucieux de continuer vaille que vaille à faire contre mauvaise fortune bon cœur, à l'instar de son prédécesseur.

Le nouveau chef d'État égyptien n'a pas caché son intention de mettre un frein à une démarche devenue infructueuse et d'opérer un patient rapprochement avec les pays arabes. La guerre du Liban a achevé de provoquer, à l'initiative du Caire, un gel presque complet des relations égypto-israéliennes. Le gouvernement égyptien a rappelé son ambassadeur à Tel-Aviv, jusqu'au retrait des troupes israéliennes du Liban.

Restent une frontière très sûre pour l'instant, mais seulement entr'ouverte, des échanges touristiques importants, mais à sens unique (seuls les Israéliens en profitent) ; des liaisons aériennes régulières ; et pour Jérusalem des livraisons de pétrole égyptien qui représentent plus du quart de la consommation israélienne. Ces résultats ne sont pas négligeables, mais que sont-ils au regard des formidables espérances formulées il n'y a pas si longtemps ?

L'évacuation du Sinaï, l'an dernier, semble à présent n'avoir été qu'un non-événement. Ce qui aurait pu être une étape pour un bouleversement dans l'histoire du Proche-Orient paraît aujourd'hui n'avoir été qu'un épisode supplémentaire dans la chronique du conflit le plus long qui subsiste au monde.

FRANCIS CORNU.



Etranger

BULLETIN

La liberté politique sous condition en Turquie

« Les élections auront lieu le dimanche 6 novembre et la Turquie reprendra le chemin de l'ordre démocratique. » Telle est la nouvelle qu'à l'occasion de manœuvres militaires le général Evren a annoncée vendredi 29 avril à ses concitoyens de la ville d'Erzincan. Il a ajouté que s'ouvrait une ère nouvelle qui prouverait que « la souveraineté sans conditions ni réserves appartient à la nation ».

D'un même souffle, le chef de l'Etat a pourtant réaffirmé une « condition » fondamentale : l'élimination d'hommes politiques frappés d'interdit pour cinq ou dix ans. Au total deux cent quarante-deux anciens dirigeants de partis nationaux, et quatre cent quatre-vingt-un anciens parlementaires. Ces derniers ne pourront appartenir aux organes de direction des nouveaux partis, mais seront éligibles.

Le Conseil national de sécurité, organe suprême, se réserve en outre la faculté d'évincer des futures formations ceux dont il jugera la présence « inopportune ». S'agit-il d'une simple menace dissuasive ? La raison qu'en a donnée le général Evren tient dans la volonté « d'asseoir sur des bases solides les partis à créer ».

Mais ces perspectives ont suffi à rendre à Ankara un climat d'activité politique. Les multiples groupes rivaux et courants vont converger vers deux orientations traditionnelles : la droite libérale-conservatrice et le centre social-démocrate. Chacun de ces deux camps s'est donné l'unité pour mot d'ordre, car le système de barrage à 10 % des suffrages pour avoir une représentation parlementaire ne favorisera évidemment que les formations puissantes.

La droite est partagée en trois groupes principaux. Le général en retraite Sunalp, ancien commandant de l'armée d'Egée puis ambassadeur au Canada, a pris la relève de l'actuel premier ministre, M. Ulusu, pour tenter de créer un parti du centre. Il a deux rivaux : M. Ozal, champion du virage libéral de la Turquie en 1980, qui a démissionné en juillet 1982 de sa charge de vice-premier ministre chargé de l'économie ; et l'avocat Cindoruk, du barreau d'Istanbul, qui collabore avec M. Golha, ancien fonctionnaire proche de l'ex-parti de la justice.

Au centre gauche (social-démocrate), M. Calp, ancien préfet, et tout récemment encore secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, s'affronte avec M. Cem, journaliste et écrivain, pour former un parti social-démocrate sur les vestiges de l'ex-parti républicain du peuple. Certains mettaient quelque espoir dans la capacité d'unification du professeur Inönu, fils du prestigieux homme d'Etat mort en 1973. Mais il vient d'annoncer qu'il ne se lancerait pas dans la vie politique.

Il demeure que ces activités sont soumises aux interventions toujours possibles du Conseil national de sécurité. Le retour à l'ordre démocratique et à la liberté politique reste toujours suspendu au bon vouloir des généraux.

MALGRÉ LE BOYCOTTAGE FRANÇAIS

Washington maintient son invitation pour un dîner de ministres au bois de Boulogne

Les chaises de la France resteront vides au dîner « pré-Williamsburg » auquel les Américains ont invité, le 10 mai, dans un grand restaurant du bois de Boulogne, les ministres des finances et du commerce extérieur des pays participant au sommet des sept « grands industrialisés », du 28 au 30 mai.

La France a définitivement décliné l'invitation. Presque tous les autres invités ont accepté : les ministres britanniques, canadiens, italiens, japonais, ainsi que les directeurs ou secrétaires généraux de l'O.C.D.E., du Fonds monétaire international et du GATT. Hésitent encore, les ministres ouest-allemands, enclins à accepter mais qui craignent d'indisposer et d'isoler inutilement les Français, et, semble-t-il aussi, M. Thorn, président de la Commission de la Communauté. La Communauté « *en tant que telle* » peut-elle en effet participer à une réunion qu'un de ses membres boycotte ?

Les Américains sont cependant bien décidés à aller de l'avant et à maintenir leur invitation pour le 10 mai, aussitôt après la conférence ministérielle de l'O.C.D.E. Il est prévu que les entretiens se poursuivront le matin du 11 mai au siège de l'O.C.D.E.

Les Américains essayent cependant de dédramatiser cette affaire qui nous reporte quelques années en arrière lorsque, en 1974, M. Jobert, ministre des affaires étrangères, accusait le secrétaire d'Etat américain, M. Kissinger, de « *débaucher* » ses collègues européens. M. Brock, représentant américain spécial pour le commerce, un des invitants avec le secrétaire au Trésor M. Donald Regan, a déclaré vendredi à Bruxelles : « *Les invités viendront ou non. Ils feront comme ils l'entendent. Nous ferons de notre mieux.* [Mais] *cela ne menacera pas le travail de Williamsburg.* »

Ces objections protocolaires « *ne seront jamais comprises des Américains* », dit-on du côté américain, faisant allusion aux remarques de M. Cheysson, ministre des relations extérieures, choqué que les Français soient invités... chez eux (*le Monde* du 27 avril). Mais les objections françaises vont bien au-delà.

Un échange de lettres Mitterrand-Reagan

C'est la nature même des sommets à sept qui est en jeu. Conçus pour discuter des grands sujets politiques mondiaux entre le plus petit nombre de dirigeants occidentaux du plus haut niveau, ces sommets tendent à devenir — ce que consoliderait le « *dîner de Paris* » — une instance super-atlantique, comme l'entendait M. Kissinger, où les Américains, sûrs de leur prépondérance, imposeraient leur politique aux Européens en ordre dispersé et aux Japonais à propos de problèmes litigieux précis — en l'occurrence le commerce Est-Ouest.

Pour atténuer les divergences, Français et Américains ont fait savoir vendredi qu'un échange de lettres Mitterrand-Reagan a permis d'« *éviter un affrontement* » Paris-Washington sur les problèmes énergétiques. Revenant à la charge, après les démêlés sur le gazoduc, le président américain demandait à la France de limiter les achats de gaz soviétique et de contrôler mieux les ventes de technologie liées à ces achats. M. Mitterrand a répondu que la France se devait de diversifier ses achats énergétiques, qu'elle économisait l'énergie et développait le nucléaire et que les Etats-Unis et d'autres occidentaux n'étaient pas engagés aussi résolument qu'elle dans cette voie. Enfin, il se confirme que, comme les autres chefs de délégation, M. Mitterrand aura un entretien avec le président Reagan à l'occasion de la rencontre de Williamsburg.

MAURICE DELARUE.

République Sud-Africaine

Apartheid dans la « cantine de Dieu »

De notre correspondant

Johannesbourg. — A l'issue d'une consultation remportée haut la main par les représentants du parti gouvernemental (23 voix contre 7), le conseil municipal de Pretoria a décidé, vendredi 29 avril, d'interdire l'entrée de dix-sept jardins publics aux non-Blancs. L'apartheid dans les parcs de la capitale avait été levé en 1974, à l'occasion d'une grande épreuve sportive, auxquels de nombreux étrangers avaient été invités.

Comme pour sauver ce qui peut encore l'être de leur réputation internationale, les autorités ont décidé d'épargner le jardin public situé face au principal hôtel de classe internationale de la ville. Pour faire respecter ce nouvel édit, on engagera une escouade de gardiens en uniforme accompagnés de chiens « *spécialement dressés* » pour tenir les récalcitrants éventuels à l'écart. Une somme d'environ 500 000 francs sera dégagée à cet effet dans le prochain budget.

Dans quatorze des jardins visés, seules les « *nounous* » noires accompagnées des enfants de leurs maîtres blancs seront autorisées à fouler la verdure réservée aux personnes de « *souche européenne* ». Dans les trois autres, des barrières seront érigées pour délimiter le secteur concédé aux non-Blancs. Les employés municipaux noirs seront cependant autorisés à pénétrer dans les parcs pour les entretenir.

L'un des élus de la capitale administrative, qui abrite essentiellement des fonctionnaires, des diplomates et des retraités de la fonction publique, a déclaré à un journal de Johannesbourg : « *C'est un jour de joie pour Pretoria.* » Pour les Noirs, outre l'humiliation de se voir une nouvelle fois traités comme les animaux, également interdits dans les parcs, la mesure pose un problème plus prosaïque. Comme à Johannesbourg, où la plupart des jardins publics sont ouverts à tous, la quasi-totalité des restaurants de la ville sont, en effet, réservés aux Blancs. Apartheid obligeant, des dizaines de milliers d'employés noirs avaient donc pris l'habitude de déjeuner sur l'herbe, « *à la cantine de Dieu* », comme dit l'un d'eux.

PATRICE CLAUDE.

El Salvador

La guérilla attaque le principal poste-frontière avec le Honduras

La guérilla salvadorienne a lancé, vendredi 29 avril, une nouvelle offensive dans l'est du pays à la frontière avec le Honduras. Selon Radio-Venceremos, la radio de la guérilla, qui émettait pour la première fois à partir d'une antenne mobile, cette offensive est une réponse au discours prononcé mercredi par le président Reagan devant les deux Chambres du Congrès. Le chef de l'exécutif américain avait, dans son intervention, solennellement demandé aux démocrates et aux républicains d'oublier leurs querelles pour soutenir sa politique en Amérique centrale, et en particulier d'approuver les crédits d'assistance au gouvernement salvadorien (*le Monde* du 29 avril).

La guérilla a attaqué le poste-frontière d'El-Amatillo, qui est le principal point de passage entre le Salvador et le Honduras. Selon un voyageur cité par l'A.F.P., tous les gardes nationaux salvadoriens stationnés à El-Amatillo auraient été tués. Le même témoin avance le chiffre, non confirmé par ailleurs, de deux cents morts civils et militaires au cours de ces combats. Les communications ont été coupées entre El-Amatillo et le reste du Salvador, et de nombreux camions qui se trouvaient au poste-frontière ont été incendiés.

Selon Radio-Venceremos, l'armée hondurienne a couvert par des tirs d'artillerie les soldats salvadoriens aux prises avec les guérilleros de l'autre côté de la frontière. Six soldats honduriens auraient été tués par des tirs de riposte des guérilleros. Dans la capitale hondurienne, on indiquait, vendredi soir, que le commerce entre le Salvador et le Honduras, dans sa quasi-totalité, était paralysé.

L'armée salvadorienne a confirmé l'attaque d'El-Amatillo mais sans préciser l'ampleur des combats. Des responsables militaires ont indiqué que la route panaméricaine était coupée en plusieurs endroits à la suite de l'attaque du poste-frontière. par ailleurs, l'offensive de l'armée contre des positions de la guérilla se poursuit au mont de Guazapa, à 30 kilomètres de la capitale.

L'Eglise luthérienne a indiqué, d'autre part, à New-York, que trois membres influents de l'Eglise luthérienne salvadorienne avaient disparu depuis le 26 avril. Il s'agit du révérend Medardo Gomez, président du synode évangélique du Salvador, d'un médecin, M. Angel Ibarra, et de la responsable des services sociaux luthériens au Salvador, Mme Victoria Cortez. — (*A.F.P., Reuter, UPI.*)

Etats-Unis

Inculpé d'espionnage au profit de la Libye

UN ANCIEN SPÉCIALISTE DU PROCHE-ORIENT AU PENTAGONE EST RETROUVÉ MORT

De notre correspondante

New-York. — La « saga » d'Edwin Wilson, cet ancien agent de la C.I.A. convaincu d'intelligence avec la Libye, connaît un nouveau rebondissement : un témoin-clé de l'affaire, M. Waldo Dubberstein, ancien responsable au Pentagone de dossiers ultra-secrets sur le Proche-Orient, a été retrouvé mort, vendredi 29 avril, dans la cave d'un immeuble d'Arlington, un faubourg de Washington où habite l'une de ses amies.

La mort de M. Dubberstein, qui avait été inculpé jeudi de vente de secrets militaires à la Libye par l'intermédiaire d'Edwin Wilson, est survenue quelques heures avant qu'il ne se rende à la convocation du juge fédéral chargé de l'enquête.

Malgré ses soixante-quatorze ans, M. Dubberstein était resté en poste au Pentagone jusqu'à l'année dernière en raison de sa compétence sur les affaires du Proche-Orient.

Accusé d'avoir reçu, par divers intermédiaires, 32 000 dollars entre 1977 et 1980 du gouvernement libyen et de M. Wilson, M. Dubberstein risquait cinquante-sept ans de prison et une amende de 80 000 dollars.

Les premières constatations de la police concluent au suicide : M. Dubberstein a, en effet, été retrouvé affaissé sur une chaise, une balle dans la tête, un fusil déchargé à ses côtés. — N. B.

Vietnam

Défense et illustration des « camps de rééducation »

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Les pensionnaires des camps de « rééducation » ne connaissent pas leur bonheur. Certes, huit ans d'internement sans jugement, c'est « *assez long* », convient Hoang Nguyen, « *journaliste et juriste* », dans un entretien accordé à l'Agence vietnamienne de presse (V.N.A.) pour dénoncer les « *spéculations malintentionnées* » de la B.B.C. et de la Voix de l'Amérique (1). « *Mais, s'ils avaient été traduits devant les tribunaux en 1975-1976,* ajoute-t-il, *ils auraient alors été condamnés à des peines d'emprisonnement beaucoup plus lourdes et auraient pu même encourir la peine capitale car ils ont commis des crimes de haute trahison.* » En outre, ces serviteurs de l'ancien régime « *auraient traîné derrière eux, toute leur vie, un casier judiciaire chargé* » et cette infamie serait « *retombée sur leur femme et leurs enfants* ».

Les collaborateurs sans grade des impérialistes américains qui, selon Hoang Nguyen, représentent 97 % du personnel de l'ancien régime, n'ont eu à suivre qu'un « *bref cours politique* ». Pour le reliquat — « *officiers de l'armée fantoche, hauts fonctionnaires, dirigeants de partis politiques et d'organisations réactionnaires* » — une « *rééducation* » en bonne et due forme s'imposant car, vu leur rang, ces gens-là ont mis en péril la sécurité nationale. Un risque d'arbitraire ? « *Cette politique a été ratifiée par le Parquet du peuple, un organisme indépendant élu par l'Assemblée nationale.* »

« *Une chose est certaine,* d'après Hoang Nguyen, *c'est que les pensionnaires des centres de rééducation sont traités comme des êtres humains et non pas comme des êtres inférieurs comme c'est le cas dans les prisons de certains pays du soi-disant monde libre.* » Encore ne s'agit-il que d'une « *minorité de récalcitrants* » puisque, à l'en croire, les trois quarts des personnes arrêtées en 1975-1976 ont maintenant regagné leur foyer.

Hoang Nguyen évoque la proposition faite, début 1982, par M. Nguyen Co Thach, ministre vietnamien des affaires étrangères, aux pays étrangers et spécialement aux Etats-Unis, d'accueillir ces détenus. « *N'est-ce pas là,* conclut-il, *une illustration de la clémence du gouvernement...* »

JACQUES DE BARRIN.

(1) Amnesty International a récemment lancé un appel pour que soient libérés ou traduits en justice les Vietnamiens — environ dix mille selon Hanoï, au moins cent mille selon l'opposition — actuellement détenus sans jugement dans des camps de rééducation (*le Monde* du 22 avril).

PROLONGEANT SA « NAVETTE » ENTRE JÉRUSALEM ET BEYROUTH

M. Shultz se dit prêt à battre le record d'endurance établi par M. Kissinger

Jérusalem (*A.F.P.*). — Le secrétaire d'Etat américain semble s'être résigné à adopter la diplomatie des « petits pas » qui avait été celle de son prédécesseur Henry Kissinger au lendemain de la guerre d'octobre 1973. Au terme de sa troisième rencontre, vendredi matin, avec M. Begin, M. Shultz a confié à la presse qu'il était parvenu à « *faire un pas en avant, peut-être même un et demi* », dans la direction d'un accord au Liban.

La presse israélienne de vendredi souligne le caractère « *difficile* » de la tâche du secrétaire d'Etat américain. Le quotidien *Maariv*, citant M. Shultz, titre : « S'il le faut, je resterai ici *[dans la région]* plus de trente-cinq jours » — séjour record de M. Kissinger. Le *Jérusalem Post* rapporte, pour sa part, ce mot de M. Shultz, dans l'avion qui le ramenait jeudi soir de Beyrouth : « *Cela ne s'annonce pas facile mais la situation n'est pas désespérante.* »

En fait, soulignait vendredi un haut fonctionnaire qui a participé à la rencontre du secrétaire d'Etat avec M. Begin et qui a tenu à garder l'anonymat, « *le tour d'horizon des différentes questions est maintenant terminé. M. Shultz a entamé aujourd'hui sa première véritable séance de travail* ». Selon ce haut fonctionnaire, trois questions doivent encore être réglées pour parvenir à un accord au Liban : « *L'avenir du commandant Haddad et celui de ses forces, les responsabilités futures de la FINUL* (Force intérimaire des Nations unies au Liban) *et les relations entre Israël et le Liban, une fois le retrait des forces étrangères accompli.* »

Pour ce qui est du problème posé par le commandant dissident Saad Haddad et ses milices, une source proche du gouvernement affirmait, vendredi, qu'Israël « *a proposé une nouvelle approche de la question, une sorte de compromis que M. George Shultz soumettra aux Libanais* ». Toutefois, un haut fonctionnaire du ministère israélien des affaires étrangères a, par la suite, démenti cette appréciation. La FINUL doit pouvoir, à l'avenir, être en mesure d'assurer la sécurité des civils palestiniens des camps de réfugiés et empêcher que ces camps ne deviennent à nouveau des bases de départ d'actions hostiles contre Israël, estime-t-on, par ailleurs, de source proche du gouvernement israélien.

Iran

VERS LA MISE HORS LA LOI DU TOUDEH ?

Plusieurs dizaines de militants du parti ont été arrêtés

Téhéran (*A.F.P.*). — De nouveaux membres du parti communiste iranien, le Toudeh, ont été arrêtés à la suite des « *aveux d'espionnage, de trahison et de complot* » de certains dirigeants du parti appréhendés le 6 février dernier, ont annoncé, vendredi 29 avril, les gardiens de la révolution dans un communiqué cité par Radio-Téhéran.

Cette nouvelle vague d'arrestations, après la trentaine du mois de février, semble confirmer la volonté des éléments les plus engagés de la révolution iranienne de neutraliser totalement le Toudeh, dont l'activité discrète avait jusqu'ici été tolérée.

Le communiqué des gardiens de la révolution, dont le ton est extrêmement dur, indique qu'« *une certaine quantité d'armes, de munitions, de matériel d'imprimerie, de documents falsifiés ont été découverts* ».

Bien que le communiqué de vendredi ne mette en cause aucune puissance étrangère, les autorités iraniennes apparaissent plus que jamais décidées à frapper avec la plus extrême rigueur ceux qui, selon elles, « *se sont mis au service de l'étranger* ». Le 28 mars dernier, le chef de l'Etat iranien, l'hodjatoleslam Ali Khamenei, avait dénié à tout pays le droit de protester contre le « *comportement ferme* [de l'Iran] *face aux éléments au service des étrangers* ». « *C'est notre problème intérieur* », avait-il ajouté. Le chef de l'Etat répondait indirectement aux condamnations de la *Pravda*, l'organe du parti communiste soviétique, mais aussi à des démarches diplomatiques discrètes, effectuées, selon des sources sûres, par des représentants des pays socialistes et amis à Téhéran.

Pour sa part, l'ayatollah Khomeiny affirmait, le 24 avril : « *Celui qui sacrifie toutes les valeurs islamiques et nationales au bénéfice de l'Union soviétique ou des Etats-Unis n'est plus considéré par nous comme un Iranien.* »

Devant cette condamnation sans appel, il reste peu de doutes quant au sort qui attend les personnes accusées.

Etranger

La « main de Moscou » au Japon

Le Japon, sous l'impulsion de son premier ministre, se veut vigoureusement pro-américain et ne fait pas de cadeaux aux Soviétiques. Une affaire d'espionnage qui fait grand bruit à Tokyo permet même de pratiquer un amalgame sans complexes entre compagnons de route et agents spéciaux.

De notre correspondant

Tokyo. — Agitée depuis Washington pour les besoins de la cause antisoviétique et pour la protection des « secrets » des alliés de l'Amérique, l'affaire Levchenko secoue les milieux politiques et journalistiques du Japon, où elle tourne à la psychose.

Peu de sang mais beaucoup d'encre à la « une » pour ce feuilleton d'espionnage qu'une exceptionnelle publicité et une conjoncture internationale propice sauvent de la banalité. Révélations au compte-gouttes, rumeurs et allégations distillent des noms en clair et d'autres en code, le poison de l'incertitude et le venin politique.

Ici encore surgit la « main de Moscou ». A l'avant-scène d'« honorables correspondants ». A l'arrière-plan, un affrontement planétaire. Entre les deux, le Japon, allié au pacifisme irritant, « paradis pour espion » et, incidemment, pays à la veille d'élections.

Levchenko le transfuge

Celui par qui le scandale arrive, hier vilain et aujourd'hui vedette sinon héros, est M. Stanislas Levchenko, quarante et un ans. Il était un agent du K.G.B., banalisé en journaliste des *Temps nouveaux* et opérant à Tokyo depuis quatre ans, lorsqu'il décida en octobre 1979 de changer de camp. Il avait *« fini par comprendre que la dictature soviétique est totale (...) et le marxisme-léninisme une religion pervertie ».* La C.I.A. lui ouvrit les bras. Il lui ouvrit son carnet d'adresses. Trois années, au cours desquelles M. Reagan remplaça M. Carter, s'écoulèrent avant que ses secrets ne soient étalés sur la place publique, avec le dosage de révélation et de mystère qui sied à ce genre d'affaire, surtout lorsqu'on entend en retirer de durables bénéfices littéraires.

En juillet 1982, M. Levchenko révéla devant un comité spécialisé de la Chambre des représentants que lui-même et ses collègues en poste à Tokyo manipulaient tout un réseau d'agents patentés et d'informateurs imprudents : deux cents au bas mot, petits et gros, chargés de collecter de vrais secrets ou de disséminer de fausses rumeurs. Certains étaient « honnêtement » rétribués, d'autres seulement invités à dîner. Le transfuge — couverture oblige — se chargeait plutôt de refiler des « canards » aux journalistes japonais.

Cinq mois après cette première à huis clos, M. Levchenko révélait, dans une conférence de presse tenue à Washington, que parmi des « collaborateurs » du K.G.B. se trouvaient notamment un ancien ministre du parti libéral-démocrate, président d'une association d'amitié nippo-soviétique, plusieurs politiciens socialistes, des journalistes et un diplomate japonais. Il détaillait les opérations du K.G.B. et « révélait » les objectifs politiques sans surprise de l'U.R.S.S. au Japon : freiner le développement des relations entre Tokyo, Washington et Pékin, faire prospérer des groupes de pression pro-soviétiques, encourager au pacifisme et à la signature d'un traité d'amitié soviéto-japonais, « infiltrer » le parti socialiste, etc. Aucun nom n'était encore cité, mais suffisamment d'indices étaient fournis pour que commence le petit jeu des devinettes, des rumeurs et des inquiétudes.

Cependant, curieusement, ces révélations tombèrent à plat. Dans un pays qui n'est pas une puissance militaire, qui ne se sent, somme toute, pas menacé par l'U.R.S.S. et où la distribution de fonds à des groupes de pression est monnaie courante, l'impact initial fut faible.

A cette époque, le tout nouveau gouvernement de M. Nakasone laissa passer l'affaire sans chercher officiellement à l'éclaircir ni même à l'exploiter ouvertement. Après trois mois au cours desquels le premier ministre ne rata pas une occasion de prôner le renforcement de l'alliance militaire avec les États-Unis ni de dénoncer le danger soviétique — ce qui fit notablement chuter sa popularité, — l'affaire revient au premier plan par le biais d'un supplément de révélations faites par M. Levchenko au *Reader's Digest* et à son édition japonaise, *Re Dai*. Et aussi par la divulgation d'extraits d'un livre intitulé : *le K.G.B. aujourd'hui : la main cachée*, dont l'auteur est M. John Barrons, Américain spécialiste de ces questions. Cette fois-ci, l'intérêt de l'opinion et celui du gouvernement sont relancés par la publication, sélective, de huit noms en clair et de dix-huit autres en code. Les premiers, qui ne sont pas qualifiés d'agents comme les seconds, mais du terme ambigu de « collaborateurs », sont : le président de l'association d'amitié déjà citée, trois politiciens socialistes, dont un ancien président du parti, et des journalistes. Tous ces « démasqués » ont véhémentement protesté de leur innocence.

Dessin de SERGUEI

Pourquoi s'attache-t-on à jeter le discrédit sur ceux qui apparaissent plutôt comme des amis politiques, des bavards professionnels ou des dupes que de véritables espions ? Pourquoi cet amalgame entre les deux cents prétendus collaborateurs, alors que M. Levchenko reconnaît par ailleurs que les « agents » du K.G.B. au Japon étaient au nombre de vingt-six en 1979, et que certains informateurs n'étaient que des « naïfs inconscients » ?

« Pour des raisons manifestement politiques », nous répond un journaliste japonais influent, qui a *« bien connu »* Levchenko, et craint d'être sur ses listes pour avoir *« déjeuné et bavardé »* avec lui. Il confie, visiblement inquiet : *« Cette énorme publicité, ces ambiguïtés, visent d'abord à discréditer tous les Japonais qui ont été en contact avec des Soviétiques pour une raison ou une autre, et à faire réfléchir les autres. Pour Washington et Tokyo, c'est une affaire en or. Elle sert la croisade antisoviétique de MM. Reagan et Nakasone et peut justifier le renforcement du rôle politique de la police. Elle tend enfin à déconsidérer le parti socialiste dans la perspective d'élections difficiles pour les conservateurs et pour le cabinet. »*

« *Bien sûr*, ajoute notre interlocuteur, *les Soviétiques ont des agents ici. Ce n'est pas un secret et ils ne sont pas les seuls. Mais nous ne sommes pas en guerre avec Moscou, le Japon n'a pas beaucoup de secrets militaires, et parler à un communiste n'est pas interdit par la loi. Je pense que jamais cette affaire n'aurait pris ces proportions du temps de M. Suzuki, qui refusait d'aller trop loin dans le jeu américain et qui tendait à ménager l'U.R.S.S.* »

Le gouvernement, qui a ordonné une enquête, se tait. Sans législation appropriée, ses moyens sont fort limités. La C.I.A. se tait et laisse parler Levchenko. Les socialistes japonais démentent et parlent de *« complot politique »*. Ils sont néanmoins vulnérables car, à la différence du parti communiste japonais, ils entretiennent des relations avec Moscou. Les Soviétiques, embarrassés et pratiquement mis en quarantaine, se taisent.

L'un des effets les plus tangibles de cette affaire pourrait bien être, une fois ses remous apaisés, la mise en place par le Japon d'une législation contre l'espionnage, afin de combler dans ce domaine un sérieux retard et d'harmoniser les procédures avec ses partenaires et alliés occidentaux. Un pas vient d'ailleurs d'être fait en ce sens avec la nomination au poste d'ambassadeur en Belgique (siège de la C.E.E. et de l'OTAN) d'un ancien directeur de la police, M. Yamamoto, présenté par la presse comme *« un expert des problèmes internationaux du renseignement »*.

Un suicide mystérieux

Enfin, il n'est pas impossible que l'affaire Levchenko puisse expliquer l'affaire Nakagawa, sombre drame qui a aussi défrayé la chronique japonaise récemment. Politicien nationaliste, jeune chef de file d'une fraction du parti libéral-démocrate, M. Nakagawa s'était pendu dans une chambre d'hôtel en janvier dernier. On a beaucoup spéculé sur les causes politiques de cette mort, M. Nakagawa s'étant ouvertement opposé au clan tout-puissant de M. Tanaka. On laisse aujourd'hui entendre, de sources informées, que des personnes « mises au parfum » par la C.I.A. auraient discrètement fait savoir au politicien qu'il était sur la liste Levchenko. Ce qui expliquerait les allusions de ce dernier à des *« risques de suicides »*. Mais cela, pas plus que le reste, n'a pu être prouvé à ce jour.

On sait seulement que feu M. Nakagawa était ouvertement anti-chinois et que, représentant comme M. Suzuki les intérêts des pêcheurs de Hokkaïdo qui opèrent dans les eaux soviétiques, il avait plutôt tendance à ménager l'U.R.S.S. On le voit, derrière les projecteurs qui éclairent seulement certains aspects et acteurs de cette affaire, bien des ombres demeurent. La « main de Moscou » n'est pas la seule à rester cachée.

R.-P. PARINGAUX.

AFGHANISTAN

Les héros bluffent aussi...

Les résistants afghans ne participaient pas, à Genève, sous l'égide de l'ONU, à la première phase des conversations indirectes sur l'avenir de leur pays, qui viennent d'être renvoyées au mois de juin. A Peshawar, leurs représentants s'efforcent pourtant de faire entendre leur voix à la presse mondiale dans un style de bazar qui ne manque pas de pittoresque et où le sang de l'épopée se mêle à l'intoxication du bluff.

De notre envoyé spécial

Peshawar. — Au cœur de la ville, entre le cantonnement et le bazar, le Dean's Hotel. L'endroit où il faut descendre si l'on tient à ne pas passer inaperçu, même si la salle à manger (une caverne aux allures de boîte de Pigalle) est sans doute ce que l'on peut imaginer de plus lugubre dans tout le sous-continent indien. Entre la réception et le « téléphone arabe », sans oublier les serveurs, on sait très vite qui est où, qui fait quoi et qui souhaite voir qui. On se croise, on s'observe, on s'aborde, on s'informe. Parfait miroir d'une ville qui fait penser à Berlin, Vienne ou Istanbul. On s'y épie, on s'y intoxique, on s'y infiltre. On y règle aussi ses comptes, dans une atmosphère de western, sous le regard d'une police locale résignée.

Capitale de la province frontière du Nord-Ouest, en bordure de l'Afghanistan, Peshawar est, par excellence, la « ville-frontière ». Au Dean's, il y a toujours ceux qui en reviennent et goûtent un repos bien mérité. Et ceux qui, en attendant d'y partir, y prennent des forces. Les uns et les autres humant avec plus ou moins de sensualité le parfum des fleurs d'oranger. Cela rappelle un peu les *films sur la ligne de démarcation*, si ce n'est qu'ici les « passeurs » ont troqué le béret contre la toque de laine et le veston contre la couverture.

Depuis l'intervention soviétique, il règne ici une atmosphère de base arrière. Les blessés s'y chauffent au soleil dans les ruelles tranquilles, et les combattants, les moudjahidin, viennent s'y approvisionner avant de « remonter au front » en emmenant parfois dans leurs bagages quelques médecins étrangers au regard enfiévré d'idéalisme.

Thé et mitraillette

Après avoir déambulé dans Quissa Khawani (le bazar des conteurs), des journalistes blasés font la tournée des quartiers généraux des principaux mouvements afghans, y recueillent les faits d'armes et y consignent les bilans. L'habitude aidant, cela entre par une oreille et sort par l'autre. Le stylo, lui, divise automatiquement par deux ou par trois, selon le degré de crédibilité de l'interlocuteur. On sirote un « campa-cola » tiédasse. On acquiesce de la tête, histoire d'essayer d'y croire ou, au moins, de faire croire qu'on y croit. Les nouveaux venus, eux, récusant leurs oreilles, ne savent que penser de ces cavernes d'Ali Baba où l'on vous débite du « scoop » comme on déroulerait des tapis. Très vite, ils sauront adopter l'air de celui « à qui on ne la fait plus ».

D'ailleurs, les temps changent à Peshawar. Les chefs « historiques » ne font plus vraiment recette. D'autant que, la plupart du temps, ils sont invisibles, soit retenus par d' « importantes réunions » (il en faut certainement pour recoller les morceaux d'une solidarité chaque jour mise à mal sur le terrain), soit en voyage à l'étranger afin d'y réveiller une conscience occidentale assoupie. Beaucoup plus courus sont, aujourd'hui, les commandants de l'intérieur, les chefs de maquis, les vrais combattants. Plus excitants, il est vrai, que les thés cérémonieux des leaders compassés.

Le vendredi soir, le rendez-vous a finalement été fixé dans une chambre du Dean's. Trente minutes après l'heure convenue, crissements de pneus, claquements de portières. Deux jeeps s'immobilisent devant la chambre. Deux autres gardent les accès de l'hôtel. Huit hommes, armés de Kalachnikov, prennent position. L'un se poste à la porte de la chambre qui restera constamment ouverte. Jalahuddin Haggani fait son entrée, dans un froissement d'étoffes. Commandant de la province du Pakhtia (en bordure de la frontière pakistanaise, au sud-ouest de Peshawar), il appartient au Hezbi-islami de Yunus Khales.

Il s'installe sur le canapé, face à la porte. Cartouchière en bandoulière, turban beige tombant sur l'épaule, veste militaire, barbe impressionnante. Il est accompagné de trois autres barbus, dont un garde du corps aux larges lunettes. L'allure n'est pas vraiment martiale. En fait, ils font plutôt penser à des syndicalistes ou à des instituteurs.

Sur une carte, Jalahuddin Haggani indique les mouvements des troupes soviétiques, les positions des moujahidin, les routes coupées. Le commandant parle, l'interprète interprète et les journalistes essaient de comprendre. A chaque question, la carte se couvre d'inscriptions supplémentaires. « *Là*, précise-t-il, *dans cette tribu, les Russes ne peuvent pas pénétrer. Dans celle-là, en revanche, ils peuvent essayer.* »

« *Donc*, résume un journaliste impatient, *la bataille a commencé.* » On le déçoit. « *Non, pas encore.* » « *Alors*, insiste-t-il, *qu'allez-vous faire ?* » Le commandant se lance alors dans l'analyse des plans de l'adversaire. *« On connaissait ses intentions, alors on a pris nos précautions. »* « *De toute façon*, ajoute-t-il, *ils attendent la fonte des neiges avant de lancer l'offensive.* » De temps en temps, le commandant soulève son turban et se gratte la tête. Il poursuit : *« On a un canon. Il était là. On va le mettre là. »* La carte devient illisible.

Un S.O.S. oublié

Le correspondant de la B.B.C. cache mal sa perplexité. Manifestement, c'est lui qu'on entend d'abord informer en espérant qu'il répercutera ce qu'il entend ce soir même aux quatre coins du monde et, bien sûr, à l'intérieur de l'Afghanistan. A quoi joue-t-on ? Qui utilise qui ? Qui est dupe et qui ne l'est pas ? On pose alors la question qui depuis quelque temps vous brûlait les lèvres : *« Admettons que tout ce qui se dit ici ce soir soit diffusé sur les ondes. Les Soviétiques en seront les premiers informés. A quoi cela rime-t-il ? »*

Le traducteur paraît amusé, un peu surpris même. Le commandant répond longuement. On croit comprendre qu'il s'agit justement d'informer l'adversaire, de l'impressionner, afin de l'amener, éventuellement, à modifier ses plans. La question, toutefois, l'a troublé : *« Si vous estimez que quelque chose peut faire le jeu des Soviétiques, n'y faites pas allusion. »* On est confondu par pareille naïveté, presque ému par cette sincérité désarmante. Il ajoutera d'ailleurs que, pour les combattants de l'intérieur, le fait d'être ainsi mentionnés à la radio, même indirectement, constitue un *« extraordinaire encouragement »*.

A-t-il entendu parler de la rencontre de Genève ? S'y intéresse-t-il ? Apparemment, ils sont au courant. Mais sans illusion. « *En fait*, affirme le commandant, *les Soviétiques veulent ralentir notre action, nous décourager. S'ils étaient vraiment sincères, ils nous inviteraient aux discussions car, après tout, c'est nous qui combattons.* » « *D'un côté*, observe-t-il, *ils négocient mais de l'autre, sur le terrain, ils mettent le paquet. Ainsi ils viennent de construire un nouvel aéroport près de Gazni. Ils ne désirent nullement se retirer.* »



Fantassin afghan (l'Univers illustré, 1879).

L'entretien touche à sa fin. Une dernière gorgée de thé, et le commandant regagne sa jeep. Le convoi disparaît dans la nuit. On reste pensif. Le regard s'arrête sur le tableau accroché au mur de la petite pièce. Un lac suisse, un paisible village, un voilier et, au premier plan, manifestement plaqué sur la photo originale, un flamant rose.

Sur la table, une lettre oubliée par les visiteurs. Elle est adressée à la Croix-Rouge locale. On y réclame, pour l'hôpital de Miran-Shah, près de la frontière, cinquante lits, quarante brancards, vingt tables d'opération, cinquante couvertures, des médicaments et du matériel chirurgical. Face à ce S.O.S. oublié, l'épopée, la guerre sainte, le bluff, font soudain place à la réalité : la terrible épreuve endurée par un peuple dont la réputation guerrière fait un peu vite oublier, parfois, qu'il n'est pas pour autant épargné par la souffrance et la mort.

PATRICK FRANCÈS.

PORTUGAL

Otelo, le bureaucrate aux œillets

Il n'a presque pas changé, du moins en apparence. Le poil plus blanc sur les tempes, mais la crinière toujours aussi drue, une allure juvénile, et cet air de gaieté, de santé, d'équilibre et de disponibilité qui force la sympathie. A quarante-six ans, Otelo de Carvalho a gardé le sourire et le charme du jeune major, campé comme un coq sur ses jambes trapues, et qui déclarait avec une simplicité désarmante : « C'est moi qui ai tout fait... »

De notre envoyé spécial

C'était à Queluz, en mai 1974, quelques jours seulement après le coup d'éclat du 25 avril. Une révolution ? Si l'on veut, mais sans violences, et sans coups de feu. Plutôt un coup d'épaule de jeunes officiers, et tout ébahis de la facilité de leur entreprise, dans la façade vermoulue des héritiers de Salazar. Caetano prenait le chemin de l'exil d'un air penaud. Les soldats avaient la fleur au fusil. Lisbonne n'en finissait pas de répéter le mot *« liberté »*. A Queluz, devant le palais rose et rococo, Otelo, l'œil allumé et ironique, paradait devant le front des troupes qui saluaient l'intronisation du général de Spinola. *« C'est moi qui ai tout fait... »*

Fanfaronnade ? Mais non. Le major Otelo de Carvalho, malgré ses airs de collégien ravi de sa bonne farce, était bien le stratège du 25 avril, l'homme chargé par les *« capitaines »* d'organiser, au plan opérationnel, un coup d'État pas comme les autres et qui a radicalement modifié l'histoire du Portugal. Au premier rang donc de l'action, membre du triumvirat clandestin élu par les militaires comploteurs, mais pas *« tout seul »*, bien sûr, comme il semblait, avec une vanité naïve, le laisser entendre ce jour de mai à Queluz. Des centaines d'autres officiers étaient *« dans le coup »*, et c'est Melo Antunes, le *« politicien »*, qui avait préparé le programme du Mouvement des forces armées.

Neuf ans après, Otelo évoque avec ravissement et une certaine nostalgie cette *« exceptionnelle journée du 25 avril »*. Et c'est dans la fêlure de la voix, dans le voile du regard, dans la recherche du mot juste pour commenter les erreurs ou les occasions manquées, que l'on prend soudainement la mesure d'un certain renoncement. Car Otelo, qui a été à deux doigts du pouvoir, est devenu un bureaucrate en manches de lustrine. L'homme fort de l'été 1975 est occupé à un obscur travail administratif dans une caserne de l'état-major. De 8 à 12, et de 14 à 17 heures. Puis il regagne son modeste H.L.M., dans une lointaine banlieue de Lisbonne, un F 4 qu'il n'a jamais quitté, ni avant ni après le 25 avril. Otelo, plus qu'aucun autre des *« capitaines »* d'avril, est le symbole de l'étonnante trajectoire d'une armée qui a renversé une dictature pour démocratiser la métropole et rendre leurs libertés aux territoires d'outre-mer, une armée qui aurait pu aisément s'emparer de la totalité du pouvoir face au vide politique, mais qui a elle même éclaté en multiples *« fractions »* rivales participant à la querelle furieuse de l'été 1975, une armée qui a finalement réintégré ses casernes sans trop de murmures, sinon sans rancœur.

« Mes prétendues horreurs... »

Fêté comme un héros, porté au pinacle, investi de pouvoirs presque discrétionnaires, rêvant de donner *« tout le pouvoir au peuple »*, compromis dans des alliances avec l'extrême gauche révolutionnaire, dénoncé comme un *« trublion »* par les conservateurs, comme un *« irresponsable »* par les modérés, arrêté, poursuivi en justice, puis libéré et amnistié : voici Otelo au bout de cet étrange



Dessin de Violette LE QUÉRÉ

labyrinthe, un peu étonné, pas trop essoufflé, toujours content de lui, idéaliste, généreux, enthousiaste, et, tout compte fait, pas tellement mécontent de son sort, à quelques nuances près.

Cette amnistie, par exemple, qui le chiffonne. Elle a été proclamée en 1979 par le général Eanes, le chef de l'Etat, son ancien « compagnon » des réunions clandestines de Lisbonne, et il en a bénéficié. Il reste donc un « coupable présumé », alors qu'il s'estime plutôt victime. *« J'aurais préféré être jugé,* dit-il, *pour ces prétendues horreurs que j'aurais couvertes en novembre 1975. J'ai la conscience tranquille. »* Puis, de 1979 à 1982, il a attendu avec impatience sa réintégration dans les forces armées. Major, c'est-à-dire commandant en 1974, « général » en 1975 lorsqu'il dirigeait le fameux Copcon, fer de lance du M.F.A., il a été promu lieutenant-colonel en mai 1982. Une réparation ? Pas tout à fait. Il observe : *« J'ai perdu trente-quatre places dans le tableau des promotions. Trente-quatre camarades plus jeunes que moi m'ont devancé. Et j'ai introduit un recours auprès du tribunal militaire suprême. »*

Il dit cela sans véritable amertume. Une petite ombre qu'il chasse d'un grand rire. Mais ce souci pointilleux qu'il manifeste pour le calcul de ses *« points de retraite »* montre bien que la grande aventure est derrière lui. En revanche, il a gardé intact ce goût de plaire, de séduire, d'être le « bien-aimé ». Il l'avoue même avec cette ingénuité qu'on pourrait, chez d'autres, trouver provocante. *« Déjà au collège, puis à l'académie militaire, mes camarades me disaient toujours : « Otelo, c'est toi qu'on aime le » plus. »*

Il y a chez lui quelque chose du comédien à succès qui a quitté les planches mais continue d'observer, dans la rue, les signes de sa popularité. Il lui plaît d'être reconnu, salué, interpellé. *« Parfois, on me dit : « Otelo, il faut faire » un autre 25 avril... » « Je ré» ponds bien sûr que ce n'est pas » possible. »* Il précise avec fierté que les deux éditions de son livre *Alvorada de abril* (« l'Aube d'avril ») ont été épuisées en deux semaines. Une chaîne de télévision ouest-allemande l'a appelé de Berlin pour lui demander s'il accepterait de *« jouer son propre personnage dans un film »*. Il cite un sociologue qui estime, dit-il, *« que quelque chose pourrait changer en U.R.S.S. s'il y avait un Otelo de Carvalho dans l'Armée rouge... En fait la guerre coloniale en Afrique aurait pu durer longtemps. Elle ne coûtait pas tellement cher, car les adversaires étaient presque à égalité dans la faiblesse des moyens. C'était une sale guerre, mais une guerre de pauvres. Ce sont les décrets de Caetano, en juillet 1973, qui ont mis le feu aux poudres. Il s'agissait pour le gouvernement de transformer les sous-lieutenants, frais émoulus des universités, en officiers de carrière afin de renforcer les cadres en Afrique. Le mouvement d'avril a commencé par une simple réaction corporatiste, une protestation des jeunes officiers de carrière qui n'acceptaient pas cette décision. La politisation est venue après à l'occasion de réunions clandestines en Guinée, puis à Lisbonne. La première direction de la première commission de coordination était composée de Vitor Alves, de Vasco Lourenço et de moi-même... »*

Savoir se retirer

Aujourd'hui, Vitor Alves appartient au groupe des « conseillers » du général Eanes, à Belem, et le commandant Vasco Lourenço, responsable de toute la région militaire de Lisbonne en 1975 et en 1976, a quitté le Conseil de la révolution (dissous après la révision constitutionnelle adoptée en 1982) avec le même grade, mais il anime la toute nouvelle association du 25 avril, qui regroupe quelque mille quatre cents officiers ayant directement ou indirectement participé à la révolution de 1974. Dont Otelo de Carvalho, simple « membre actif » aux côtés d'autres membres, comme le général Eanes.

L'association ? Pour lui, c'est sans doute *« un groupe de pression »*, le contrepoids *« aux organisations militaires de droite qui existaient déjà »*, enfin l'espoir que *« quelque chose de l'esprit d'avril va se perpétuer. »* Maintenant que les militaires ont dû renoncer aux prérogatives et aux pouvoirs qu'ils détenaient par le biais du Conseil de la révolution, c'est comme si les querelles qui ont marqué durement le M.F.A. de 1975 partagé entre *« gauchistes »*, *« procommunistes »*, *« modérés »* et *« légalistes »* s'estompaient définitivement. Une nouvelle solidarité militaire se reconstitue face aux *« politiciens »*, qui se déchirent en *« querelles byzantines »* et n'ont pas su gérer le *« capital de confiance et d'enthousiasme »* suscité par les « capitaines ». Les « militaires d'avril », à l'instar d'Otelo, jugent maintenant que *« Mario Soares a trahi »*, et ils ne sont pas moins sévères que le général Eanes à l'égard de la *« politique politicienne »*.

Le lieutenant-colonel Otelo, qui a tiré un trait sur son arrestation le 20 janvier 1976 et ses soixante-quatre jours de prison, rappelle avec force que *« Ramalho Eanes a bien participé aux réunions clandestines des jeunes officiers »* et il fait l'éloge de Melo Antunes. *« C'est lui qui a été constamment préoccupé par la nécessité de résister à la tentation naturelle du pouvoir et de préserver l'esprit démocratique de la révolution. D'où son action pendant l'été 1975 et son rôle décisif au sein du groupe des neuf qui ont barré la route à la radicalisation. »*

« Le M.F.A. a donné, dit-il, *un exemple rare au monde. Celui d'une armée qui a renversé un régime et qui a su se retirer. »*

Les trois « d »

Il dresse le bilan de ce qu'il appelle les trois *« d »*, les trois objectifs de la révolution : *« La démocratisation, la décolonisation, le développement. »* La décolonisation ? Elle s'est faite, *« mal ou bien, mais elle s'est faite »*. Né au Mozambique, Otelo retourne chaque année dans sa terre natale, s'arrête en Angola, *« où la situation est très grave »*. Le développement ? Il est encore à l'horizon. La démocratisation ? *« C'est une réalité, la grande justification du 25 avril, notre fierté. La démocratie est possible, bien que les partis politiques soient devenus de simples clubs, sans vraie participation populaire. »* Il ajoute : *« Cela ne suffit pas. Le plus dur, et c'est ce que nous voulions, c'est de transformer les mentalités après cinquante années d'obscurantisme. Transformer la société... »*

Voilà décidément un langage que l'on entend beaucoup ces jours-ci à Lisbonne dans l'entourage du général Eanes, où l'on dénonce sèchement le régime des partis. Otelo a toujours été un personnage à part dans le panthéon d'avril. Mais, d'une certaine manière, le lieutenant-colonel employé aux écritures vient de rejoindre ses camarades de la clandestinité.

MARCEL NIEDERGANG.

Une femme médecin pour soigner Palerme

Pour la première fois, une femme vient d'être élue maire d'une grande ville italienne. Cela ne serait pas de bien grande conséquence s'il ne s'agissait de « Palerme, la pourrie », capitale de la nouvelle Mafia. Pour le médecin qui la prend en main, le cas n'est pourtant pas désespéré.

De notre correspondant

Palerme. — Une *« femme de fer »* se dissimule-t-elle derrière la sérénité tranquille du nouveau maire démocrate-chrétien de Palerme, Mme Elda Pucci ? Il lui faudra, en tout cas, et elle le sait, autant d'habilité que de fermeté pour administrer l'une des villes les plus difficiles à gérer d'Italie, aux problèmes sociaux immenses et surtout pervertie par une criminalité qui en fait une sorte de Chicago des années 30.

Dans son imposant bureau, Mme Pucci ne paraît ni surprise ni inquiète d'être la première femme en Italie maire d'une grande ville. *« C'est la preuve qu'en Sicile on est capable d'innovation, ce qu'infirment certaines idées préconçues. Etre maire, pour une femme, me paraît une chose naturelle : une femme doit pouvoir mener n'importe quelle activité à quelque niveau que ce soit, et c'est la faute des femmes et non des hommes si elles se tiennent trop souvent à l'écart de la politique. »*

La réponse un peu formelle d'une femme *« émancipée »* est immédiatement nuancée : *« Etant médecin, je suis constamment en proie au doute et à la peur de me tromper en décidant de la vie des autres. Je pense que, pour administrer une ville, il faut conserver ce sens des responsabilités. »*

Derrière de larges lunettes, des yeux clairs, attentifs ou traduisant une ironie que confirme le sourire, témoignent d'un ferme contrôle de soi. Pédiatre, chef du département des prématurés de l'hôpital des enfants de Palerme, Mme Pucci fut l'une des premières femmes diplômées de la faculté de médecine de la capitale sicilienne.

A cinquante-cinq ans — un âge qu'elle ne dissimule en rien, — c'est sans doute la pédiatre la plus courue de Palerme, bien qu'elle s'enorgueillisse plutôt d'être le *« médecin des pauvres »*. Sa carrière, Mme Pucci l'a conduite d'un pas ferme, non sans rencontrer des obstacles pour conquérir son indépendance et sa réputation dans une ville où les rumeurs vont vite et sont féroces.

Catholique, mais moins pratiquante qu'elle ne le souhaiterait *« faute de temps »*, Mme Pucci n'épouse guère les thèses féministes : elle est contre le divorce et l'avortement. A ses yeux, la marginalisation des femmes est moins profonde que celle, de nature sociale, qui frappe les plus démunis des deux sexes : *« Sans doute à celle-ci s'ajoute le poids biologique de la condition féminine »*, précise-t-elle.

Mme Pucci s'est engagée jeune dans la politique : au milieu des années 50. Alors, elle avait été attirée par les républicains que dirigeait Paolo d'Antoni, comme elle originaire de Trapani, et futur élu sur les listes du P.C.I. Passée à la démocratie chrétienne, elle resta toujours fidèle au *« courant »* de M. Fanfani, actuel président du conseil, et à ses changeantes fortunes.

« Je n'ai commencé qu'il y a quelques années à faire activement de la politique, dit Mme Pucci. *C'est un peu par remords d'avoir attendu si longtemps que j'ai accepté la charge qui m'a été confiée. »* Son *« diagnostic »* sur Palerme ? *« Une ville malade, gravement malade, mais qui ne manque pas de ressources. »* Son programme ? *« Les problèmes les plus importants sont sociaux : le chômage, qui a perverti toute la société, le logement et la santé. Ensuite, la survie du centre historique, l'un des plus importants d'Europe. Enfin, la Mafia, qui contraint les citoyens honnêtes à vivre avec une criminalité qui, chaque jour, démontre une plus grande cruauté. »*

Douze meurtres en deux jours

Certes, les problèmes sociaux d'une ville où les maladies infantiles sont presque au niveau du tiers-monde et où il n'est pas rare qu'on conduise à l'hôpital des bébés mordus par des rats ne peuvent que préoccuper un maire pédiatre. Comment se fait-il que la Mafia ne soit pas, à ses yeux, le problème majeur ? En deux jours, la semaine qui précéda son élection, on ne compta pas moins de douze assassinats, en plein jour, dans Palerme et sa périphérie. Dans le quartier de Brancaccio, à la ceinture de la ville, à 20 heures, c'est le couvre-feu. *« Sur 30 mètres, là, entre ces maisons,* racontent les habitants, *on a tué dix-huit personnes depuis le début de l'année. »*

« En tant que maire, dit Mme Pucci, *je pense qu'il y a d'autres priorités pour Palerme, simplement parce que la Mafia ne peut être combattue qu'au niveau national. Elle existe en Sicile, certes, mais on a vu, il y a quelques mois, qu'elle a également ses ramifications dans le Nord, à Milan, par exemple. Il faut des moyens exceptionnels. Le maire n'est ni un magistrat ni le chef de la police. La Mafia étant cependant par excellence l'élément corrupteur des institutions, le seul pouvoir que me donne ma fonction est de maintenir l'honnêteté dans l'administration, notamment par un strict contrôle des appels d'offres. Je me battrai pour le respect de la loi. »*

Dessin de CHOMEL

La nouvelle Mafia

En fait, la Mafia des *« padrini »* (parrains), la Mafia conservatrice traditionnelle, n'existe plus. Une criminalité à grande échelle, régnant par la terreur, a pris le relais. Les milliards que procure le trafic de la drogue sont « recyclés » dans des affaires apparemment « propres », notamment dans le secteur de la construction, par le jeu des appels d'offres. Rares sont ceux qui résistent à cette corruption. Quelques jours avant l'élection de Mme Pucci, neuf personnes *« insoupçonnables »* étaient arrêtées pour des appels d'offres truqués, dont le propre frère du maire sortant, M. Martellucci. D'où le constat amer du juge d'instruction, M. Chinnici, devant les membres d'une mission du Conseil supérieur de la magistrature : *« Il ne faut pas se faire d'illusions : Palerme est dominée par la Mafia et la Sicile fonctionne grâce à l'économie de la Mafia. »*

« Ce n'est pas par la répression qu'on vient à bout de la Mafia, constate Mme Pucci. *Aussi, un autre devoir du maire consiste-t-il à essayer, par la parole, par un message de nature morale, de rompre le contexte social et culturel qui la favorise. »* Les femmes, comme certains prêtres de Palerme l'avaient proclamé en chaire avant la visite du pape en Sicile, l'été dernier, ont-elles un rôle particulier à jouer ? *« Je ne pense pas. Leur rôle est celui de n'importe quel Sicilien. »*

Femme de fer ? *« Dure ? Non, je ne crois pas l'être,* répond Mme Pucci dans un sourire. *Intransigeante, oui, et, ajouterai-je, cherchant à être efficace. »* Mme Pucci devra peut-être, et avant tout, faire preuve de ces deux qualités au sein de son propre parti.

En la nommant maire de Palerme, la démocratie chrétienne a accompli un *« coup de maître »*, reconnaissent les communistes. Plus qu'ailleurs peut-être en Sicile, la D.C. souffre d'un *« problème d'image »*, nombre de ses membres ayant noué des amitiés complices avec des personnages compromis dans les affaires les plus louches. De ce point de vue, Mme Pucci, issue de la bonne bourgeoisie palermitaine, est assurément irréprochable.

Pour la D.C., le choix du nouveau maire fait partie de cette *« politique de renouveau »* que cherche à promouvoir la direction nationale. Il ne s'est pas fait sans tiraillements au niveau local. L'élection, qui devait avoir lieu à l'unanimité, n'a été obtenue qu'à la majorité relative. Dix-sept *« francs-tireurs »* n'ont pas voté en sa faveur au conseil municipal : Mme Pucci ne doit pas s'imaginer avoir carte blanche. Trop fine pour ne pas savoir qu'elle dérange, elle n'est pas portée au compromis. Il reste à savoir si son intransigeance ne sera pas prise en défaut par des manœuvres que seule la longue pratique administrative qui lui manque permettrait de déjouer.

PHILIPPE PONS.

Etranger

Suisse

LA FERMETURE DU BUREAU DE NOVOSTI A BERNE

Les autorités accusent l'agence soviétique d'avoir été une véritable centrale de subversion et de déstabilisation

De notre correspondante

Genève. – Le Conseil fédéral a *ordonné*, vendredi 29 avril, la fermeture des bureaux de l'agence de presse soviétique Novosti à Berne, et le directeur de l'agence, M. Alexei Dumov, a été prié de quitter le *territoire helvétique* dans les dix jours (*le Monde* du 30 avril). Jusqu'à nouvel ordre, aucune autorisation de séjour à Berne ne sera accordée à des collaborateurs de Novosti.

Si l'émotion soulevée par cette décision est particulièrement grande, c'est qu'il ne s'agit pas d'une de ces banales affaires d'espionnage auxquelles l'opinion helvétique est habituée, mais d'une manipulation systématique de l'opinion, et notamment de la jeunesse. Par le truchement de deux collaborateurs de nationalité helvétique, MM. Martin Schwander et Philippe Sillmann, membres du parti du travail (communiste), Novosti organisait des manifestations contestataires, ainsi que des démonstrations pacifiques. C'est cette agence qui a rédigé en grande partie le texte de l'« *Appel suisse en faveur de la paix et contre la mort atomique* », et a coordonné la collecte des signatures en faveur de cet appel. En outre, *Novosti soutenait* activement les objecteurs de conscience – lesquels ne jouissent guère d'une telle compréhension en U.R.S.S., – ce qui ne l'empêchait pas d'organiser des exercices para-militaires pour former des manifestants et encourager les *jeunes à se livrer à des actions violentes*.

Berne accuse Novosti d'avoir *propagé des informations délibérement fausses*, mais aussi d'avoir été un véritable centre de subversion et de déstabilisation, qui a réussi à « noyauter » les mouvements pacifistes suisses.

Le bureau genevois de Novosti, domicilié au Palais des nations, n'a pas été touché par les mesures prises par Berne.

I. V.

● *Le chargé d'affaires libyen en Suisse*, M. Mohammed Abdelmakek, impliqué dans une affaire d'espionnage, et soupçonné, en outre, d'avoir fourni des armes à deux terroristes suisses, Claudia Bislin et Jurg Wehren, quittera le pays dans les tout prochains jours, *a-t-on appris vendredi 29 avril* au département fédéral des affaires étrangères de Berne. – *(A.F.P.)*

Grèce

M. Papandréou se félicite de la reconduction de l'aide militaire américaine décidée à Washington par le Sénat

Athènes (*A.F.P.*). – La commission des affaires étrangères du Sénat américain ayant décidé, jeudi 28 avril, de maintenir pour 1984 l'aide militaire des États-Unis à la Grèce dans le même rapport que précédemment à l'égard de la Turquie (soit de 7 pour Athènes à 10 pour Ankara), M. Andreas Papandréou a exprimé, vendredi, à l'occasion du conseil des ministres, sa satisfaction devant cette « *décision positive* ». Le chef du gouvernement hellénique se félicite tout particulièrement de constater que cette aide – 500 millions de dollars – est accordée « *sans signature préalable d'un accord sur l'avenir des bases américaines de Grèce, comme l'avait demandé le président Reagan* »

C'est notamment une déclaration sur cette aide (ainsi que sur la question de Chypre) faite par le secrétaire d'Etat adjoint américain pour les affaires européennes, M. Richard Burt, qui avait provoqué, au début de la semaine, l'annulation de la visite de ce dernier à Athènes, où il aurait dû rencontrer M. Papandréou (*le Monde* du 27 avril).

Le premier ministre grec a, par ailleurs, annoncé vendredi qu'il adresserait dans les prochains jours une lettre aux dirigeants des pays balkaniques pour lancer le processus devant conduire à la dénucléarisation des Balkans. M. Papandréou demandera aux dirigeants de Yougoslavie, de Roumanie et de Bulgarie de se mettre d'accord pour une première réunion d'experts, et une seconde de secrétaires d'État, pour discuter du problème.

Le chef du gouvernement d'Athènes a, en outre, demandé aux pays riverains de la Méditerranée de se joindre au combat de la Grèce « *pour une Méditerranée sans flottes étrangères, sans armes nucléaires, et appartenant à ses peuples* ».

Italie

Le président de la République a ouvert ses consultations pour la succession de M. Fanfani

Rome. – A l'issue d'un conseil des ministres extraordinaire, le gouvernement de M. Amintore Fanfani a donné sa démission dans la soirée du 29 avril. Le président de la République a accepté cette décision « avec réserve » et commencé ses consultations dès la matinée du 30 avril.

La crise était attendue depuis une semaine à la suite du retrait des socialistes de la coalition gouvernementale. Il est acquis que M. Pertini décidera la dissolution des Chambres. Les élections anticipées auraient lieu le 26 juin, en même temps que les élections municipales et régionales partielles déjà fixées à ce jour, pour huit millions d'électeurs.

Quarante-troisième gouvernement depuis la guerre, le cabinet Fanfani avait obtenu la confiance le 16 décembre 1982. En cent cinquante jours, il a difficilement fait voter la loi de finances. La crise a été provoquée par l'opposition entre les démocrates-chrétiens et les socialistes, les premiers préconisant la rigueur face à une inflation de 16 %, les seconds voulant y lier une politique d'expansion. – *(A.F.P.)*.

A travers le monde

Libye

● LA DÉTENTION DE TROIS FRANÇAIS. – Les trois Français détenus en Libye depuis la mi-janvier sont accusés de « *vol, escroquerie et manque d'honnêté dans leur travail* », vient d'indiquer l'agence de presse libyenne Jana. L'Union d'entreprises de construction (UDEC), qui emploie les trois hommes – MM. Christian Dionisi, Jean-Luc Bachmann et Jean Pichon – a indiqué vendredi 29 avril qu'il s'agissait là, à sa connaissance, de la première accusation publique portée à leur encontre, ajoutant : « *Nous ne pouvons qu'attendre d'être plus amplement informés sur les faits précis qui sont reprochés à nos employés.* » – *(A.F.P.)*

Rwanda

● DÉMENTI. – Les autorités ont démenti, vendredi 29 avril, que « *plusieurs dizaines* » de jeunes filles aient été « *emprisonnées, violées, battues et humiliées* » depuis deux mois pour avoir fréquenté des Blancs (*le Monde* du 29 avril). On confirme cependant, de source officielle, que des rafles ont été effectuées depuis février à Kigali, afin de réduire la délinquance, le vagabondage, la prostitution et la drogue. Les « déviants » ont été conduits dans des centres de rééducation. Mais on dément, de même source, « *tout racisme qui consisterait à traquer les jeunes filles amies des Blancs ou à arrêter les membres d'une seule ethnie* ».

Les deux 1er mai de Varsovie

(Suite de la première page.)

Défaite pour le coup comme organisation syndicale de dix millions de membres le 13 décembre 1981, Solidarité est aujourd'hui la bannière commune, dont l'incarnation demeure M. Walesa, de tous ceux – l'écrasante majorité de la population – qui, tout simplement, désapprouvent le coup d'arrêt donné par la violence à l'évolution démocratique amorcée en août 1980 et refusent tout crédit à l'équipe qui en est responsable. Sous cette bannière se retrouvent des courants d'opinion différents, des personnes d'histoire et de tempérament très divers ; des hommes qui observent un silence réprobateur, d'autres qui ne se taisent pas, d'autres encore qui agissent.

Avant le coup d'Etat, si puissant qu'il fut, le syndicat ne pouvait, et donc ne voulait pas renverser le régime. Depuis le coup d'Etat, si fort qu'il soit, le régime *ne peut pas* changer de peuple. A défaut de s'amender, il doit – et ne s'en prive d'ailleurs pas – se faire craindre, mais aussi tenter de se faire accepter. Concrètement, cela signifie qu'il doit briser le noyau actif de cette communauté nationale d'aspirations qu'est Solidarité, mais sans instaurer une véritable terreur. Un retour aux pires années du stalinisme pousserait en effet dans une opposition totale cette Eglise avec laquelle le pouvoir peut arriver à un minimum d'accord assurant une paix sociale. De même, la terreur interdirait toute perspective de ralliement, fût-ce d'une partie d'une population à laquelle on jura que certes, « *il n'y aura pas de retour à la période d'avant le 13 décembre* », il n'y en aurait pas non plus à celle précédent « *août 1980* ».

Un régime tout-puissant et bridé

De cette situation de puissance à la fois totale et bridée du régime, est né un surréalisme à nul autre pareil. Un exemple, le plus fameux : aussitôt après les funérailles du cardinal Wyszynski, organisées sur cette place de la Victoire où avait été célébrée la messe papale en juin 1979, une immense croix de fleurs est composée à même le sol par des fidèles. Jusqu'au coup d'Etat, elle n'est qu'un lieu de dévotion. Elle devient le rendez-vous des manifestations contre l'état de guerre. Détruire la croix ? Ce serait un sacrilège à l'égard de la mémoire du cardinal, et l'Eglise n'apprécierait pas. Disperser les « *manifestants* » en prières, des vieilles gens, des familles entières avec bambins dans les bras qui implorent « *seulement* » Dieu de rendre sa liberté à la Pologne ? Ce serait possible, mais délicat.

Alors ? On a seulement cerné de palissades la plus grande place de la capitale, transformée en terrain vague, et creusée à qui mieux mieux pour « *réparer le chauffage central* ». Résultat ? La croix s'est dédoublée, émigrant dans deux des églises les plus courues de Varsovie sur l'avenue Krakowskie Przedmiescie, l'une des plus passantes de la ville. Sous un doux soleil printanier, grand-mères et jeunes couples tendrement enlacés ralentissent aujourd'hui leurs pas pour prier et chanter – pas innocemment du tout – devant des croix qu'enchâssent, en fleurs toujours, le V de la victoire et des ancres, symbole d'espoir. Sauf lorsque quelques milliers de personnes s'y rendent en cortège, à la sortie d'une messe, la police n'intervient que très rarement.

Ce n'est pas ici que se trouve sa cible première, ce noyau actif que compose une innombrable addition de petits groupes de réseaux et de coordination, qui ne sont clandestins qu'à des degrés variables, et surtout très relatifs. Le sont véritablement les directions régionales, là où des militants « dirigent » effectivement, c'est-à-dire centralisent et rediffusent l'information. L'est aussi, et plus encore, la commission provisoire de coordination nationale, la T.K.K., constituée quatre mois après le début de l'état de guerre, et dont M. Walesa a pu confier – après l'avoir secrètement rencontrée en suivant les instructions minutieuses qu'elle lui avait données – que son organisation l'avait « *impressionné* ».

La « double vie »

Pour le reste, la « *clandestinité* », ce sont tout simplement des femmes et des hommes ayant un lieu de travail et un domicile fixes, mais qui occasionnellement, quelques heures par semaine ou bien encore quotidiennement, ont choisi une activité secrète. Cette « double vie » est très risquée et prenante pour ceux qui cachent un proscrit ou s'occupent de l'impreesion de tracts et de bulletins, pour ceux qui, avant redistribution, les diffusent par gros paquets ou pour ceux qui collectent les cotisations dans les entreprises. Elle l'est beaucoup moins pour ceux qui n'auront plus que quelques exemplaires d'un tract à faire circuler, ou se chargent presque ouvertement de coordonner l'entraide en faveur d'un collègue licencié ou de la famille d'un détenu. Elle ne l'est presque plus pour ceux qui reçoivent un seul bulletin, le repassent (ou non) à un ami, ou simplement payent leur cotisation.

Là s'arrête cette clandestinité qui regroupe les plus courageux de ceux qui étaient, au temps de sa légalité, militants ou parfois simples membres du syndicat. Beaucoup d'entre ces militants – ne serait-ce que parce qu'ils étaient connus et fichés avant le coup d'État – sont repérés par la police, qui sait parfaitement qu'ils sont restés actifs. Elle le montre d'ailleurs, par des convocations régulières, qui par exemple avaient pris, dans un but dissuasif et avec efficacité, une ampleur anormale avant la grève du 10 novembre. Si ces hommes ne sont pas tous arrêtés, c'est pour la simple raison que cela ferait vraiment du monde, et qu'on espère par eux arriver jusqu'aux responsables syndicaux des grandes entreprises – de nouveaux venus qui se cachent derrière ceux qui sont mis en première ligne parce que déjà « brûlés » – puis remonter les filières vers les imprimeries, les directions régionales et la T.K.K. – ferrer donc le gros plutôt que le petit poisson.

Les succès policiers

Bien que débordés par la multiplication brutale en 1980 du nombre des personnes à surveiller, les services de police, auxquels a été adjoint un groupe spécial chargé de s'attaquer aux instances les plus importantes de la clandestinité, marquent des points. Rares sont les semaines où l'agence PAP n'annonce pas des arrestations ou le démantèlement d'une imprimerie ; trois des membres de la T.K.K., qui tous trois y représentaient la région de Wroclaw, ont déjà été arrêtés. Un autre de ses membres, le plus célèbre et le plus recherché, M. Bujak, ancien président de l'organisation régionale varsovienne du syndicat, n'a récemment échappé que par miracle à la police, qui était par hasard tombée sur lui en procédant à un ratissage de routine dans un pâté d'immeubles. On ne le reconnaît pas, on lui demande d'accompagner pour vérification trois miliciens jusqu'à l'adresse qu'indiquent ses faux papiers. Il obtempère, mais saute en marche de la voiture (il a fait son service militaire dans les commandos), juste avant qu'elle ne s'arrête devant son « *domicile* » et disparaît.

Pour combien de temps encore ? Tôt ou tard, lui et ses amis seront montrés, menottes aux poignets, à la télévision et, tôt ou tard, l'activité de la clandestinité refluera sous les coups. Seulement voilà, ce n'est toujours pas le cas au bout de dix-sept mois d'état de guerre, et ce moment venu au bout d'un temps de latence, d'autres hommes prendront la relève, (cela s'était déjà passé très vite, malgré la violence du choc psychologique, après le 13 décembre). Pour véritablement venir à bout d'une clandestinité, qui même durablement privée de dirigeants continuerait d'exister en noyaux atomisés, le pouvoir ne peut faire que deux choses : ou bien – une perspective qui ne paraît pas à l'ordre du jour – l'amener à sortir de « *sous terre* », comme on dit, en rouvrant un dialogue avec M. Walesa ; ou bien l'isoler en convainquant la majorité silencieuse que s'ouvrent de nouveaux horizons d'« *entente nationale* » à la Pologne.

Gagner du temps

Cela, le pouvoir, le martèle sur tous les tons, chaque jour, à l'intention de ces onze millions d'anciens membres de Solidarité, mais aussi des syndicats autonomes et de syndicats « de branche » – eux aussi mis hors la loi – qui refusent toujours d'adhérer à ces nouveaux syndicats qui n'ont recruté, eux, que deux millions de personnes. On croit parfois même discerner chez certains dirigeants, qui sont sans doute tout de même intimement convaincus de la nécessité d'aller vers des réformes politiques, une véritable indignation, de n'être ni crus ni crédités de leur bonne foi. L'ennui pour eux, et pour la Pologne surtout, est qu'ils ne paraissent comprendre ni la maturité et la force de l'aspiration démocratique ni le discrédit durable qui entoure désormais tout homme de l'*establishment*, si « libéral » qu'il ait été « *avant la guerre* », c'est-à-dire avant l'état de guerre.

Par peur de remettre le doigt dans l'engrenage des concessions, par crainte des réactions de l'appareil sur lequel elle s'appuie, l'équipe au pouvoir n'a jusqu'à maintenant été capable de proposer au pays, à la place de Solidarité, qu'un Mouvement patriotique de renaissance nationale (PRON), censé représenter l'ensemble des courants du pays – pourvu qu'ils acceptent, bien sûr, les principes du socialisme. Son impact paraît moins probant encore que celui des nouveaux syndicats ; ce qui n'est guère, alors qu'inquiète la crise économique et que la Diète vient de déposer, jeudi 28 avril, un nouveau train de dures mesures d'austérité. Au fond, dans ces conditions, la seule chose qui compte pour le pouvoir est le temps, ce temps qui dure pourtant, sans apporter la « *normalisation* » souhaitée.

Une scène encore, pour mieux comprendre. Elle se déroule dans le courant du premier trimestre dans la région de Kielce. M. Walesa s'est rendu dans un gros bourg pour y passer chez des parents de courtes vacances en famille. Dès la veille de son arrivée, d'importantes forces de l'ordre ont sillonné les alentours en guise d'avertissement à la population. Cela n'empêche pas que l'accueil soit triomphal, que tout un chacun soit dans les rues, essaie de l'observer, de lui parler, de l'approcher. Des amis de la période légale du syndicat arrivent de Varsovie pour voir leur président. En route, ils sont contrôlés à plusieurs reprises, mais pas arrêtés. Sous les micros, bien sûr, on échange des souvenirs de détention et des impressions d'hommes fraîchement revenus à la liberté.

Et puis M. Walesa, de son propre chef, commence à demander qu'on l'excuse d'avoir écrit à la mi-novembre la fameuse lettre à la réception de laquelle les autorités l'avaient fait libérer. « *J'ai fait une erreur* », dit-il, en expliquant qu'il regrette le trouble qui a ainsi pu être semé dans les rangs du syndicat, qu'il regrette aussi d'avoir été libéré avant la plupart de ses camarades. « *Mais*, dit-il, *j'avais appris par la télévision la rencontre entre le primat et le général Jaruzelski* (celle à laquelle Mgr Glemp et le premier secrétaire avaient annoncé pour la première fois la visite du pape et signé un communiqué commun condamnant la grève à laquelle avaient appelé, pour le surlendemain 6 novembre, les dirigeants clandestins de Solidarité). *Je n'avais plus aucune nouvelle, depuis plus de quinze jours, du monde extérieur. Je savais que quelque chose se tramait et je voulais intervenir...* » (Curieuse déjà à l'époque cette crainte si vive d'un tête-à-tête Église-État dont serait exclu Solidarité, cette même crainte qui l'a poussé, il y a vingt jours, à aller rencontrer secrètement les dirigeants clandestins de Solidarité pour réaffirmer spectaculairement l'existence du syndicat.)

En vérité, ses interlocuteurs ne comprennent pas du tout cette autocritique : eux ils ont trouvé la manœuvre tout à fait habile, ils ont été ravis qu'à sa faveur leur président ait été libéré. Comme le pouvoir, les militants de Solidarité pensent que le temps joue pour eux et que, tôt ou tard, l'adversaire sera obligé d'accepter l'idée d'un compromis. Peut-être ont-ils raison. Ou est-ce le pouvoir ? Ce qui est sûr, en tout cas, c'est qu'il faudra longtemps avant que l'une des parties ne parvienne à la conviction que l'autre avait eu raison.

BERNARD GUETTA.

Une radio trop audible pour être vraie

Quelques tracts lancés le vendredi 29 avril à Varsovie avaient annoncé pour 19 h 30 une nouvelle émission de Radio-Solidarité. La veille un brouillage avait eu raison des émetteurs clandestins. A l'heure dite, après l'indicatif, on entend : « *Amis et habitants de Varsovie, ici Radio-Solidarité. Le pouvoir qui se dit populaire a montré son vrai visage (...).* » On apprend que « *des hordes de la police secrète* » ont été lancées sur la capitale, qu'il y a des perquisitions massives, des arrestations et des menaces de représailles personnelles en cas de participation aux manifestations syndicales du 1er *mai*.

Ce n'est pas faux : depuis vendredi matin, la milice, dans un but d'intimidation, parade dans les rues de plusieurs grandes villes et on signale de nombreuses interpellations préventives. A Gdansk, les collaborateurs les plus proches de M. Walesa sont convoqués et reconvoqués dans les commissariats. Aussi de nombreuses personnalités varsoviennes du syndicat ont préféré aller passer le week-end à la campagne.

Déjà quarante-cinq secondes d'émission parfaitement audible. Aucun brouillage. Etonnant : la clandestinité réussit une prouesse. La voilà même qui nargue la police : « *Nous sommes déjà au courant des préparatifs des Zomos (1) et des ordres qu'ils ont reçus. Nous savons de quoi ils sont capables. Nous ne voulons pas de victimes à la veille de la visite du pape (...).* » Tiens ! « *(...) Nous avons décidé de changer la forme des manifestations (...). Restons à la maison.* » Ah ! « *Nous devons être disciplinés afin de ne pas décevoir des millions de nos compatriotes (...), car, de toute façon, Solidarité vaincra.* »

Faut-il les croire ? Après tout, ces hommes qui réussissent à émettre trois minutes durant sans brouillage doivent être bien informés. Trop bien même, mais un peu maladroits : l'audition était vraiment trop nette.

(1) Unités motorisées de la milice chargées de la répression des manifestations.

Un apocryphe en marge des « carnets secrets » de Hitler

Le problème posé par les « carnets secrets » de Hitler est simple. Si le souci de l'histoire prend le pas sur l'affairisme journalistique, le gigantesque ensemble de textes dont Stern affirme disposer livrera vite son secret. Une méthode scientifique à peu près infaillible existe pour déceler les faux en écriture (le Monde du 29 avril) et la critique interne des historiens appliquée à un manuscrit de cette ampleur ne laisse aucune chance aux faussaires. Un fictif « journal de Mussolini » a déjà été démasqué.

Encore faudrait-il abattre sur la table toutes les cartes et ne pas distiller semaine après semaine, contre dollars sonnants et trébuchants, la prétendue « trouvaille du siècle »... Stern ne semble guère pressé de faire passer son joyau à l'expertise. Pourquoi diable ?

JUILLET 1943 RACONTÉ PAR LE FUHRER

Il n'y aura jamais plus grand que moi...

D'entrée de jeu, il faut avertir le lecteur. Le texte qui suit est « apocryphe » c'est-à-dire qu'il n'a pas le sceau de l'authenticité scientifiquement prouvée, mais tous ses éléments sont vrais. Ce n'est donc pas un faux, ni même une falsification, mais un « collage ».

Hitler parlait tout le temps. Un sténographe, en permanence, transcrivait ses considérations politiques, idéologiques, ses souvenirs, ses emportements, ses rêveries, pour alimenter les Mémoires que le Fuehrer envisageait d'écrire « après la guerre ». Ce qui en demeure est assez varié, assez familier — parfois jusqu'à la grossièreté — pour donner matière à des « carnets secrets ».

Nous avons juxtaposé ci-dessous des fragments divers, portant sur le mois de juillet 1943, moment où les Alliés débarquent en Sicile et accélèrent la chute de Mussolini.

Cette « fabrication » à partir d'éléments avérés démontre d'abord que l'« authenticité » connaît plusieurs degrés, et ne se réduit pas à un oui ou à un non. Et puis que les points fondamentaux de la pensée et de la conduite de Hitler sont largement connus, que les textes qui lui sont attribués au bout de quarante ans ne peuvent apporter grand-chose de nouveau.

Un faussaire sérieux élaborerait avec soin ce premier matériel. Il en ferait un manuscrit. Notre goût de la duperie n'est pas assez poussé pour nous inciter à donner au vraisemblable le travestissement du véridique.

J. N.

● 10 JUILLET. Débarquement anglo-américain en Sicile.

● 19 JUILLET. Rencontre avec Mussolini à Feltre, près de Belluno.

« *Mussolini est si perturbé qu'il ne peut suivre l'entretien et demandera ensuite les notes de l'interprète. Il déclare que les Italiens sont à bout et demande des armes et des munitions. C'est toujours une joie très particulière que de rencontrer le Duce. Quelle immense personnalité ! Il est curieux qu'il ait travaillé dans le bâtiment en Allemagne à la même époque que moi. Mon programme a été élaboré en 1919 : je ne savais alors rien de lui.*

» *En me promenant avec lui en 1938 dans la villa Borghese, en comparant son masque avec ceux des bustes, je sentais à quel point il est un des césars romains.*

« *Avec leurs faiblesses, les Italiens ont beaucoup de qualités qui nous les font aimer. Pour moi, l'Italie était la patrie de la notion d'Etat, et l'Empire romain l'unique structure étatique vraiment grand. La musicalité de ce peuple, son sens des proportions et de la beauté des rapports, la beauté de ses habitants ! Avec la Renaissance, un nouveau jour a explosé, et l'homme arien s'est retrouvé lui-même* (1).

Berlin détruit ? Pas une grande perte !

« *On n'a pas le droit de reculer devant les mesures les plus draconiennes pour sauver les nations de la catastrophe. Ni de défendre le point de vue totalement faux que les générations futures pourront réparer les défaites présentes.*

» *Qui oserait dire que ces générations seront celles des géants ? Il a fallu trente ans à l'Allemagne pour se relever. Jamais Rome ne s'est relevée. Voilà ce que dit l'histoire.*

» *Je suis certain qu'il n'y aura dans l'avenir personne de plus grand que moi, de mieux capable de maîtriser les choses. Voilà pourquoi j'y consacre tout mon temps, toute ma tranquillité personnelle. Résolu aux mesures les plus impitoyables.*

» *D'ailleurs, même le vainqueur ne peut jamais dire quand une guerre est terminée. Il s'agit de maintenir une volonté d'acier quand la guerre oscille entre l'offensive et la défensive* (2). »

Pendant l'entretien, Mussolini apprend par un télégramme que Rome vient d'être bombardée : la gare, le Corso Vittorio Emanuele, l'université, ont été touchés.

« *Si les Anglais détruisaient Rome ou Florence, ce serait un crime. Pour Moscou, le dégât ne serait pas grand. Quant à Berlin, ce ne serait malheureusement pas une grande perte.*

» *Paris ? En dehors de l'Arc de triomphe peut-être, rien de grand dans le genre du Colisée, du château Saint-Ange ou du Vatican.*

» *Ah ! ce voyage à Rome, ce cortège vers le Quirinal... C'était autre chose que nos réceptions. Naples, c'est l'Amérique du Sud.* (1).

» *Nos garçons de quinze ans sont dans la D.C.A. et les pompiers. Les femmes dans les usines. Si les hommes de troupe et même les militants de base du parti ont mauvais moral, il ne faut pas craindre les mesures les plus dures contre les cadres. C'est par des mesures très brutales que Staline a totalement redressé le front intérieur qui menaçait de s'effondrer.* »

● 25 JUILLET. Les bombardements alliés sur l'Allemagne redoublent. Annonce du renvoi de Mussolini par le roi.

« *On brise par la terreur. Les gens deviennent fous à la longue après les bombardements sur la Ruhr. Ils ont perdu confiance dans la Luftwaffe. On leur dit : la D.C.A. est très forte. Et puis : la D.C.A. n'a aucune importance. On vient me raconter : nous ne trouvons pas Londres. Ne pas trouver Londres, c'est à faire rougir le cul d'un singe ! Les Anglais ne s'arrêteront qu'une fois leurs villes rasées. Sinon, rien. Nous ne gagnerons la guerre que si nous exterminons l'adversaire plus que l'adversaire ne nous extermine.*

» *Fait venir Goering. Il est froid comme un glacier, en temps de crise. Je n'ai jamais eu de meilleur conseiller. Brutal, mais comme un glacier. Il a traversé avec moi nos crises les plus graves* (4) ».

» *Badoglio, c'est notre pire ennemi. Il annonce qu'il continue à se battre, mais c'est pure trahison. J'attends de savoir ce que dit le Duce. Il faut le faire venir immédiatement en Allemagne. Je suppose qu'il voudra s'entretenir avec moi.*

» *Mais nous prenons tout en main. Arrêter le roi, tout le gouvernement, le prince héritier, Badoglio. Ils en trembleront d'effroi et, en trois jours, se retourneront.*

» *Aller très vite, c'est crucial. Donner le commandement suprême à Rommel. Il a un nom, pas Kesselring. On l'annoncera quand nos parachutistes sauteront sur Rome. Himmler a une très bonne idée : laisser les soldats italiens rentrer chez eux, refaire des unités avec ceux qui veulent. Envoyer les autres travailler en Allemagne. Les fascistes, soldats et officiers, sont rattachés à des unités national-socialistes. J'ai insisté : national-socialistes* (5).

» *Il me faut former des unités qui aient un drapeau politique. L'armée ne suffit pas. Les fascistes sont menacés. Donc, ils marcheront avec nous. Nous ferons des divisions de volontaires* (6).

» *Si les résultats de notre alliance avec l'Italie ne nous plaisent pas dans tous les domaines, cela tient à ce que le roi et la cour ont conservé de très larges possibilités d'intervention dans l'armée et la vie publique* (7).

Même pas un repas chaud !

« *En mai 1938, insupportable de voir le Duce toujours au second rang ! Toutes les surprises heureuses qu'il me ménageait étaient empoisonnées par la simple présence de cette armée de bons à rien arrogants et creux.*

» *La princesse héritière n'était même pas capable de me faire servir un repas chaud pour le déjeuner. La plus humble ménagère allemande, quand je lui fais visite, met toute son ambition non seulement à me préparer le plus beau repas, mais à me le servir à la bonne température. Mais ces descendants dégénérés des plus vieilles races princières ne comprennent rien aux choses de la vie pratique.*

» *Quel plaisir, en revanche, de causer avec une femme aussi pleine d'allure qu'Edda Mussolini ! Comme une telle femme se distingue des autres ! A preuve, le fait qu'elle se soit engagée comme infirmière pour le front de l'Est et qu'elle y soit allée* (8).

» *Le véritable fascisme est ami de l'Allemagne. Mais la clique de la cour est totalement hostile au monde germanique. Le Duce me disait à Florence : « Mes soldats » sont convenables, mais je ne peux » me fier à mes officiers* (9). »

» *Cinquante mille hommes sous les ordres du duc de Bergame. Il faut toujours un duc, de Pistoia, de Bergame. Un duc de toute façon. Les ducs, quand on les connaît personnellement, ce sont des espèces de saucisses, vraiment. Des bouts de bidoche enveloppés dans un titre de duc* (10). »

Le Vatican ? On l'emballe...

« *Le Vatican, on y entre tout de suite. On les emballe. Le corps diplomatique d'abord. Je m'en tape ! C'est un troupeau de porcs. Ensuite, on s'excusera. Nous faisons la guerre après tout. Le temps de prendre les documents qui prouvent la trahison* (11). *Après la guerre, on en finira avec le Concordat. Le déroulement des relations entre l'État et l'Église enseigne à profusion quel effet peuvent avoir durant des siècles les imprudences d'un homme d'État. En se faisant couronner par le pape en 800 à Saint-Pierre, Charlemagne a livré ses successeurs à un pouvoir qui pendant des centaines d'années a fait subir le martyre au peuple allemand.*

» *Si je me tais sur les questions d'Église, que les renards qui la dirigent ne s'y trompent pas. La guerre finie, on demandera compte jusqu'au dernier sou à un homme comme l'archevêque Galen. S'il ne parvient pas à se faire convoquer à Rome, qu'il soit sûr que cette facture ne lui laissera pas un radis. Le nonce pourra retourner à Rome et les diplomates seront les seuls à pleurer la perte d'un poste d'ambassadeur* » (12).

» *Jésus était un Arien. Son père devait être un légionnaire romain. Il n'est pas exclu, en revanche, que sa mère fût juive. Il lutta contre le matérialisme corrupteur de son époque et donc contre les juifs. Mais Paul a profité de la leçon, il a mobilisé la canaille et organisé un pré-bolchevisme. Son irruption a détruit la belle clarté du monde antique.* (13).

» *Le juif a apporté cette idée bestiale que la vie trouve sa poursuite dans l'au-delà : on peut exterminer la vie ici bas, puisqu'elle continue à fleurir dans l'au-delà, alors qu'en réalité l'homme cesse quand il perd sa forme. Il a fallu mille quatre cents ans au christianisme pour aller jusqu'aux limites extrêmes de la bestialité. C'est pourquoi nous n'avons pas le droit de dire que le bolchevisme est déjà surmonté. Plus profondément on extirpera les juifs, plus vite le danger sera conjuré. Un peuple qui n'a pas de juifs est retourné à l'ordre naturel. Je laisse pendante la question de savoir si le juif agit en partant d'une raison supérieure ou simplement par instinct.* (14).

» *Le christianisme est la chose la plus folle qu'un cerveau humain ait jamais produite, une dérision de tout ce qui est divin. Un nègre, et son fétiche, est cent fois supérieur à celui qui croit au miracle de la transsubstantiation.*

» *Les ministres, même membres du parti, et les généraux sont convaincus que nous ne pourrons vaincre sans la bénédiction de l'Église ! Voilà trois siècles que les Allemands se battent pour déterminer s'il faut absorber le bon Dieu sous les deux espèces ou une seule.*

» *J'ai conquis l'État contre la malédiction des deux confessions. Si je m'étais mis à me servir de l'Église, j'aurais aujourd'hui le destin du Duce. Il est lui-même un libre penseur. Mais au lieu de mieux utiliser, comme je l'ai fait, son aile révolutionnaire, il s'est mis à faire des concessions. Moi, je serais entré dans le Vatican, j'en aurais évacué tout le monde, puis j'aurais dit : « Pardon, je me suis trompé. »* (15).



Hitler soldat, par lui-même (1916)

● 26 JUILLET. — « *Le nouveau gouvernement qui s'est formé à Rome n'est constitué que de juifs et de canailles. Il n'a personne derrière lui. La résistance de l'Italie aux Alliés sera nulle. Les fascistes vont venir avec nous. Dès que je saurai où est Mussolini, je le fais cueillir par nos parachutistes. Convoqué Skorzeny pour l'opération. Pour agir contre ce régime putschiste, je dois faire revenir des unités du front de l'Est. Donc liquider la situation là-bas, si l'offensive a échoué. Vu Kluge.* (16).

» *Occuper le Vatican. Ce ne sont que des idées spontanées que je ne laisserai pas ébruiter. Si les fascistes se soulevaient en un seul endroit, si Badoglio était assez intelligent pour parler de collaboration ou de poursuite de la guerre, il y aurait des motifs plausibles pour intervenir.*

» *Chargé Himmler de veiller par les moyens les plus vigoureux à ce que quelques éléments subversifs en Allemagne ne soient pas tentés de fabriquer le même plan que Badoglio. Surveiller les députés au Reichtag. Je ne crois pas qu'il y ait trop à redouter. Le peuple allemand est beaucoup trop hostile à l'Italie.* (17).

● 29 JUILLET. — « *Envoyé à Mussolini pour ses soixante ans les œuvres complètes de Nietzsche. La Méditerranée compte plus que l'Est* (18). »

Liste des documents utilisés pour ce montage :

Max Domarus : *Hitler, Reden und Proklamationen* (Discours et proclamations), t. II, Würzburg, 1963.

Helmut Heiber : *Hitlers Lagebesprechungen 1942-1945* (Conférences de Hitler avec son état-major). Stuttgart, 1962.

Andreas Hillgruber : *Staatsmänner und Diplomaten bei Hitler*, t. II. (Comptes rendus d'entretiens avec des hommes d'État et des diplomates). Francfort, 1970.

Henry Picker : *Hitlers Tischgespräche* (Propos de table de Hitler). Stuggart, 1963.

Dans les notes, ces ouvrages sont désignés par les abréviations suivantes : Do., Lb., St., Tg.

(1) Tg., 133 sq. ; (2) St., 287 ; (3) Tg., 134 sq. ; (4) Lb., 295 ; (5) Lb., 312 ; (6) Lb., 374 ; (7) Tg., 474 ; (8) Tg., 291 ; (9) Tg., 176 sq. ; (10) Lb., 279 ; (11) Lb., 312 ; (12) Tg., 437 ; (13) Tg., 154 ; (14) Tg., 176 sq. ; (15) Tg., 154 ; (16) Lb., 369 ; (17) Do., 2024, 2025 ; (18) Do., 2026.

Le Journal de Mussolini court toujours...

Beaucoup de témoins ont su et quelques-uns ont attesté qu'a partir de son accès au gouvernement, en octobre 1922, jusqu'aux premiers mois de 1944, Mussolini écrivit quotidiennement son journal. Jusqu'en 1930, il utilisait des agendas de la Croix-Rouge : puis des volumes spécialement fabriqués pour lui et portant sur la couverture l'aigle et les faisceaux. Il y notait des événements de sa vie privée, des jugements sur des livres, sur des hommes, et ses affaires de femmes.

Que devinrent-ils ? Deux versions ont été publiées. Selon l'une, il aurait fait tenir les vingt ou vingt-deux volumes à l'ambassade du Japon à Berne, dans les derniers jours de la guerre. Vittorio Mussolini, allant les y reprendre, quelques mois plus tard, constata que le paquet avait été remis à un inconnu venant les chercher de sa part.

Selon l'autre, le ministre de l'intérieur de la République de Salo, Zerbino, qui sera fusillé à Dongo, les reçut du Duce, et les confia à un commissaire de police de Vercel, Giulio Panvini Rosati, à charge pour lui de les restituer à la famille de Mussolini, héritière légale.

En août 1957, la police de Vercel en Lombardie, récupéra chez la veuve du commissaire de police dix volumes. Vingt autres avaient été vendus au secrétaire du parti néo-fasciste de Novare. Quatre étaient perdus. Tels étaient du moins les chiffres publiés, faisant état de trente-quatre agendas au lieu de vingt.

Les dames faussaires

L'intervention de la police avait été provoquée par les déclarations de la veuve et du fils de Mussolini. Priés d'examiner les agendas, alors que *Newsweek*, *Time-Life* et *Fortune* s'intéressaient à leur publication, ils les avaient déclarés faux. L'écriture était mal imitée, trop grande, trop épaisse. Le faussaire avait recopié la graphie de Mussolini, telle qu'elle apparaissait sur les documents officiels, non sur ses papiers privés. Et les annotations étaient, au moins pour certaines, peu vraisemblables.

En novembre 1960, les auteurs du faux furent jugés. C'étaient la veuve du commissaire, sa fille, l'ex-fiancé de celle-ci et un boucher qui avait servi d'intermédiaire dans la vente. Les documents avaient été payés près de dix millions de lires, soit 76 000 francs de l'époque. Les deux complices furent acquittés. La veuve écopa de vingt-six mois de prison, sa fille de trente-quatre. Faux et escroquerie, sans doute. Restait le fait que Amalia Panvini imitait admirablement l'écriture de Mussolini, officielle ou pas. Les photocopies en font foi. Pendant plus d'un an, avant que le *Corriere della Sera* ne démasque toute l'affaire et que la police intervienne, la veuve du commissaire avait appâté les éditeurs, divisé les experts dont tous n'étaient pas convaincus de se trouver devant des faux, en dépit même des constatations de Mme Mussolini.

Loin d'être classée, l'affaire rebondit en novembre 1967. Les quatre agendas portant sur les années de guerre revinrent en circulation par l'intermédiaire d'un franciscain de Milan, le Père Zucca, auteur de l'enlèvement de la dépouille mortelle de Mussolini quelques années avant, et qu'on trouva à plusieurs reprises compromis dans de curieuses affaires d'argent et d'escroquerie. Un mystérieux industriel milanais, Enrico Fumagalli, prit contact avec un étrange anglais d'origine hongroise, Charles Kean, lequel s'aboucha avec le journaliste anglais Clive Irving, qui trouva aux documents une surprenante ressemblance avec les manuscrits authentiques de Mussolini.

Bref, à travers mille méandres, les compères obtinrent de Vittorio Mussolini une déclaration d'authenticité et conclurent un contrat avec le *Sunday Times*, qui paya les agendas cent mille livres, plus une Jaguar au fils du Duce.

Mais la police de Vercel était sur l'œil. Elle s'étonnait de voir quelques amis de la veuve Amalia Panvini fréquenter beaucoup la bibliothèque municipale et y prendre des notes dans les journaux de l'époque fasciste. Perquisition fut prescrite : Amalia avait recommencé et était en train d'achever les cahiers de l'année 1939.

La presse, et tout les hebdomadaires se déchaînèrent autour de la bonne foi de cette pauvre femme qui établissait simplement une chronologie historique pour son propre compte. Etait-ce sa faute si son écriture ressemblait à celle de Mussolini ? Les experts mêmes étaient partagés.

Elle fut disculpée, à l'instruction, du chef de falsification. Pendant des années, elle s'obstina à affirmer que ces documents étaient authentiques, donnés par un *« ami de la famille »*. Les agendas originaux courent toujours. On n'en parle plus guère ? Ont-ils été remis aux archives de l'Etat ? Mais très vraisemblablement aussi, des pages sorties de l'atelier d'Amalia Panvini sont encore en circulation.

Le *Sunday Times* eut l'élégance de raconter comment il s'était fait piéger et conclut avec humour : *« C'était la plus convaincante falsification qu'on ait jamais vue. Il fallut d'immenses efforts pour se procurer du vieux papier et une encre hors d'âge. »*

JACQUES NOBECOURT.

Débat

Le terrorisme arménien

Périodiquement, le terrorisme arménien nous rappelle le génocide de 1915. Ce terrorisme se nourrit essentiellement du refus des autorités turques de reconnaître leurs responsabilités dans l'extermination de plus d'un million d'Arméniens. C'est ce que regrettait récemment M. Claude Cheysson, interrogé à l'Assemblée nationale à l'occasion de l'anniversaire du massacre de 1915 : **« Les Arméniens vivant dans l'empire ottoman ont été victimes d'un génocide que la France condamne ; les faits sont les faits et il n'est du pouvoir de personne de les modifier ou de les faire oublier ; le gouvernement français déplore la position du gouvernement turc, qui persiste à considérer ces événements comme la répression d'une révolte consécutive à l'offensive de l'armée russe. » « Cependant,** ***a ajouté le ministre des relations extérieures,*** **le gouvernement turc d'aujourd'hui ne peut être tenu pour responsable du drame vécu il y a plus de soixante ans par le peuple arménien. On ne peut admettre que les générations actuelles soient accusées de crimes anciens. »**

Comme on pourra le constater en lisant l'article de M. Adnan Bulak, ambassadeur de Turquie en France, la position d'Ankara n'a guère évolué. Raison de plus de mettre en valeur la récente proposition de deux organisations arméniennes des États-Unis, **l'Armenian Educational Council et la Fondation Mamigonian,** ***dont les directeurs MM. Parseghian et Gueriguian viennent d'écrire au général Evren pour condamner l'assassinat de diplomates turcs et pour lui demander d'accepter la constitution d'une équipe mixte d'historiens qui serait chargée de « mieux définir les réalités » historiques du massacre de 1915.***

LE POINT DE VUE D'ANKARA

Au service d'intérêts étrangers

par M. ADNAN BULAK (*)

La multiplication des actes de violence et de terrorisme au cours des dernières décennies est devenue une source de préoccupation pour toute la communauté internationale et, notamment, pour le monde occidental dont la sécurité et la stabilité sont sérieusement menacées.

A un moment où la lutte contre ce fléau nécessite une coopération internationale résolue et effective, certains pays, par insouciance aux calculs politiques, continuent de tolérer l'utilisation de leur territoire comme base d'activités terroristes ou permettent des activités de propagande à l'appui du terrorisme. Il n'est pas surprenant que ces pays mêmes deviennent de plus en plus la cible du terrorisme international.

Le terrorisme international, qui se manifeste sous plusieurs formes, vise la Turquie par des attentats perpétrés contre ses diplomates. Des assassinats organisés et perpétrés par le terrorisme arménien ont coûté la vie durant les dernières années à plus de trente diplomates et ressortissants turcs. En France seulement, six diplomates turcs ont été victimes du terrorisme arménien. En vue de justifier leurs actes criminels, les auteurs de ces assassinats s'évertuent à orchestrer une campagne de propagande raciste basée sur la déformation grossière des vérités historiques.

L'histoire ne saurait être altérée par des propagandes. Cependant, comme les vérités historiques sont peu connues et, en plus, largement et systématiquement dénaturées en France, il serait utile de rappeler les événements principaux que la propagande arménienne essaie de falsifier.

L'« affaire arménienne » figurait à l'ordre du jour des puissances impérialistes, telles que la France, la Grande-Bretagne et la Russie tsariste vers la fin du dix-neuvième siècle. Cette période correspond à l'époque où l'Empire ottoman n'est qu'un pays affaibli sur la pente du démembrement et une proie facile pour ceux qui aspirent à accélérer sa chute. Il convient donc de situer l'« affaire arménienne » dans ce contexte historique, qualifié de « question d'Orient » par le monde occidental.

Ainsi, les puissances colonialistes se servirent des Arméniens ottomans comme instrument de leur politique, et, dans cet objectif, la population d'origine arménienne s'est vue travaillée, excitée, armée et même entraînée et équipée pour des soulèvements. Sous l'effet de cette manipulation ininterrompue, des comités terroristes arméniens se forment à partir de 1880, et des activités séparatistes prennent de l'ampleur au sein de cette communauté pour aboutir à des révoltes dont la première se déclenche à Erzurum en 1890. Elle est suivie, la même année, par des émeutes à Istanbul, puis à Kayseri, Yozgat, Corum et Merzifon en 1892-1893 et à Sasoun en 1894. Ensuite, se succédèrent la révolte de Zeytun, l'attaque de la Sublime Porte en 1895, le soulèvement de Van et l'occupation de la Banque ottomane à Istanbul en 1896, la seconde émeute de Sassoun en 1903, la tentative d'assassinat du Sultan Abdulhamid II en 1905 et la révolte d'Adana en 1909. De la sorte prenait fin entre Turcs et Arméniens une coexistence harmonieuse qui avait duré nombre de siècles et qui avait fait qualifier la population arménienne ottomane de « communauté fidèle et préférée ».

Les comités terroristes arméniens implantés en Europe et en Amérique n'ont pas manqué de décrire toutes ces émeutes et toutes ces révoltes comme autant de massacres d'Arméniens par les Turcs. Ce genre de propagande suscita une émotion considérable dans l'opinion publique chrétienne du monde occidental.

L'alliance russo-arménienne

Les missionnaires, les autorités consulaires et diverses institutions des grandes puissances en Anatolie jouèrent un rôle capital dans la diffusion de cette propagande à travers la presse, servant ainsi les intérêts des gouvernements qui désiraient dresser l'opinion publique contre les Turcs, afin de faciliter le démembrement de l'Empire ottoman.

L'entrée des Ottomans dans la première guerre mondiale le 1er novembre 1914 a été considérée par les comités terroristes arméniens comme l'occasion la plus favorable et tant attendue pour le déclenchement d'un soulèvement général. Cela est avoué de la manière la plus explicite par Mme Louise Nalbandian, universitaire arménienne : *« Le moment le plus opportun pour déclencher le soulèvement général qui verrait la réalisation des objectifs immédiats devait être le moment où la Turquie serait engagée dans la guerre (1). »*

C'est ainsi que les forces ottomanes qui combattaient sur six fronts se sont trouvées, à l'est du pays, exposées aux attaques des bandes arméniennes. Lorsque les troupes russes, dès le début de 1915, pénétrèrent dans le territoire ottoman, elles furent guidées par des unités composées de volontaires arméniens, d'origine russe ou ottomane, auxquelles vinrent se joindre les déserteurs arméniens de l'armée ottomane. Il y a lieu de signaler que parmi les commandants de ces unités figurait également Karekine Pasdermadjian, alias Armen Garo, ancien député du Parlement ottoman.

Il existe plusieurs documents qui confirment cette collaboration russo-arménienne. Par exemple, dans sa lettre du 30 novembre 1918, adressée à Stephen Pichon, ministre français des affaires étrangères, Bogos Nobar Pacha, chef de la délégation nationale arménienne auprès de la Conférence de la paix à Paris, déclarait que *« les Arméniens, dès le début de la guerre, ont été des belligérants* de facto... *puisque au prix des sacrifices les plus lourds et de souffrances endurées pour l'attachement inébranlable à la cause de l'entente, ils ont combattu aux côtés des alliés sur tous les fronts (2) ».*

Les rebelles arméniens, profitant des circonstances de guerre, se livrèrent d'autre part à des massacres massifs contre la population civile turque en Anatolie orientale, attaquèrent les arrières des troupes ottomanes et détruisirent routes et ponts pour anéantir la capacité de combat de l'armée ottomane. Deux autres ex-députés, Hamparsoum Boyadgian, alias Mourad et Papazian, jouèrent le rôle de dirigeants parmi les rebelles.

A la suite de plusieurs appels à l'ordre et des avertissements qui ne rencontrèrent aucun écho favorable auprès du patriarcat et de notables arméniens, le gouvernement ottoman a finalement décidé de réagir. Cette décision consistait à déplacer les Arméniens vivant à proximité des champs de guerre vers des régions à l'abri des hostilités, comme la Syrie qui, à l'époque, faisait partie de l'Empire ottoman. Force est de reconnaître qu'il s'agissait d'une mesure à laquelle plusieurs pays avaient déjà fait appel dans le passé contre leurs propres minorités.

Des instructions particulières émanant des plus hautes autorités de l'Empire avaient été données pour que la vie et les biens des Arméniens soient efficacement protégés. Le conseil des ministres ottoman décida, en effet : *« Quand ces résidents arméniens des villes et villages susmentionnés seront déplacés vers leurs nouveaux lieux de résidence et plus particulièrement en route, on veillera à leur bien-être, à la protection de leur vie et de leurs biens... (3) »*

Il spécifia par ailleurs : *« ... Vous vous assurerez qu'ils reçoivent de la nourriture et tout ce dont ils auront besoin, les frais afférents seront imputés au budget prévu pour les émigrés... Les campements destinés aux personnes déplacées feront l'objet d'une surveillance régulière : il conviendra de veiller aux conditions de bien-être et de prendre les mesures nécessaires pour assurer l'ordre et la sécurité (4) ».*

Aucune volonté délibérée de génocide

Selon les assertions arméniennes, ce déploiement et les événements qui se sont produits auraient coûté la vie à un million et demi d'Arméniens. C'est une estimation tout à fait absurde en raison du fait qu'à l'époque le nombre d'Arméniens vivant dans l'Empire ottoman tout entier était à peine de 1 300 000 (5). Sur ce nombre, près d'un demi-million d'Arméniens vivant à l'est de la Turquie commencèrent à gagner la Russie dès le début des hostilités dans cette région. Selon les documents ottomans, les déplacés étaient au nombre de 700 000 environ, dont une partie considérable s'est rendue par la suite en Europe et aux États-Unis ; 100 000 Arméniens sont restés en Turquie après la guerre. Certes, il y eut des pertes de vies humaines de part et d'autre. Mais elles s'expliquent surtout par des batailles qui faisaient rage, par des activités de groupes terroristes, par des accrochages survenus entre les deux communautés et notamment par la disette et les épidémies qui frappaient sans distinction toutes les populations de la région ; un fait tout à fait ignoré en revanche est le nombre des Turcs qui ont trouvé la mort pendant cette période. Or celui-ci s'est élevé à 2 millions d'âmes.

Il ne s'agissait pourtant aucunement de la volonté délibérée que l'on s'obstine à attribuer aujourd'hui aux Ottomans comme si, un matin de 1915, ils s'étaient brusquement réveillés, animés du désir subit d'anéantir cette communauté fidèle, tellement choyée et protégée durant des siècles.

Plusieurs documents historiques existants réfutent les allégations de la propagande arménienne. Il est temps qu'on en prenne acte en France où cette propagande a libre cours. Il est aussi étrange que certaines personnalités politiques importantes se soient fondées sur cette propagande pour faire des déclarations officielles. Les recherches historiques en cours ne tarderont pas à éclaircir encore davantage les événements que l'on présente comme le « *génocide arménien* ». Les archives et les bibliothèques françaises regorgent de recueils et de documents susceptibles de faire la lumière sur cette « affaire ».

Il est à noter que, dans toutes les zones où ils ont habité, les Arméniens n'ont jamais constitué plus qu'une petite minorité. Ils se sont trouvés majoritaires uniquement dans une partie du Caucase, où ils ont fini par créer un État, lequel a signé un traité de paix avec la Turquie reconnaissant les frontières actuelles et s'est, par la suite, joint à l'U.R.S.S.

Le traité de Lausanne que la République de Turquie a signé le 24 juillet 1923 avec les pays de l'Entente ne contient aucune disposition sur les Arméniens. Ce traité, dont la France est l'un des principaux signataires, entérine les frontières actuelles de la Turquie et classe donc définitivement le « dossier arménien » tant sur le plan historique que juridique.

Tout ce qui précède révèle incontestablement que, pendant ces derniers siècles, les Arméniens ont été utilisés au service d'intérêts étrangers en échange de promesses qui n'ont jamais été réalisées. Aujourd'hui encore, il existe des milieux qui ont intérêt à déstabiliser la Turquie, et qui, dans ce but, se servent toujours du terrorisme arménien.

Le terrorisme arménien insensé ne saurait trouver de justification ni dans le passé, ni dans les normes morales d'aujourd'hui. Il est un défi inadmissible aux valeurs humaines que notre civilisation essaie de défendre. La seule conséquence du terrorisme arménien, accompagnée d'une propagande à outrance, ne peut être qu'une longue liste de victimes innocentes.

(*) Ambassadeur de Turquie en France.

(1) Nalbandian Louise, Armenian Revolutionary Movement, University of California Press, 1963, p. 111.

(2) Archives des affaires étrangères de France, Levant (1918-1929), Arménie, Vol. L. Folio 294-295.

(3) *Décrets du conseil des ministres*, Archives de la présidence du conseil, Istanbul. Compte rendu du conseil des ministres, Vol. 198, Décret 1331/163, mi-mai 1915.

(4) Archives du Foreign Office, Archives nationales, Londres, 371/9158/E 5523.

(5) Le registre annuel (Londres) : 1 056 000, recensement officiel ottoman de 1914 : 1 295 000, Encyclopedia Britannica (1910) : 1 500 000. Le Livre jaune français : 1 555 000.

Un appel pour la création d'une commission historique turco-arménienne

Voici le texte de la lettre que MM. Parseghian et Gueriguian ont fait parvenir le 3 avril dernier au général Evren :

Certains événements auxquels la Turquie a été impliquée durant la première guerre mondiale continuent de jeter une ombre néfaste sur les relations turco-arméniennes, poussant au terrorisme, au mépris des droits de l'homme et à des accommodements inacceptables avec la vérité historique. Certes, les premières décennies de notre siècle ont été dures pour la Turquie, laquelle, en plus de sa participation au conflit mondial, s'est vue obligée de déposer le sultanat et de moderniser l'État. C'est sous cette lumière que l'on doit essayer de comprendre les excès de l'époque.

Sans doute savez-vous que ces événements ont sévèrement affecté les citoyens turcs d'origine arménienne qui ont été pour l'essentiel éliminés de leurs terres ancestrales. Du point de vue arménien, cela a été accompli par la déportation et le massacre ordonnés par le Comité pour l'union et le progrès. La preuve existe que beaucoup de citoyens turcs ont résisté, parfois à leurs dépens, à l'application de ce décret. De même, le gouvernement turc d'après-guerre a établi des cours martiales pour condamner à mort les chefs de file de ceux qui avaient converti le pays en un « abattoir », avec comme résultat l'élimination virtuelle d'une des minorités les plus actives de la Turquie. Dû sans doute au contexte politique particulier de l'époque, le parti nationaliste a malheureusement cru bon de répudier la décision de ce gouvernement, allant même jusqu'à nier les événements, ainsi même que la présence historique des Arméniens en cette partie du monde.

Cette politique de dénégation semble se poursuivre jusqu'à ce jour. Il est même suggéré que les Arméniens étaient les agresseurs, et non les victimes principales et très largement innocentes des événements. Vous pouvez bien comprendre que de telles déformations historiques puissent pousser certains Arméniens au meurtre des fonctionnaires turcs, comme seul moyens d'attirer l'attention de l'opinion mondiale sur ce problème. Cependant, il est clair que le terrorisme en soi n'est pas une solution viable.

De même, nous n'acceptons pas la perte d'innocentes vies turques, pas plus que nous ne pouvons accepter la perte injustifiée de toute vie humaine. Par contre, le monde civilisé ne peut permettre la perpétuation de cette injustice flagrante qui pousse les jeunes Arméniens au meurtre, cela au mépris de leur avenir, de leur liberté et même de leur vie.

Le gouffre de malentendu entre Turcs et Arméniens est en train d'affecter la paix mondiale. La source de ce malentendu réside, en partie, en une différence de perception historique. Mais puisque nous possédons des documents multiples sur la période en question, un certain nombre de personnes dignes de confiance, parmi elles des Turcs aussi bien que des Arméniens, pensent que le moment est propice pour une réévaluation objective des archives turques, françaises, américaines, britanniques et autres, dans le but de tenter de mieux définir les réalités de cette époque de l'histoire. Cette réévaluation, entreprise par des historiens turcs, arméniens et autres, aiderait à combler le gouffre d'incompréhension qui nous sépare, ainsi qu'à établir une base de respect mutuel. Certes, toute révélation historique risque de rouvrir les plaies anciennes ; cependant, c'est le prix qu'il faut payer pour essayer de résoudre tout problème épineux. Il est clair qu'un tel effort de bonne volonté de votre part ne peut que rehausser le prestige de la Turquie et de son gouvernement. Il nous semble aussi que la Turquie d'aujourd'hui peut se permettre de participer à une telle entreprise, à cause du succès de vos efforts initiaux tentant à établir des bases solides de la stabilité politique et économique de la Turquie. Nous demeurons convaincus qu'une telle étude ne peut être inaugurée sans votre approbation et votre soutien.

Nous vous prions donc d'accepter d'ouvrir vos propres archives, et de permettre la poursuite de l'étude historique collaborative que nous proposons. Les points de procédure se régleraient par accord mutuel dès que nous recevrons une réponse positive de votre part. Cet effort serait soutenu par des contributions privées volontaires.

France

La Polynésie dévastée par les cyclones 16 morts, 25 000 sinistrés

De notre correspondant

Papeete. – Jamais, de mémoire de Polynésien, on n'avait vu une telle série de catastrophes s'abattre sur l'archipel. Bilan de six cyclones qui ont frappé le territoire depuis le mois de décembre : seize morts et deux cents blessés dont quarante hospitalisés. L'ampleur du désastre causé notamment par le cinquième de ces cyclones – Veena – se précise aujourd'hui : 2 200 maisons sont complètement détruites, 1 500 le sont à plus de 50 % et 1 350 sont endommagées. On estime le nombre des sinistrés à 25 000, dont beaucoup ont tout perdu. De nombreux édifices publics ont été détruits, des routes ont été coupées, des ponts emportés, les arbres déracinés, des bateaux coulés. La pêche, le commerce, l'industrie, l'hôtellerie ont subi des pertes importantes. Les cultures sont dévastées, en particulier la cocoteraie qui fournit la principale production du territoire, le coprah pour laquelle les responsables s'attendent à une chute de 50 % par rapport à 1982. Les dommages causés à l'élevage et aux cultures maraîchères sont tels qu'il devra être fait appel aux importations.

L'ensemble des dégâts causés par Veena, selon les premières estimations, s'élève à 577 millions de francs. Une facture énorme pour le territoire, dont le budget, voté en 1983, était de 1 688 millions de francs. Paris a versé 30 millions de francs en premiers secours. Depuis plusieurs jours, cent vingt-deux hommes des unités d'intervention de la sécurité civile de Nogent-le-Rotrou et, de Brignoles et cent vingt-quatre sapeurs du 2e régiment du génie de Metz, envoyés à Tahiti, travaillent d'arrache-pied pour abattre les arbres, dégager les routes, redresser les poteaux électriques, réparer ce qui peut l'être.

Par trois avions spéciaux la France a expédié également des bâches, des rations alimentaires, des médicaments, du matériel, des tronçonneuses. L'armée ne ménage pas ses efforts pour aider les communes.

Ces premiers secours s'avèrent bien utiles et grâce aux tentes les habitants ont pu se constituer des abris provisoires, les stocks de matériaux de construction étant pratiquement épuisés. Demain il faudra reconstruire. Le territoire, devant les risques de nouvelles calamités, imposera de nouvelles normes de construction aux habitations.

L'ampleur de la tâche est considérable et l'Assemblée territoriale a décidé jeudi 28 avril la création d'une agence de la reconstruction, pour coordonner, animer et financer les actions de reconstruction des habitations, des exploitations agricoles et aider au redémarrage des activités économiques. Pour alimenter cette agence, les élus ont décidé de resserrer les dépenses de fonctionnement du territoire, de créer et d'augmenter certaines taxes, de faire des emprunts auprès des banques locales et de l'État. Les aides du Fonds Peuropéen de développement et des conventions particulières avec le ministère des transports et le ministère de l'urbanisme et du logement sont également sollicitées. Le Territoire, qui sera amené à modifier son budget d'équipement, est intervenu enfin pour que soient consentis des prêts à très bas taux pour les particuliers et les entreprises sinistrées.

Ces premières mesures traduisent *la volonté du pouvoir politique* local, mais l'avenir de la Polynésie est bien sombre. Il faudra plusieurs années pour relancer la production agricole et les activités économiques. Entre-temps les importations augmentant, le déficit de la balance commerciale déjà spectaculaire, ne sera qu'aggravé. Seule perspective encourageante : le tourisme, même si quelques hôtels ont dû fermer, les mesures de restrictions en devises devant inciter, en effet, les visiteurs à se rendre en Polynésie, dans la zone franc. Dans l'immédiat, hélas, ce sont les fonds qui manquent le plus et Tahiti accueille avec gratitude les aides de toute sorte et de tous horizons, des États et Territoires du Pacifique Sud, des conseils généraux de France, des associations, etc. Pour les Polynésiens, dont la générosité est légendaire, la solidarité est soudain une réalité qui rompt leur sentiment d'isolement.

PHILIPPE GUESDON.

Une fréquence exceptionnelle depuis la fin de 1982

Le nombre des cyclones tropicaux ou dépressions tropicales (1) – Lisa (10-15 décembre 1982), Nano (23-27 janvier 1983), Orama, appelé aussi Nisha (2-28 février), Reva (8-17 mars), Veena (9-14 avril), William (19-22 avril) – qui ont balayé la Polynésie française depuis décembre 1982 est tout à fait exceptionnel. D'après les archives du service de la Météorologie nationale en Polynésie, on a compté quatorze cyclones ou dépressions tropicales (1) destructeurs de 1831 à 1982 (dont deux sont incertains en 1865 et 1905).

Les plus graves se sont produits en février 1878 (cent dix-sept morts aux Tuamotu, en janvier 1903 (cinq cent dix-sept morts aux Tuamotu), en mars 1905 et en février 1906 (plus de cent cinquante morts aux Tuamotu. (2). Mais dans les vingt-cinq dernières années, il y a tout de même eu en 1958, 1967, 1968, 1970, 1976 et 1981 une douzaine de cyclones ou dépressions qui ont fait des dégâts plus ou moins importants dans l'un ou l'autre archipel de la Polynésie française.

Selon des études faites par la Météorologie nationale, le risque d'occurrence de cyclones ou fortes dépressions varie selon les régions de la Polynésie française, dont les îles sont disséminées sur une dizaine de millions de kilomètres carrés du Pacifique. Il est en moyenne de un par siècle dans le nord des Marquises, de un à trois par siècle des Marquises au nord des Tuamotu, de quatre à huit par siècle des Tuamotu aux Gambier (en passant par Tahiti et Bora-Bora), de un tous les deux ou trois ans des îles Cook aux îles Australes.

En général, les conditions météorologiques et océaniques permettant la formation des cyclones tropicaux n'existent pas en Polynésie française (à l'exception de la zone méridionale) pendant l'été austral et *a fortiori* pas du tout pendant l'hiver austral : une dépression tropicale ou un cyclone ne peut se former, semble-t-il, que si la température superficielle de la mer est supérieure à 27 °C ou 28 °C et surtout que si la lame d'eau surchauffée a au moins 60 mètres d'épaisseur.

Comme le montrent les deux cartes établies par les chercheurs de l'Office de recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM) à Papeete, la situation hydroclimatique du quatrième trimestre 1982 et du premier trimestre 1983 est très différente de la situation moyenne. Ces cartes indiquent aussi que c'est tout le Pacifique qui est ainsi perturbé.

Le phénomène de l'*upwelling* qu'elles mentionnent est l'arrivée en surface d'eaux relativement fraîches montant d'une profondeur de 100 à 200 mètres. *El Niño* (3) est le brusque remplacement le long des côtes du Pérou et de l'Equateur des eaux superficielles fraîches – et riches en ressources vivantes – habituelles *par des eaux beaucoup plus chaudes* (qui font disparaître les poissons et tuent par inanition des foules d'oiseaux de mer).

La situation hydroclimatique du Pacifique est suivie depuis une douzaine d'années par des chercheurs américains et par des océanographes de l'ORSTOM. Ces derniers, en particulier, font faire des mesures régulières – et bénévoles – par des bateaux marchands français, japonais, américains, britanniques et australiens qui sillonnent le Pacifique (*le Monde* du 24 janvier 1979). Ce sont ces mesures répétées et d'autres non moins régulières prises sur les côtes des terres entourant ou parsemant le Pacifique, ainsi que les images envoyées par les satellites, qui ont permis de se rendre compte de l'ampleur des phénomènes qui affectent tout le Pacifique certaines années, sans qu'on ait décelé un rythme régulier quelconque.

A quoi faut-il attribuer ce bouleversement de la situation hydroclimatique du Pacifique ? On ne le sait pas en l'état actuel des connaissances. Certains pensent à un changement de la circulation stratosphérique (dont la cause est inconnue). Mais ce n'est là qu'une hypothèse.

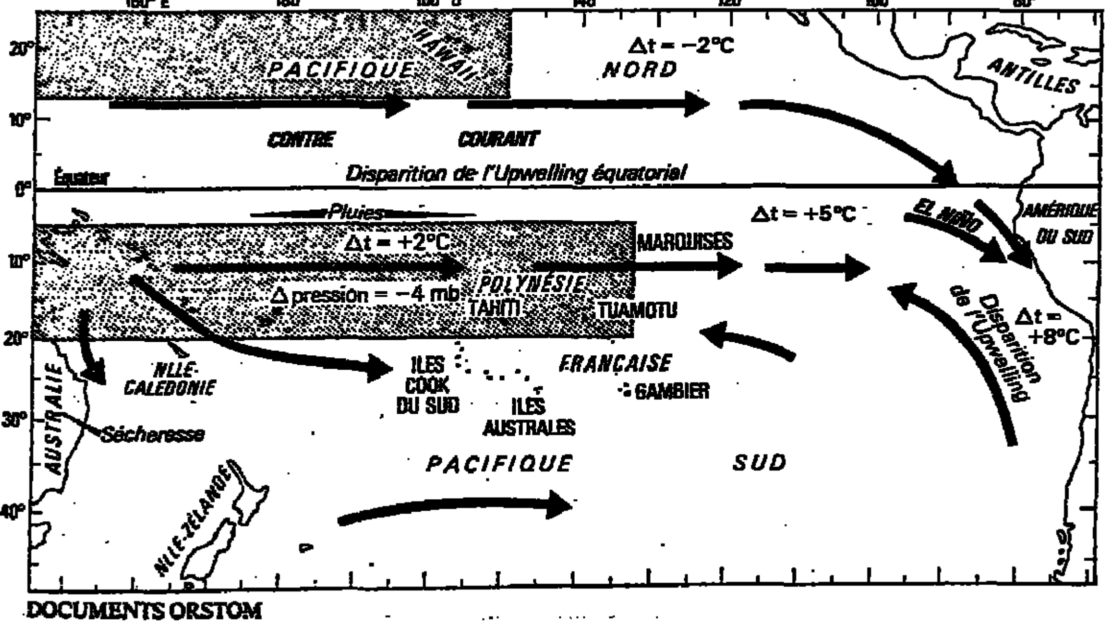
YVONNE REBEYROL.

SITUATION HYDROCLIMATIQUE MOYENNE

160° E 180° 160° O 140° 120° 100° 80°
HAWAII
PACIFIQUE NORD
ANTILLES
CONTRE COURANT ÉQUATORIAL NORD
Équateur
UPWELLING ÉQUATORIAL
COURANT ÉQUATORIAL
CONTRE COURANT SUD
MARQUISES
POLYNÉSIE FRANÇAISE
ILES COOK DU SUD
TAHITI
TUAMOTU
GAMBIER
ILES AUSTRALES
NLLE-CALEDONIE
AUSTRALIE
NLLE-ZÉLANDE
AMÉRIQUE DU SUD
Upwelling côtier
PACIFIQUE SUD

(22) Température océanique en surface — Courant océanique — Zone à risque cyclonique

SITUATION HYDROCLIMATIQUE AU 4ème TRIMESTRE 1982 ET AU 1er TRIMESTRE 1983



DOCUMENTS ORSTOM

(1) Par convention, on parle de cyclone tropical lorsque les vents moyens près du centre du système sont supérieurs à 116 kilomètres à l'heure. Lorsque ces vents soufflent à 46-61 kilomètres à l'heure, on a une dépression tropicale faible ; à 62-87 kilomètres à l'heure, une dépression modérée ; à 88-116 kilomètres à l'heure, une dépression forte.

(2) Les Tuamotu sont particulièrement vulnérables, car ce sont des atolls dont l'« altitude » maximum n'est que de quelques mètres. Toutes les îles très *basses sont facilement balayées* par la mer démontée.

(3) Le phénomène a reçu le nom d'El Niño (Enfant Jésus, en espagnol), car il commence le plus souvent aux alentours de Noël.

Nominations militaires

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Charles Hernu, le conseil des ministres du vendredi 29 avril a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● **Terre.** – Sont nommés : inspecteur de l'infanterie, le général de division François Magne ; commandant la 3e division blindée, le général de division Henri de Broca ; commandant la 2e division blindée, le général de division Claude Jutel ; inspecteur technique des bâtiments et travaux du génie, le général de brigade Georges Fournon ; commandant la 12e division d'infanterie et la 23e division militaire territoriale, le *général de brigade Jacques Julien* de Zélicourt ; inspecteur du matériel, le général de brigade Pierre Digier ; sous-chef d'état-major de l'armée de terre, le général de brigade Bertrand de Caumia-Bailleux et le général de brigade Daniel Valéry.

● **Air.** – Sont nommés : commandant les transmissions, le général de brigade aérienne Louis Iribarne ; commandant en second la Force aérienne tactique (FATAC) et la 1re région aérienne, le général de brigade Alain Suquet.

● **Service de santé.** – Sont promus : médecin général inspecteur, le médecin général, médecin-chef des services hors classe Jean-Marie Dornoy ; médecin général, les *médecins-chefs de service de classe* normale Henri Antoine (nommé médecin-chef de l'hôpital d'instruction des armées Percy), Maurice Fromantin (nommé directeur-adjoint du service de santé du 1er corps d'armée et de la 6e région militaire), André Lanoire et Pierre Pingannaud ; pharmacien chimiste général, le pharmacien chimiste chef des services de classe normale Bernard Bergeret.

Sont nommés : directeur du service de santé du 3e corps d'armée et de la 1re région militaire, le médecin général inspecteur, *médecin chef* des services hors classe Jean-Pierre Thomas ; inspecteur du service de santé de l'armée de terre, le médecin général inspecteur, médecin chef des services hors classe Robert Duriez ; directeur adjoint du service de santé du 3e corps d'armée de la 1re région militaire, le médecin général, médecin chef des services de *classe normale* Armand Eme ; médecin chef de l'hopital d'instruction des armées du Val-de-Grâce, le médecin général, médecin chef des services de classe normale Léon Garreta ; sous-directeur « organisation » à la direction centrale du service de santé des armées, le médecin général, médecin chef des services de classe normale Michel Darmandieu ; chef des services pharmaceutiques et chimiques de la 1re région militaire et du 3e corps d'armée, le pharmacien chimiste général Paul Ramel.

● **Gendarmerie.** – Sont promus général de brigade, les colonels Jean Bellœil, Benoit Canniccioni, Claude Ducoudray (mis à la disposition du président de l'Assemblée *nationale* pour servir en situation hors budget), Christian Pradier et Alain Lejoly (nommé commandant la 2e région de gendarmerie).

Est nommé commandant la 6e région de gendarmerie, le général de brigade Robert Boule.

UN MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Le conseil des ministres, réuni vendredi 29 avril au palais de l'Elysée, a décidé le mouvement préfectoral suivant :

LOIRET :

M. Jean Terrade, préfet commissaire de la République des Hauts-de-Seine, est nommé commissaire de la République de la région Centre, commissaire de la République du Loiret, en remplacement de M. Jean Rochet, nommé préfet hors cadre.

[Né en 1920 à Aubenas (Ardèche), M. Jean Terrade occupe, à partir de 1944, divers postes dans l'administration préfectorale. Il est, en 1949, sous-préfet de Lodève, puis directeur de cabinet du préfet de la Guadeloupe, sous-préfet de Pointe-à-Pitre, secrétaire général de la Marne. En 1963, il devient sous-préfet de Brest et, le 15 juin 1970, préfet de la Martinique avant d'être nommé le 30 mai 1973, directeur de cabinet (10 avril 1975) de M. Olivier *Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM*-TOM, M. Terrade avait été nommé préfet de la Loire le 8 septembre 1976, puis préfet des Hauts-de-Seine le 29 novembre1978.]

HAUTS-DE-SEINE :

M. Dieudonné Mandelkern, maître des requêtes au Conseil d'État, directeur au secrétariat général du gouvernement, est nommé préfet, commissaire de la République des Hauts-de-Seine en remplacement de M. Terrade.

[Né le 29 octobre 1931 à Paris, licencié en droit, ancien élève de l'École nationale d'administration, M. Mandelkern est maître des requêtes au Conseil d'État depuis 1965. Avant d'être nommé directeur au secrétariat général du gouvernement, en 1974, il avait exercé notamment les fonctions de chef de service des affaires culturelles et de l'information au secrétariat d'État aux affaires étrangères, chargé de la coopération (1965-1968), secrétaire général du conseil supérieur de l'Agence France-presse (1969-1974), rapporteur général de la commission technique des ententes et des positions dominantes (1970-1975) et de commissaire du gouvernement près les formation contentieuses du Conseil d'État (1972-1974).]

∴

D'autre part M. Pierre Cayron, sous-directeur au ministère de l'intérieur, est nommé secrétaire général de la préfecture de la région Ile-de-France.

DEUX SONDAGES

● *Selon un sondage réalisé par IPSOS* du 6 au 15 avril auprès d'un échantillon représentatif de mille quarante-trois personnes et publié dans*France-Soir Magazine* du 30 avril, les « *cotes d'amour* » de MM. Michel Rocard et Raymond Barre sont en progression. Le ministre de l'agriculture, qui est jugé « *sympathique* » par 65 % des personnes interrogées, gagne 4 points par rapport à l'enquête effectuée le mois dernier, et l'ancien premier ministre 3 points. En revanche, les cotes de MM. François Mitterrand et Pierre Mauroy sont en baisse. Le président de la République est jugé « *sympathique* » par 56 % des personnes interrogées (59 % précédemment) et le premier ministre par 46 % (50 % précédemment). En ce qui concerne la « *cote d'efficitité* » de ces personnalités politiques, M. Rocard gagne 6 points et M. Barre 2 points. M. Mitterrand, qui « *parait efficace* » à 42 % des personnes interrogées, perd 7 points, et M. Mauroy 1 point.

● *Selon un sondage effectué par la SOFRES* pour un groupe de journaux de province et réalisé du 8 au 13 avril sur un échantillon national de mille personnes, 41 % des Français éprouvent de la « *sympathie* » pour M. Jacques Delors (contre 34 %) : 35 % des personnes interrogées le trouvent « *compétent* », 28 % « *courageux* » et 23 % « *honnête* ». 42 % des personnes interrogées le classent au centre gauche, 32 % au centre et 7 % à gauche ; 46 % trouvent qu'il explique bien sa politique économique aux Français et 39 % qu'il ferait un bon premier ministre.

M. ROBERT CAPDEVILLE (P.S.) président du conseil régional du Languedoc-Roussillon

De notre correspondant

Montpellier. – Le conseil régional du Languedoc-Roussillon a élu à sa présidence M. Robert Capdeville (P.S.), président du conseil général de l'Aude. Celui-ci succède à M. Edgar Tailhades, sénateur socialiste du Gard, âgé de soixante-dix-neuf ans, qui n'était pas candidat à sa propre succession.

M. Capdeville a été élu par 38 voix et 20 bulletins blancs. Cette élection ne constitue pas une surprise, le P.S. détenant à lui seul la moitié des cinquante-huit sièges de l'assemblée régionale. Elle s'est jouée, avant les débats publics, au *sein du groupe socialiste, qui a tranché* entre trois candidats : MM. Jean-Pierre Vignau, conseiller général de l'Hérault, premier vice-président du conseil général, considéré comme le dauphin de M. Tailhades ; Gérard Delfau, sénateur de l'Hérault et proche de M. François Mitterrand, et Robert Capdeville.

ROGER BECRIAUX.

[Ancien député de la troisième circonscription de l'Aude (1973-1978), conseiller général du canton de Couiza depuis 1953 et président du conseil général de l'Aude depuis 1973, M. Capdeville est âgé de soixante-quatre ans.]

● Le conseil des ministres, réuni vendredi 29 avril, *a fixé au dimanche* 25 septembre 1983 la date des prochaines élections sénatoriales, qui concerneront les départements de la série B (de l'Indre-et-Loire aux Pyrénées-Orientales et la Réunion).

A PARIS

Vifs incidents à la fin de la manifestation contre le projet de loi sur l'enseignement supérieur

Quelque huit mille étudiants ont défilé, vendredi 29 avril après-midi, à Paris pour protester contre le projet de loi de l'enseignement supérieur. Groupés, place de la Sorbonne, à l'appel de la « Coordination nationale des étudiants contre la réforme Savary », ils étaient venus des unités d'enseignement et de recherche (U.E.R.) de droit et de sciences économiques et d'unités pédagogiques d'architecture de six universités parisiennes (Paris-II, IV, V, IX, X et XII). Quelques étudiants en odontologie ont salué leur passage près de la gare Montparnasse, mais n'ont pas voulu se joindre au cortège.

Au terme du parcours autorisé, l'esplanade des Invalides, si pour la plus grande partie les manifestants se sont dispersés vers 17 heures, un noyau dur, composé d'étudiants décidés à « marcher sur l'Assemblée nationale » et de meneurs identifiés comme ayant appartenu à des groupes d'extrême droite, s'est heurté aux forces de police. Après des échanges de cailloux et de tirs de grenades lacrymogènes, l'affrontement a continué jusqu'après 19 heures. Les policiers ont poursuivi les manifestants qui, par un large détour, boulevard des Invalides, rue de Sèvres, boulevard Saint-Germain, rue Danton, boulevard du Palais, place du Châtelet, rue de Rivoli, ont tenté de revenir aux abords de l'Assemblée nationale. Une quarantaine de manifestants ont été interpellés. Les forces de police ont annoncé qu'elles comptaient une trentaine de blessés légers dans leurs rangs.

Des manifestations d'étudiants en droit, médecine et odontologie ont eu lieu dans plusieurs autres villes. A Lille, quelques affrontements entre policiers et manifestants se sont produits, lorsque ces derniers ont allumé des feux et commencé à enlever des pavés ; légers incidents aussi à Toulouse où quatre cents étudiants ont manifesté dans le centre de la ville.

« Prendre l'Assemblée nationale »

On aurait pu en rester là. Tout s'était plutôt bien passé depuis le départ de la Sorbonne. Un service d'ordre qui veillait. Chaque centre universitaire derrière ses pancartes, architecture en tête, colorée et irrespectueuse. Une allure joyeuse, une tenue plus printanière que deux jours auparavant, des slogans : *« Savary t'es foutu, les facultés sont dans la rue »*, ou bien *« Chaud, chaud, chaud, le printemps sera chaud »*.

On aurait pu en rester là. L'esplanade des Invalides était bien verrouillée par les forces de police. L'accès à l'Assemblée nationale par le quai d'Orsay ? Barré par des C.R.S.. Le pont Alexandre-III ? Barré par des gendarmes mobiles. Le plus gros des manifestants n'a pas attendu le résultat d'une entrevue annoncée avec des députés de l'opposition : ils s'en sont allés. Mais, vers 17 heures, les premiers cailloux commencent à pleuvoir. Des étudiants du Centre universitaire de Malakoff (Paris V-René-Descartes) qui tentaient de s'interposer y renoncent, mais les gendarmes mobiles ne bronchent pas.

La pression se fait, petit à petit, plus forte, et des manifestants cherchent à contourner l'obstacle par la voie sur berge en direction du Palais-Bourbon. *« A l'Assemblée nationale, à l'Assemblée nationale ! »* Affrontements plutôt rudes entre manifestants et brigades d'intervention. S'approvisionnant au chantier de l'aérogare des Invalides, les étudiants arrosent les policiers de pierres et de parpaings. Premier tir de grenades lacrymogènes. Il y en aura d'autres : des manifestants renversent des baraques de chantierr et utilisent des lance-pierres. Les policiers débouchent des rues adjacentes et refoulent de l'esplanade, les irréductibles, jusqu'à la hauteur de la rue de Grenelle, boulevard des Invalides.

Ici s'engage un dialogue entre un commissaire et des membres du service d'ordre étudiant. *« laissez-nous cinq minutes pour nous regrouper et annoncer la dispersion »*, demande un des responsables du Centre Assas. *« O.K. »* Deux minutes plus tard, le commissaire revient : *« Vous êtes en train de déconner. On prend des pierres plein la gueule. Ça suffit. »* Et, après une marche front contre front, la poursuite reprend ; le boulevard des Invalides est remonté au pas de course, le canon à eau de la police en deuxième ligne.

Pendant plus d'une heure, une errance des manifestants, apparemment sans chefs, sans itinéraire, va se prolonger, les forces de police aux talons. Jusqu'au quartier Latin, avec au passage, l'attaque d'un car de police-secours, rue de Rennes. Au carrefour Odéon, les brigades motorisées prennent le relais des C.R.S. Les manifestants, réduits à quelques centaines, essaient encore, après être passés sous les fenêtres de la préfecture de police, d'ériger des barricades de planches et de clôtures, rue de Rivoli. Ils lorgnent toujours vers l'Assemblée nationale, via la Concorde. Mais des cars de police en empêchent l'accès. Désarroi dans les petites rues près de la Bourse du commerce. C'est la fin.

Quelques-uns prendront le métro pour rejoindre la place de la Concorde où de nombreux cars de police les attendent. Une quarantaine de manifestants seront interpellés. Un dernier carré dans les jardins des Tuileries ne désespère pas : *« Nous recommencerons lundi. »*

SERGE BOLLOCH et CHARLES VIAL.

Errance

Que cherchent-ils donc, ces manifestants, en criant : *« A l'Assemblée nationale ! »* un vendredi après-midi, alors que les députés ont rejoint leur circonscription ? Assaut symbolique, comme si tout le pouvoir à leurs yeux était concentré là, avec pour rempart des policiers *« qui sont au service d'un pouvoir pourri »*. Dans l'affrontement, ces jeunes en colère n'hésitent pas à faire le coup de poing contre les forces de police qu'ils préféreraient savoir *« à Aulnay, contre les bougnoules... »*.

Certains d'entre eux ont appris qu'il suffit de minorités additionnées pour faire vaciller l'autorité publique. D'autres, à l'origine hostiles à un projet de loi qu'ils connaissent mal, se voient entraînés dans une opposition qui n'était pas leur premier dessein. Bravade, jeu printanier, envie de se montrer à la hauteur de leurs aînés et réelle concience politique se conjuguent. Que peut faire en face un gouvernement qui semble, pour l'heure, plutôt soucieux d'éviter l'affrontement trop cuisant entre jeunes et policiers ? La longue errance des manifestants les plus acharnés vendredi en fin d'après-midi ne s'explique pas, en effet, sans ces consignes de sang-froid données aux forces de police, même si, en cours de route, s'y est ajoutée la consigne d'appréhender des manifestants en flagrant délit de violences.

Autre explication : l'absence de véritables chefs chez ces jeunes désorientés. De véritables chefs de leur âge, de leur compagnonnage universitaire, et capables de les encadrer sur le terrain.

S. B. et C. V.

LES ACTIONS DU F.L.N.C. SUR LE CONTINENT

La police estime que les auteurs des attentats se trouvent parmi les quatorze personnes interpellées

« Toutes les affaires vont sortir. »
A la brigade criminelle de Paris où, quatorze personnes sont entendues dans le cadre de l'enquête sur les cinq attentats dans la capitale revendiqués vendredi 29 avril par le F.L.N.C., les policiers, qui pensent déférer au parquet huit interpellés, estiment avoir découvert les auteurs des attentats. Plusieurs dizaines de kilos d'explosifs ainsi que des détonateurs ont encore été saisis dans la nuit de vendredi à samedi.

Terrorisme et faux-monnayage

De la chance. La brigade criminelle de Paris comme les services centraux de police judiciaire en ont eu, vendredi 29 avril, après la *« nuit bleue »* du Front de libération national de la Corse (F.L.N.C.) sur le continent. Cela explique la rapidité des interpellations— *quatorze* personnes étaient toujours entendues samedi matin —et le bon espoir des policiers de trouver les auteurs des six attentats réalisés en région parisienne — cinq à Paris, un à Alfortville — sur les quinze revendiqués par le Front dans l'Hexagone. Agissant en flagrant délit, les policiers seraient ainsi en mesure de clore à leur avantage la première manche, dont l'échéance est la fin des gardes à vue, dimanche 1er mai.

« Deux coups de pot. » De ces hasards qui font l'ordinaire de la littérature policière. Un scénario avec « flash-back » qui impose de revenir, avant l'heure des attentats, dans la nuit de vendredi. Jeudi soir donc, un homme est entendu par la direction centrale de la police judiciaire, à l'Office central pour la répression du faux monnayage, des faux moyens de paiement et contrefaçons. *A priori*, aucun rapport avec la Corse, encore moins le F.L.N.C. : une affaire de fausse monnaie, américaine notamment. Mais voilà que tout bascule.

L'homme entendu parle brusquement d'un appartement où il se trouvait ces jours derniers et où l'on fabriquait des bombes destinées à exploser *« cette nuit »*. Il mentionne au passage le F.L.N.C. Surprise des policiers : les nationalistes corses et la fausse monnaie ? L'un d'eux s'apercevra cependant, plus tard, que les renseignements généraux avaient annoncé, il y a quelque temps, l'implication du F.L.N.C. dans le faux monnayage. Dans l'immédiat, l'urgence l'emporte : une heure, un peu plus, un peu moins, en tout cas peu de temps avant le début des attentats — *à 1 heure vendredi* matin — un service policier sait en effet qu'ils vont avoir lieu !

C'est le branle-bas de combat. Les directeurs centraux, les chefs des services parisiens, sont tirés de leur sommeil. Une trentaine de fonctionnaires de la brigade criminelle du commissaire Jacques Genthial sont mobilisés alors qu'ils n'étaient pas de permanence. Des équipes commencent à aller sur le terrain au moment même où se produisent les premières explosions. Le fil de l'enquête se déroule vite, très vite. L'appartement indiqué, dans le treizième arrondissement, est perquisitionné. Une mine : des tampons et reçus du F.L.N.C., une vingtaine de détonateurs, des carcasses vides de réveils, des bouts de ruban adhésif, des morceaux de fil électrique..., autant d'éléments matériels correspondant aux caractéristiques des machines infernales des attentats de la nuit. Dans le lot, car les deux affaires — terrorisme, fausse monnaie — sont imbriquées : une *« somme considérable »* de faux dollars américains. On parle de 800 000 francs en faux dollars.

Une filature de routine

Cet appartement n'est cependant pas celui de François Gaggini, l'une des personnes interpellée dès vendredi matin. L'une des plus notables, puisque n'ayant pas fait mystère, dans le passé, de son action à Paris pour la cause nationaliste corse. Le considérant comme le *« responsable du F.L.N.C. »* dans la capitale, les policiers s'intéressent à lui de longue date. Toutefois, contrairement à ce que nous avons *écrit dans nos éditions du 30 avril*, ce ne serait pas lui mais son frère, Vincent Gaggini, dont le nom est apparu aux marges de l'affaire « Breguet-Kopp », ces deux *« amis »* du terroriste Carlos actuellement emprisonnés en France.

Deux frères qui, tout en défendant l'identité corse, divergeraient politiquement : Vincent plus à gauche, plus internationaliste et tiers-mondiste ; François plus purement nationaliste. François qu'à l'évidence les policiers ne relâcheront *pas de bon cœur : tout leur travail* des quarante-huit heures de garde à vue consiste à établir les liens des différents interpellés, à recouper les témoignages, à utiliser les confessions des uns pour confondre les autres. Un travail qui, samedi, avait tourné à leur avantage.

C'est ici qu'intervient le deuxième « coup de pot ». Nouveau retour en arrière : jeudi soir, vers 19 heures, des inspecteurs des R.G. parisiens suivent un militant corse, Bustori. Une filature de routine. Il les conduit à la gare Montparnasse, y rencontre quelqu'un, va à une voiture, en sort un sac de plastique, etc. Rien de suspect en soi. Aussi la filature sera-t-elle interrompue. Mais vendredi matin, après que la gare Montparnasse a été l'un des cinq objectifs visés à Paris, les R.G. font logiquement le rapprochement. *Le* renseignement est transmis à la brigade criminelle qui, à la mi-journée, procède aux interpellations de Bustori et de son compagnon. A l'enquête et aux interrogatoires de confirmer ou non le lien...

Tel est le scénario. Une histoire sans « super-flics », ni rivalité en gloriole des uns et des autres. *« Pas de guerre des polices »*, confie un enquêteur. A quoi il faut ajouter le regard scrupuleux de la huitième section du parquet du tribunal de Paris, dite section criminelle, dirigée par M. Laurent Davenas. Une enquête chanceuse, dont la rapidité illustre aussi, une nouvelle fois, la faible assise sociale, si ce n'est son inexistence, du « terrorisme interne » en France.

EDWY PLENEL.

LE CONFLIT ENTRE LE GOUVERNEMENT ET LES INTERNES ET CHEFS DE CLINIQUE

La lettre de M. Pierre Mauroy répond aux principales revendications des grévistes

Signé de M. Pierre Mauroy, le texte remis aux internes et chefs de clinique au cours de leurs assises, nationales du 29 avril après divers coups de théâtre, s'efforce d'apporter satisfaction aux internes et chefs de clinique sur l'essentiel de leurs revendications. La réponse des grévistes sera connue le 2 mai.

En particulier, le premier point répond à la plus ancienne de leurs demandes, celle qui, depuis les débuts du mouvement, avait suscité le plus de détermination. *« Compte tenu de la spécificité des U.E.R. médicales et des carrières cliniques*, précise le document signé du premier ministre, *la concertation sera organisée sur la notion d'un corps unique hospitalo-universitaire (...) des médecins hospitaliers à plein temps exerçant en C.H.U. »*

Le gouvernement annonce ainsi son intention de renoncer à créer pour les carrières hospitalo-universitaires un corps « de rang B », dont les grévistes ne voulaient en aucun cas, redoutant de voir se constituer par ce biais un corps de titulaires subalternes à vie.

« La spécificité des U.E.R. médicales, précise le deuxième point du texte du 29 avril, *sera reconnue au sein de l'Université dans le projet de loi sur l'enseignement supérieur. »* Qu'implique le terme « reconnue » ? Une modification du texte par la voie d'amendements au cours de la discussion parlementaire ? C'est l'hypothèse la plus vraisemblable. Le gouvernement, sur ce point, dispose d'un délai appréciable puisque le projet qui doit être discuté par l'Assemblée nationale au cours de cette session ne viendra devant le Sénat qu'à l'automne.

Le troisième point apporte d'importantes précisions d'ordre financier. *« Le gouvernement*, indique le texte, *confirme ses dispositions antérieures selon lesquelles les modifications de la loi du 31 décembre 1970 ne comporteront pas d'article faisant état d'une harmonisation du mode de financement des établissements d'hospitalisation privés ou de celui des établissements publics. »* Le gouvernement renonce donc à faire figurer dans la loi portant réforme hospitalière — dont l'examen parlementaire est reporté à l'automne — une « harmonisation » dans les modes de financement des deux secteurs d'hospitalisation, public et privé, qui aurait signifié l'application aux cliniques privées du « budget global » prévue dans les hôpitaux dès janvier 1984. Pour beaucoup, cet alignement des modes de financement des deux secteurs impliquait, à terme, l'« étranglement » de l'hospitalisation privée.

Quatrième disposition du texte du 29 avril : le gouvernement précise que *« le ministre des affaires sociales interviendra auprès des caisses d'assurance-maladie pour que soit examiné rapidement le principe d'une bonification pour les anciens médecins hospitalo-universitaires s'installant en secteur libéral. »*

Que signifie le terme « bonification » utilisé dans le texte ? De quel poids dispose le ministre de tutelle de la Sécurité sociale pour encourager cette dernière à accepter d'intégrer dans les négociations conventionnelles des dispositions propres à *faire reconnaître la spécificité* du travail des anciens internes et chefs de clinique ? Seule la discussion de la prochaine convention, en 1985, le dira. Il semble cependant que les précisions apportées le 29 avril et l'écoute bienveillante qu'ont manifestée aux internes et chefs de clinique les grandes organisations syndicales de médecins permettreont aux négociations de s'ouvrir, à ce propos, sur une base favorable.

Postes supplémentaires

Le gouvernement n'a pas parlé de *prêts bonifiés d'installation, garantis* par l'Etat, aux anciens internes et chefs de clinique. Ce point sera, sans aucun doute, soulevé lors des prochaines étapes de la concertation.

Le texte indique, dans son point 5, que des *« postes supplémentaires hospitalo-universitaires seront créés, résorbant au fur et à mesure les départs à la retraite, augmentant ainsi les débouchés actuels offerts par les hôpitaux universitaires »*. Le gouvernement prend ainsi en compte le relatif blocage des débouchés hospitalo-universitaires prévisible jusqu'aux années 90, blocage provoqué par l'abondance des nominations après 1968 et annonce son intention d'anticiper dès à présent sur les créations de postes prévues pour les années à venir.

En outre, le texte indique que, c'est dans l'attente de la réforme définitive, les postes actuellement considérés comme réservés. dans la pratique, à d'anciens chefs de clinique le demeureront au cours de cette période transitoire, ce qui devrait rassurer les grévistes sur la permanence de leurs débouchés dans des postes formateurs.

Enfin, le texte assure qu'*un « calendrier de paiement des gardes et astreintes sera établi »* et que *« le paiement de la troisième garde est acquis dès à présent »*. Les internes effectuent, en effet, un certain nombre de gardes qui ne leur soit pas rémunérées : le nombre de ces gardes gratuites ne sera donc plus que de deux chaque mois.

CLAIRE BRISSET.

Coup de poker

L'attitude adoptée par le gouvernement dans le conflit des internes et chefs de clinique apparaît comme un vrai coup de poker. Depuis plusieurs jours, de nombreux contacts avaient été établis entre les responsables syndicaux du mouvement et le cabinet de M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale. Des contacts marqués par la volonté conjointe de trouver une solution pour sortir de l'impasse actuelle. C'est dans ce contexte que la nomination par le premier ministre, le 26 avril, du conseil des médiateurs dut être prise en compte. Elle le fut apparemment sans difficulté.

Reçus le 28 avril par M. Pierre Mauroy, les médiateurs étaient présents dès le lendemain à Vincennes aux assises nationales des internes et chefs de clinique. Il est donc peu vraisemblable qu'ils aient joué un véritable rôle dans la concertation en cours. En revanche, leur participation aux assises comme la signature de M. Pierre Mauroy confèrent aux résultats un caratère solennel auquel il faut ajouter un indéniable effet de « coup de théâtre » plus ou moins bien organisé.

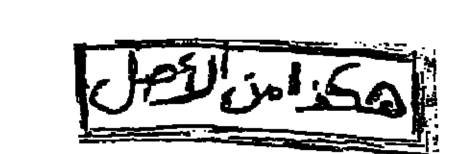
L'intersyndicale des internes et des chefs de clinique n'a pris aucune position au cours de ses assises concernant la suite de son mouvement, et aucun appel n'a été lancé. La décision avait auparavant été prise de renvoyer les votes — à bulletin secret — dans les différents C.H.U. au lundi 2 mai dans la matinée. Une réunion des délégués nationaux devait se tenir le 30 avril à Paris.

Comment interprétera-t-on dans les « assemblées générales souveraines » la démarche gouvernementale ? Quels seront les effets à distance de l'« événement parisien » ? Quelle exégèse fera-t-on du texte gouvernemental ? La majorité des médecins grévistes verra vraisemblablement dans l'acceptation du corps unique hospitalo-universitaire une avancée positive. Dans un télex daté du 13 avril, adressé aux recteurs, le ministère de l'éducation nationale indiquait en effet, à propos des *« projets intéressant l'Université »* que la *« discussion était ouverte »* avec, comme un des thèmes principaux : *« la création d'un corps titulaire de rang B dans les disciplines cliniques »*.

La position des internes et des chefs de clinique y était alors présentée comme une *« proposition contradictoire »*. Deux semaines plus tard, elle ne l'est plus et est reprise sans la forme d'un engagement gouvernemental. Le texte de M. Mauroy s'oppose donc clairement aux termes de la note du ministère de l'éducation nationale qui indiquait, le 13 avril : *« Le nouveau statut universitaire va comporter l'existence de deux corps, A et B. Il s'agit là d'un choix gouvernemental déterminé après de longues discussions contradictoires. »*

L'attitude gouvernementale pose une autre question. Le choix d'entreprendre des négociations particulières avec les internes et les chefs de clinique se justifie sans doute par la nécessité de mettre un terme à un mouvement de grève qui affecte le fonctionnement de l'ensemble des C.H.U. et qui va entrer dans sa septième semaine. Ne risque-t-elle pas, néanmoins, de modifier la stratégie des syndicats de médecins hospitaliers — grévistes ou non grévistes, — qui n'ont pas encore pour leur part obtenu de réponses aussi positives à leurs revendications ? L'évolution de la situation dans les hôpitaux dépend maintenant des contacts actuellement établis entre les responsables syndicaux, le gouvernement et le conseil des médiateurs.

JEAN-YVES NAU.



Société

UN PÈLERINAGE A CHARTRES

La longue marche de la foi

Le pèlerinage du monde du travail de Chartres a trente-six ans. Mais aujourd'hui les marcheurs sont bien différents de ceux qui prirent la route en 1947.

Vendredi 22 avril, vers 19 heures, plusieurs centaines de sacs à dos s'entassent sur le trottoir longeant l'esplanade des Invalides. Leurs propriétaires les ont laissés avant de rejoindre le petit groupe, leur « chapitre », avec lequel ils vont partager ce pèlerinage. Dans la soirée, des cars les déposent à Orphin, village situé à 6 kilomètres de Rambouillet. Là commence la longue marche qui doit les conduire à Notre-Dame de Chartres.

Ici, rien n'est officiel, pas de patronage, d'aucune sorte. Voilà pourtant trente-six ans que ce pèlerinage existe. *« L'histoire a débuté par un pari »*, confie M. Robert Lalande, qui n'a pratiquement jamais manqué un rendez-vous depuis 1947. Ouvrier et militant catholique actif, il rencontre un jour des scouts dans l'usine où il travaille. *« Nous revenons de Chartres à pied, c'était formidable »*, lui disent-ils. Piqué au vif, il décide de partir à son tour avec deux amis. Trois la première fois, ils sont quinze l'année suivante, puis bientôt cent, et davantage encore.

L'idée était au départ, explique M. André Baduel de *« permettre un contact entre les ouvriers. Il y avait parmi nous de vrais mystiques, et il n'était pas rare de voir des gens marcher les bras en croix. » « Les choses ont changé*, poursuit-il, *et les jeunes sont beaucoup plus nombreux qu'autrefois. »* Au fil du temps, le pèlerinage s'est ouvert à toutes les catégories sociales. David est une sorte de hippie, militant antiraciste, dont le sac porte inscrit en grosses lettres *« Amour et liberté »*. La religion ? Il ne s'en était pas tellement soucié jusqu'au jour où il a participé à ce pèlerinage *« pour voir »*. C'était il y a trois ans. *« Je n'étais jamais entré dans une église »*, raconte-t-il. Depuis il ne manque plus un seul rendez-vous de ce qu'il appelle *« son pélé »*.

Christian témoigne. Stagiaire infirmier, vingt ans, il raconte comment il s'est senti *« interpellé pour être à l'écoute des personnes souffrantes ». « Je me suis aperçu que les malades avaient besoin de moi et en même temps j'ai été heureux parce que je les rendais heureux. Je me sentais un véritable besoin de leur parler, de communiquer avec eux. »* Cette idée de communication sera l'un des principaux thèmes du pèlerinage.

Françoise n'est pas pratiquante. Employée de bureau à Bruxelles, elle est très solitaire. *« On m'avait dit que c'était sympathique et qu'on pouvait se faire des amis. »* Plus engagée est Monique, infirmière de nuit à Liège, qui est venue *« rencontrer et partager sa prière »*.

Recherche et rencontre

D'autres sont à la recherche de quelque chose. C'est le cas d'Anne, la jolie Coréenne de vingt-quatre ans. Adoptée il y a une dizaine d'années par une famille française, elle a rencontré la religion catholique. *« Je crois en Dieu*, dit-elle très simplement, *mais je n'arrive pas à me réaliser. En participant, je viens chercher une aide qui me permettra enfin de me situer, de comprendre quel chemin je dois adopter. »*

Si l'effort nécessaire pour faire 50 kilomètres à pied n'est pour certains pas considérable, il constitue pour d'autres une véritable performance, qui devient la preuve de leur volonté à dominer les difficultés auxquelles ils sont confrontés. Ainsi Josiane, petite femme de trente-cinq ans, bouleversée par un drame familial, qui, au soir de son arrivée à Chartres, avouait *« avoir trouvé dans cette aventure fraternelle la force de continuer »*.

Dimanche matin, enfin, au détour d'un petit bois apparaissent à l'horizon les clochers de Chartres. Encore quelques heures. Le véhicule de la Croix-Rouge qui suit le pèlerinage charge les plus fatigués, mais pas Joseph Godenne. A soixante-quatorze ans, cet ancien fermier, aidé de sa canne, ira sans faiblir jusqu'au bout de la route. Il faut dire que le Père Joseph en a vu d'autres. Passionné du Premier Empire, il participe chaque année – à pied et en costume – à l'anniversaire des grandes batailles de Napoléon. *« J'aime marcher et j'aime l'histoire*, confie-t-il, *mais j'aime aussi rencontrer des amis avec qui je peux partager ma foi. »*

Rue de la Porte-Guillaume. Une ruelle abrupte qui grimpe vers la cathédrale. En tête, les pèlerins ont hissé sur leurs épaules la Vierge et l'enfant Jésus, mais, explique André, vieil habitué de ce rendez-vous de Chartres, *« c'est tous unis dans l'amitié et la prière que nous parvenons en haut. » « On a sa sueur, sa pluie et le poids des kilomètres*, ajoutera-t-il. *On est appauvri physiquement, et pourtant tellement plus riche. »*

J.-N. F.

EN MARGE DE L'ANNÉE SAINTE

Miracles en hausse

Préfet de la Congrégation romaine pour les causes des saints, le cardinal Pietro Palazzini enregistre une augmentation des miracles. L'Année sainte, qui s'est ouverte récemment, n'est pas, nécessairement, à l'origine de cette progression.

De notre correspondant

Rome. – Le miracle est, par définition, une espèce rare, *a fortiori* dans un monde comme le nôtre qui se veut guidé par la raison. Pourtant, l'irrationnel d'origine transcendantale a toujours droit de cité. Mieux, il s'étend. Même le matérialisme dialectique supposé conduire le monde socialiste ne saurait en venir à bout. C'est du moins ce qu'affirme, dans une récente interview à la revue *Perspectives dans le monde*, le cardinal Pietro Palazzini.

Une déclaration dont l'angélisme pourrait confondre, n'était son caractère autorisé sinon officiel : le cardinal Palazzini est, en effet, préfet de la Congrégation pour les causes des saints et, à ce titre, la personne la mieux placée pour parler en connaissance de cause. *« Assurément*, affirme le prélat, *les miracles augmentent. Nous avons actuellement en examen une dizaine de cas. Au reste, la tendance des miracles à se développer est notable partout dans le monde. Les pays dans lesquels domine un régime communiste ne font pas exception. La Pologne est, à cet égard, un exemple lumineux. »* Outre le Père Maximilien Kolbe, récemment béatifié par Jean-Paul II, la Pologne a deux autres « recrues » en instance de béatification (1) : un prêtre et une religieuse. *« Nous sommes actuellement en train d'examiner les miracles que celle-ci a accomplis »*, précise le cardinal. Selon lui, *« les miracles seraient plus nombreux dans les pays de l'Est s'il n'était pas si difficile de les étudier, les médecins ayant peur de se prononcer »*.

Le cardinal Palazzini, aujourd'hui âgé de soixante et onze ans et qui, dans les années 50, fut l'un des fervents protagonistes des croisades anticommunistes de l'époque, avait adopté une position très conservatrice lors du concile Vatican II. Paul VI ne lui confia aucune charge. En revanche, Jean-Paul II lui a attribué, en 1980, la direction de la Congrégation pour les causes des saints. A l'époque, fut aussi désigné membre de celle-ci un Polonais, Mgr Filsikowski. Le cardinal Palazzini, qui fut très lié à Mgr Escriva de Balaguer, fondateur de l'Opus Dei, espère que celui-ci sera bientôt canonisé. La chose devrait être facilitée par la position favorable récemment adoptée par Jean-Paul II à l'égard de l'Opus Dei.

Le diable aussi

Admettant que la nature des miracles change en raison des progrès de la médecine, le cardinal Palazzini rappelle cependant que, dans la majorité des cas, un événement de caractère miraculeux a trait à une guérison. En revanche, affirme le prélat, *« un prodige qui se produit au cours d'une séance de spiritisme, par exemple, ne peut être qu'œuvre du diable ». « Car celui-ci*, affirme le cardinal, *en tant que nature angélique douée de pouvoirs exceptionnels, peut faire des « miracles », mais seulement d'un genre très particulier. »*

Procédure assouplie

En fait, si les miracles augmentent, c'est aussi, semble-t-il, pour une raison toute prosaïque. La procédure de béatification ou de canonisation a, *en effet, été* assouplie par le cardinal Palazzini. Autrefois, la compétence pour instruire une procédure en béatification revenait à la Congrégation des rites, fondée par le pape Sixte V, en 1588. Paul VI institua la Congrégation pour les causes des saints en 1960. Elle fut chargée de présenter ses conclusions au pape, à qui il revient de décider si la personne doit devenir « vénérable », « bienheureuse » ou « sainte ». Désormais, en vertu des dispositions prises par le cardinal Palazzini, ce sont les évêques locaux qui instruisent le cas soumis, déjà documenté, à la Congrégation, ce qui accélère la procédure.

Et le nombre de miracles requis pour accéder à la béatification ou à la sainteté n'est plus aussi strict qu'avant (1). Par la volonté de Jean-Paul II, le Père Kolbe a été *« dispensé »* de miracles pour devenir saint. Durant cette Année sainte, on peut penser que la moisson de miracles du cardinal Palazzini se doit d'être particulièrement riche.

PHILIPPE PONS.

(1) Compte tenu d'assouplissements récents de la procédure, il faut, théoriquement, avoir accompli deux miracles pour être proclamé bienheureux et quatre pour être saint.

Sports

La crise du deux-roues

L'industrie du cycle va mal. Les ventes baissent. De gros nuages pèsent sur les deux-roues et sur le sport cycliste. La reprise ne devrait pas se manifester avant 1986.

Vainqueur de Liège-Bastogne-Liège, une classique de haut niveau, le jeune Néerlandais Steven Rooks a élargi l'audience du groupe Sem-France-Loire, qui cumule les succès depuis le début de la saison. Les dirigeants de cette formation d'origine modeste ont atteint leur but. En principe ! Car dans le monde du vélo, qui ne tourne plus très rond, les choses ne sont pas aussi simples. Les victoires coûtent cher, surtout aux petites équipes, et les brillants résultats ne se traduisent pas toujours par de bonnes opérations financières. C'est si vrai que la marque France-Loire, qui n'a jamais bénéficié d'une publicité aussi large, est sur le point de déposer son bilan.

Elle n'est malheureusement pas la seule dans ce cas. Motobécane, deuxième constructeur français avec une production annuelle de 500 000 bicyclettes, connaît des difficultés identiques. Et d'autres risquent de suivre. On parle de Mercier, qui équipe des routiers professionnels depuis cinquante ans et, aux dernières nouvelles, la participation de Peugeot serait remise en cause l'an prochain... Peugeot, qui s'est toujours intéressé à la compétition cycliste !

Cette crise sans précédent, qui fait peser une lourde menace sur le sport cycliste, a pour cause principale la situation précaire de l'industrie du cycle. Car si les budgets sont généralement couverts par les « sponsors », il reste que les efforts demandés aux constructeurs dépassent souvent leurs possibilités. Ainsi, la production de France-Loire (le fabricant des vélos Jacques Anquetil et Raymond Poulidor), qui s'établit à 100 000 bicyclettes en 1982, a chuté de 25 % d'une année à l'autre.

Un marché saturé

La France a construit l'an passé 2 112 059 bicyclettes contre 2 265 514 en 1981. Ces deux chiffres font ressortir une diminution d'environ 7 %. Quant aux exportations, elles sont aussi en baisse, de 21 % (505 065 modèles vendus sur les marchés extérieurs contre 643 733 en 1981), sauf vers les États-Unis et la Grande-Bretagne. Aussi, une production annuelle de l'ordre de deux millions de bicyclettes demeure excessive, puisque l'on assiste à un phénomène de saturation du parc. Celui-ci est évalué à 19 millions de vélos (le volume des machines circulant régulièrement n'excéderait pas 3 millions).



Une « sextuplette ». (Extrait de l'ouvrage de Jean Durry : le Vélo. *Denoël, 1976.)*

Étant donné que les usagers renouvellent en moyenne leur bicyclette tous les six ou sept ans, une reprise pourrait se manifester à partir de 1986, si l'on prend comme base 1980, année record pour la production. Encore faudrait-il que les pouvoirs publics adoptent une politique réaliste en faveur des deux-roues et qu'une infrastructure convenable soit mise en place pour faciliter la pratique du vélo, notamment dans les villes.

L'avenir immédiat apparaît donc très sombre pour les industriels du cycle et pour le sport cycliste qui subira inévitablement les effets de la récession. Ancien président de la Fédération française de cyclisme (F.F.C.) et porte-parole de la Chambre syndicale du cycle, M. Olivier Dussaix prévoit, à plus ou moins brève échéance, une « sponsorisation » totale des groupes sportifs, actuellement au nombre de sept. Quand on sait que, il y a trente ans, vingt-cinq marques françaises possédaient leur équipe professionnelle sans recevoir d'aide extérieure, on admettra que la situation n'a pas évolué dans le bon sens et qu'elle s'est détériorée rapidement. Le mouvement semble irréversible.

JACQUES AUGENDRE.

Le volant ou le guidon

Au moment où l'on met avec insistance l'accent sur la promotion des transports collectifs, n'est-il pas paradoxal d'étudier les complémentarités d'usage pouvant exister entre la voiture et les engins à deux roues, dotés ou non d'un moteur ? Pourtant, c'est le ministère des transports qui a confié à un organisme privé (1) le soin de réaliser une enquête sur ce thème, dont les résultats lui ont été communiqués fin 1982.

Pour les auteurs de cette étude, il faut d'abord retenir les avantages par rapport à la voiture individuelle. Moindre encombrement de la voirie, consommation énergétique inférieure et économie de coût (à l'achat comme à l'usage) sont trois points d'importance. Ensuite, le deux-roues utilisé comme véhicule complémentaire peut améliorer l'accessibilité aux terminaux de transports collectifs. Enfin, à compter du moment où les pouvoirs publics entreprendraient d'indispensables efforts en vue d'améliorer les conditions de sécurité des usagers du deux-roues (pistes cyclables, garages protégés, etc.) et où une baisse sensible des coûts des assurances serait décidée, un certain nombre d'automobilistes se diraient prêts à troquer le volant pour le guidon.

Qui sont les possesseurs d'engins motorisés ? Des hommes, le plus souvent jeunes, dont la plupart sans enfants, et qui sont plus nombreux parmi les ouvriers et employés, alors que les cyclistes sont à peu près uniformément répartis dans les différentes catégories socio-professionnelles de la population. Mais, si le vélo est plus fréquemment considéré comme un engin de loisir, cyclomotoristes et motocyclistes font double usage de leur machine, à la fois moyen de transport et d'agrément. Rapidité, plaisir, liberté sont les trois arguments principaux avancés par les propriétaires de deux-roues à moteur.

Peu utilisé chez les adultes d'âge « intermédiaire » (trente-cinquante ans), le cyclomoteur apparaît pour les jeunes comme un *« deux-roues de transition »* qui présente les mêmes inconvénients *que le vélo sans offrir* les avantages de la moto. L'enquête établit ainsi une « hiérarchie » des moyens de transport individuels, où la voiture tient la place de l' *« indispensable »*, la moto celle du *« luxe »* ou de la *« passion »*, le cyclomoteur étant jugé *« provisoire »* et le vélo *« complémentaire »*.

Ce qui ressort de l'enquête et devrait donner au ministère matière à réflexion, c'est que, parmi les non-utilisateurs de deux-roues interrogés, un bon tiers d'entre eux pourraient envisager soit de revenir, soit d'accéder à l'usage régulier d'un tel engin, notamment pour assurer leurs trajets domicile-travail. Enfin, ceux qui utilisent déja voiture et deux-roues jugent cette complémentarité tout à fait réelle, qu'il s'agisse des périodes de vacances-loisirs ou du travail.

Ainsi, moyennant la mise en œuvre d'une véritable politique de réhabilitation du deux-roues, les problèmes de circulation dont souffrent aujourd'hui toutes les villes pourraient-ils être, du moins partiellement, résolus. En tout cas, les constructeurs japonais sont optimistes : les accords récemment signés entre Honda et Peugeot, aux termes desquels la firme française pourra produire en *France des scooters sous licence* japonaise tandis que Honda-Tokyo achètera à Peugeot des vélos *made in France*, en sont la preuve évidente.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(1) Le Codra (Conseil à la décision et à la réalisation en aménagement).

L'homme au scénario pervers

Un marquis de Sade au petit pied. Un violeur. Sadique conquérant hier, aujourd'hui honteux. Tel apparaît Daniel Guimpier, jugé du 26 au 29 avril par la cour d'assises de Melun.

De notre envoyé spécial

Melun. — Le soir, Daniel Guimpier recevait de temps en temps des amis. Il occupait un studio au Plessis-Bellevile, à proximité de l'aéroport de Roissy. C'était un bon garçon, sociable, de vingt-six ans. Une vie simple qui pouvait se résumer en quelques mots : une enfance couvée entre ses parents, une adolescence timide, un service militaire tranquille, un travail hautement qualifié de mécanicien à Air France, des voyages, une voiture, une petite amie. Daniel Guimpier, lorsqu'il se rendait chez les uns ou les autres parlait boulot, photographie et jouait au 421 et au scrabble.

Mais Daniel Guimpier souffrait. Sa vie était comme deux caissons étanches. Son paradis – dodo-boulot - était morne, et son enfert terrifiant. Il y avait lui et l'autre. « *Cet autre que nul ne connaît. Cette chose sans nom venue je ne sais d'où, sans raison, pour détruire...* » Daniel Guimpier ressentait des bouffées incontrôlables. A quatre reprises au moins — de mai 1977 à novembre 1979 — il s'est lancé sur de petites routes de la région parisienne, aux limites de cette grande banlieue qui vire à la province. « *Cette chose ne vient pas en vous ; non, elle vous prend* », écrit-il. Et la femme, entrevue sur le bas-côté d'une route, était catapultée dans sa voiture, sous la menace d'un pistolet d'alarme ou des coups. Peu importe que la femme fut grande ou petite, forte ou mince, jeune ou d'âge respectable. Il fallait qu'elle fut là, serve et silencieuse.

Le délire calme, conscient et cynique de Daniel Guimpier poussait sans ménagement ses victimes dans son enfer. Jeanne B., alors âgée de quarante-huit ans, maraichère, Michèle F., dix-huit ans, gardienne d'enfants, Emilia Lopes, vingt et un ans — qui permit par ses renseignements l'arrestation de Guimpie — furent séquestrées, violées, soumises à des sévices sexuels. Le 9 décembre 1977, une jeune employée de boulangerie, Noëlle Matti, dix-sept ans, décèdera par asphyxie lente dans ce studio assourdi par une musique synthétique. Attachée par les poignets à une barre métallique fixée en hauteur, le cou ceinturé, une mandarine bloquée dans la bouche, bâillonnée, sa mort était pratiquement inévitable. L'accusé abandonnera le corps nu dans un champ de maïs déchaumé.

Cette mort n'arrêtera pas Daniel Guimpier. Il était prisonnier, ont expliqué les experts-psychiatres, d'un « *scénario pervers très contraignant dans sa logique* » . Un rituel précis et froid s'était institué : toilette des victimes, actes sexuels, utilisation d'instruments et de pommades, liens aux poignets et aux chevilles. « *C'est venu de lectures d'ouvrages pornographiques. C'est une idée fixe que je m'étais mise dans la tête* » , a murmuré l'accusé, pressé de questions par le président, M. Jean Lassus.

A force d'examiner des moteurs, le mécanicien Daniel Guimpier a dû se persuader que les femmes sont à leur image. Il esquivait la tendresse. Il se voulait dur pour mieux réduire ses victimes à leur sexe : des appareils à jouir. Dans son paradis — qui le décevait tant — sa petite amie, une aide-soignante, ne lui assurait qu'une « hygiène ». Mais dans son enfer, les fantasmes se sont enflammés.

Daniel Guimpier, garçon fragile, n'a pas supporté, à l'âge de vingt-deux ans, de quitter sa famille trop éloignée de son lieu de travail. Cet éloignement d'une centaine de kilomètres lui est apparu comme un exil. Plusieurs voyages en Thaïlande ont accéléré une mauvaise « cristallisation » : apprentissage des plaisirs de la sodomie, certitude que la femme est une étrangère, un objet. D'anciennes terreurs et des cauchemars de son enfance ont resurgi. En 1977, il est passé à l'acte, déchirant les dernières résistances, réalisant ses fantasmes, minutieusement.

Enregistrement

Daniel Guimpier n'était pas dément au moment des faits. Huit collèges d'experts (médecins, psychiatres, sexologues) l'ont dit, avec plus ou moins de nuances. Guimpier est néanmoins un malade, une personnalité à la dérive, entre la psychose et la névrose, ces deux grands groupes d'affections mentales. Un « *hystéro-dépressif* », a-t-on dit.

« *Cela se soigne ?* » ,ont demandé les jurés. Réponse : oui et non. La pharmacopée existe. Des médicaments effacent les pulsions sexuelles. Un sexologue a évoqué sans sourciller la destruction du noyau ventral de l'hypothalamus siège des pulsions agressives. « *Une aventure thérapeutique comme une analyse, serait longue — dix, vingt ans — avec des aléas* », a dit un expert.

Le rouge au front, l'homme au scénario pervers a écouté. Sans un mot. Peu avant ses crimes, il avait enregistré sur un ton uni et doucereux un descriptif — type des sévices à commettre sur « *une jeune fille de vingt ans* ». Une demi-heure d'enregistrement insupportable. Daniel Guimpier, qui s'était spontanément accusé de trois crimes après avoir été arrêté pour un viol, a pleuré discrètement. Au juge d'instruction, il avait déclaré : « *Je veux simplement dire que si l'on m'identifie au personnage qui ressort de l'écoute de l'enregistrement que vous avez transcrit, je demande la peine de mort.* »

Après les plaidoiries de ses avocats, Mes Françoise Cotta et Jacques Stul, le « *bon peuple de France* », selon l'expression du président, l'a condamné à la réclusion criminelle à perpétuité.

LAURENT GREILSAMER.

M. de Kerveguen inculpé de faux en écritures

M. Yves Le Coat de Kerveguen, cinquante-sept ans, maire de Vigny (Val-d'Oise), vice-président du conseil général du Val-d'Oise, conseiller régional, ancien député et ancien suppléant de M. Michel Poniatowski à l'Assemblée nationale, a été inculpé, vendredi 29 avril, de faux en écritures publiques, complicité, recel et escroquerie par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles (Yvelines).

Cette inculpation était attendue, après celle de Mme Solange Grie-Schroetter, ancienne secrétaire de quatre syndicats intercommunaux (*le Monde* du 29 décembre 1981). Inculpée, en novembre 1981, de faux en écritures publiques et escroqueries à la suite de détournements dépassant 600 000 F, après une plainte de M. de Kerveguen lui-même, Mme Grie-Schroetter mit en cause ce dernier, reconnaissant avoir gardé pour elle-même une partie des sommes détournées, mais avoir remis le reste au maire.

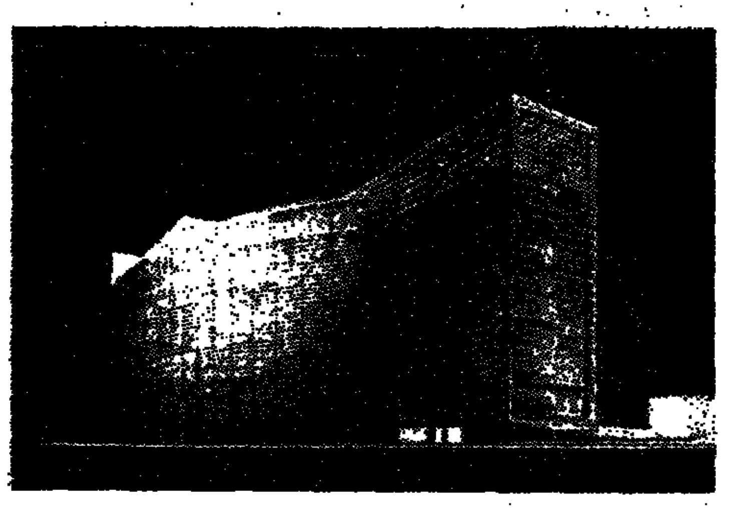
● *La conclusion d'une bévue judiciaire.* — Trois des quatre malfaiteurs libérés par erreur en février ont quitté libres, vendredi 29 avril, le tribunal correctionnel de Créteil (Val-de-Marne) après l'énoncé du jugement les condamnant à des peines de prison ferme non couvertes par leur détention provisoire (*le Monde* du 25 février). Au terme du jugement, le président n'a pas, en effet, ordonné de mandat de dépôt à l'audience à l'encontre des trois prévenus présents Azoulay, D'Andréa et Briat. Absent à l'audience, Patrick Langlois s'est vu infliger par défaut quatre ans de prison ferme, sans mandat d'arrêt.

Les quatre hommes avaient été arrêtés par la brigade de recherches et d'intervention (BRI) lors d'une tentative de hold-up à main armée en décembre 1981. Ils avaient été inculpés d' « association de malfaiteurs » et de « transport d'armes ». Ecroués, ils avaient été remis en liberté parce qu'un magistrat avait oublié de renouveler, dans les délais, l'ordonnance les maintenant en détention.

L'INSTITUT DU MONDE ARABE QUAI SAINT-BERNARD

Les voiles de l'islam

C'est un chantier d'angle. Le boulevard Saint-Germain, qui irrigue la rive gauche, du populaire à ceux qui le gouvernent, de la Maub' au Palais-Bourbon, prend sa source quai Saint-Bernard. C'est là, à la limite de la ville ancienne et des grands carrés froids de la faculté des sciences, que des baraquements démolis, quelques arbres sacrifiés, signalent l'ouverture d'un chantier important : l'Institut du monde arabe.



D'abord prévu dans le quinzième arrondissement, il est destiné à « *changer l'image du monde arabe en France* », selon Philippe Ardant, président de la Fondation créée en 1980 par la France et dix-neuf États arabes. L'édifice, qui abritera à la fois un centre culturel (bibliothèque, salles d'exposition, musée enrichi par les collections françaises) et les réunions du Haut Comité, c'est-à-dire les dignitaires des pays concernés, devait être construit rue de la Fédération, à l'emplacement d'un terrain de sport.

Les protestations des riverains et le différend qui s'ensuivit entre l'État et la Ville de Paris avaient conduit le gouvernement issu du « changement » à proposer un nouveau terrain. Choisi en décembre 1981, à l'issue de la consultation très rapide de sept jeunes équipes (1), le projet a été accepté par la commission des sites en avril 1982. Pour l'essentiel, il n'a pas changé depuis, même si des études plus fines et un meilleur respect des règlements d'urbanisme ont conduit à réduire la hauteur initiale de 36 mètres, voulus par les architectes pour prendre légèrement « de haut » l'université voisine, à 31 mètres : cela nécessite tout de même une modification locale du plan d'occupation des sols, qui prévoit aujourd'hui 25 mètres dans ce quartier.

« *Nous voulions que ce bâtiment cache celui qui est derrière* », expliquent les architectes, c'est-à-dire l'œuvre académique d'Urbain Cassan sur le quai, et les non moins fades barres métalliques d'Édouard Albert sur la rue. Cacher, objectif utopique, puisque la nouvelle construction s'installera dans le prolongement de ce qui existe et dégagera une vaste esplanade...

Mais il y a autre chose. « *Ces deux étages de moins ont été dramatiques pour les proportions du pignon* », explique Jean Nouvel. Un quart de coupole, creusé sur 12 mètres de haut à partir du rez-de-chaussée, devait affirmer le caractère monumental de l'édifice par cette délicate allusion à un élément important de l'architecture islamique ; il a disparu. On verra, derrière un mur-pignon transparent, la spirale irrégulière d'une tour de marbre blanc : la bibliothèque, colimaçon géant, appliquant au livre le fameux principe du musée Guggenheim de Frank Lloyd Wright à New-York. « *Derrière la paroi vitrée, cette colonne aura la force d'un élément extérieur*, annoncent les architectes, qui ont esquissé plusieurs répartitions possibles de la hauteur des rampes. *Un dosage difficile, pour éviter que cela ressemble au design d'un flacon de parfum, ou à un simple escalier.* »

A part ce pignon en déshabillé, toilette qui enveloppe pour mieux dévoiler, le projet n'a pas changé. Il garde toute la rigueur de ses volumes francs et nets, habillés de raffinements technologiques. Posé, regroupé, au nord du terrain, pour libérer une grande cour-jardin au dessin géométrique, qui couvrira un auditorium enterré, c'est un bâtiment double : entre la partie nord, réservée au musée, qui épouse la courbe du quai, et le volume droit, qui accueillera la bibliothèque et les bureaux, une faille étroite a été ménagée. Un plan incliné conduira, entre deux hautes parois, les voitures des membres du Haut Conseil à un patio... en toute sécurité.

On se plaît à voir dans ces principes de fermeture, d'opacité, dans ces espaces tournés vers l'intérieur, une fidélité aux principes de l'architecture des pays arabes. Il semble que le conseil d'administration ait aussi apprécié l'aspect solennel et fier de cet élégant paquebot, dressé vers le chevet de Notre-Dame (ce qui précisément inquiète les défenseurs patentés du site).

La simplicité des volumes s'accompagne de virtuosités décoratives et fonctionnelles. Les deux façades principales seront « voilées », chacune à sa façon. Au nord, côté Seine, des lames d'aluminium horizontales et un sablage du verre, dans la partie haute, qui permettrait de « lire » des silhouettes familières d'immeubles parisiens, tandis que le dessin d'une porte de Blondel, démolie il y a quelques années dans les parages, apparaîtrait, hologramme ou fantôme, au rez-de-chaussée.

Au sud, les prouesses sont plus hardies : un véritable appareillage inspiré des diaphragmes photographiques est à l'étude. Chaque fenêtre accueillerait un claustra formé de douze carrés ornés de motifs géométriques différents ; quatre moteurs réagiraient automatiquement à l'intensité de la lumière solaire et actionneraient l'ouverture et la fermeture des diaphragmes. Un prototype de ce gigantesque *moucharabieh* est étudié : il paraît que ça marche ! Mais on ne sait pas si ça bruisse agréablement, si ça grince ou si ça coince !

Le devis a été établi à 250 millions de francs 1982 (dont 118 inscrits au budget de 1983). La France s'était seulement engagée à donner le terrain ; les changements et les retards l'ont conduite à faire un « *geste supplémentaire* ».

MICHÈLE CHAMPENOIS.

(1) L'équipe lauréate comprend Jean Nouvel, Gilbert Lezenes, Pierre Soria et Architecture studio (Martin Robain, Jean-François Galmiche, Rodo Tisnado, Jean-François Bonne), assistés par Zyadh Ahmed Zaidan, architecte saoudien.

A LA « MANU » DE PANTIN

Caporal écarlate

Seuls des hommes de l'art pouvaient se permettre ce geste sacrilège. L'ont-ils eu un jour où l'ennui leur mangeait la cervelle, où on jouait les coups de force avec des petits bras, ou bien l'idée est-elle arrivée de plus haut ? Les dix hommes seuls qui occupent, depuis quatorze mois, leur usine, la manufacture des tabacs de Pantin, ne se souviennent plus... On ne retrouvera pas l'auteur de l'un des tracts les plus fumants de l'histoire syndicale : *les Gauloises rouges*.

Du « caporal » écarlate. Un rouge façon drapeau rouge à faire peur aux marchands de couleurs, aux apothicaires brevetés dans les révulsifs, aux chefs de bataillon en galons dorés et tenue jaspée, aux législateurs. Un paquet de cigarettes à ne sortir dans le monde *qu'en cas d'urgente nécessité*. Même la bande à Marcel Duchamp n'aurait pas osé inventer un objet pareil. C'est beaucoup mieux que la Joconde avec des moustaches, bien plus fort. Subversion totale. *Là, on met des pétards sous les piliers du goût français*. Comme une marque de chewing-gum sur les rosaces de Chartres ou des baobabs dans les jardins de Cheverny. Tirage limité, vente interdite. Heureusement.

Ils sont dix — les mêmes — depuis le 23 février 1982 à tourner en rond dans leur cambuse de la rue Dunois ; le repas de midi offert — « en partie » — par la municipalité ; les restes pour le dîner. Dialogue dur. Quatre cents travailleurs dans cette fabrique de Gauloises au moment où le SEITA propose *pour des raisons techniques* — l'usine en étage est jugée dépassée — les mises à la retraite ou les mutations. Eux sont restés et militent pour le « redémarrage ». Sans illusions. Les C.R.S. sont venus leur voler des machines sous l'ancien régime ; le nouveau pouvoir les laissera jouer avec leur 180 tonnes de trésor de guerre de tabac pour peu qu'ils n'aillent pas mettre trop de rouge dans le bleu. Amers les camarades, fatigués.

Ils avaient trouvé un regain de force avec la fabrication de leurs cigarettes de pirate. Ils allaient les faire « déguster » un peu partout dans la région. Là-haut, dans les étages, les bécanes roulaient. La C.G.T. iconoclaste qui remplace « Caporal » par « Pantinoises » (Pantin) et donne sur la tranche la hauteur des taxes prélevées par l'Etat (74 %), mais laisse la teneur en nicotine et en goudron. Prudente. Nicotine : 1,44 mg ; goudrons : 22,8 mg. Des records.

Entre la boîte de cachous et l'avis de décès, il y a la Gauloise : les « clous du cercueil » comme dit H. Bogart, qui travaillait à la Chesterfield courte, cousine tueuse de la branche américaine.

Chère Gauloise, vieille « Gauldo ». Son poison comme du pain qu'elle offre ; son paquet cru sous la main, sans le suaire de cellophane des autres. Sa présence. Sa gentillesse sous son souffle de « 75 » sans recul — quand on l'offre à des pêcheurs des Cyclades, ou a quelque rugueux alcade de Castille, ils toussent...

Les compagnons de la Pucelle en fumaient déjà, mais il faut chercher longtemps pour connaître le vrai de son histoire. Elle est née en 1910 d'une mère « hongroise » qu'on vendait depuis 1892, en « bondons », en étuis de papier de forme cubique, teinte bleue déjà, « *avec un élément décoratif constitué par un ovale formé d'une chaînette noire* » (archives SEITA). En 1925, un paquet plat, toujours de vingt cigarettes, arrive. Dix ans plus tard, en 1935, Marcel Jacno redessine le casque gaulois de la « couverture », y met sa signature (en bas à droite) et fixe la chose pour l'éternité.

On présentera l'affaire sous de multiples carrosseries, sous des goûts divers (Maryland, Levant supérieur, doux, dénicotinisé, en vert, en jaune, en blanc, en bleu-blanc, en filtre, en surfiltre, en doux filtre), sans réussir à lui ôter la vedette. On la pétune encore à mort malgré l'arrivée des « blondes », des américaines qui montent du client à plein wagons avec la bénédiction du SEITA. Les rescapés de la « Manu » gueulent fort contre ça. « *Fabriquons français !* ». « *Reconquête du marché intérieur !* »

Alors ? Alors les machines de Pantin ne tourneront plus jamais. D'autres usines les attendent: On viendra les démonter ou les casser. On installera peut-être une université dans les ateliers où flotteront encore longtemps des effluves de tabac frais, de tabac froid et de Gauloises rouges.

JEAN-PIERRE QUÉLIN.

WEEK-END D'UN CHINEUR

Deux pôles d'attraction méritent également la visite des chineurs du week-end :

A l'est, le Parc floral de Paris propose, dans le somptueux écrin de sa verdure printanière, le deuxième Salon de l'antiquité et de la joaillerie : meubles de haute époque ou classiques, garantis par experts et créations savantes des grands bijoutiers (de 11 h à 21 h).

A l'ouest, le Manège royal de Saint-Germain-en-Laye (en haut de la côte) regroupe cinquante antiquaires qui ont fait un effort pour sélectionner de bons meubles régionaux, des faïences, des livres anciens, des estampes, des dinanderies, de l'argenterie, des armes et des objets d'art populaire intéressants.

Pour les chineurs de bibelots, la Foire de Paris ouvre ses portes aux brocanteurs à la Porte de Versailles où des trouvailles sont toujours possibles. De même à Choisy-le-Roi sur le marché couvert de la Nacelle et aux Ulis où les meubles XIXe voisinent avec l'ameublement contemporain au cœur du centre commercial.

Par l'autoroute de l'Ouest, le Salon des antiquaires de Rouen, à la Halle aux toiles, et la petite foire à la ferraille de la place du Gaillard-bois méritent une visite (de 10 h à 22 h).

Parmi les ventes du dimanche 1er mai, il y en a pour tous les goûts : meubles, argenterie, bijoux, étains à Fontainebleau ; meubles anglais, rustiques et Louis-Philippe à l'Isle-Adam ; affiches de tourisme (10 h 30), affiches cyclistes et automobilistes ou placards de la *révolution russe et de mai 68* (14 h 30), à Orléans ; archéologie égyptienne, grecque et romaine, art précolombien et chinois à Provins ; bonnes bouteilles de bordeaux et de bourgogne à Evreux ; tableaux XIXe et modernes à Vernon. Vaste menu à la carte (Michelin) selon les options géographiques et familiales, dans un rayon de moins de 100 km autour de Paris.

PARIS EN VISITES

LUNDI 2 MAI

« La mosquée », 14 h 15, 45, place du Puits-de-l'Ermite, Mme Hulot.

« Manet », 18 h, Grand Palais, vestibule, Mlle Oswald (Caisse nationale des Monuments historiques).

« Le Lorrain », 16 h et 18 h, Grand Palais, Mme Caneri.

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 14 h 30, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du Passé).

« Saint-Germain-des-Prés, jardins, cave », 14 h 30, 2, rue Mabillon (Vieux Paris).

MARDI 3 MAI

« Manufacture des Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Bachelier.

« Hôtel de Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou, Mlle Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel des Monnaies », 14 h 30, 11, quai Conti, Mme Ferrand.

« Village de la Reine blanche », 15 h, 29, rue de la Santé (Paris et son histoire).

« Vieux Marais, abbaye de Maubuisson », 14 h 30, 2, rue de Sévigné, (Vieux Paris).

CONFÉRENCES

LUNDI 2 MAI

14 h 45, 28, avenue George-V, E. Sauvalle : « La vie de l'aéroport Charles-de-Gaulle », (films) (Age d'or).

17 h 30, 6, rue Ferrus, V. Leontief : « L'impact des technologies nouvelles sur l'économie mondiale » (I.F.R.I.).

MARDI 3 MAI

14 h 30, 292, rue Saint-Martin, M. Melot : « La caricature » (C.N.A.M.).

14 h 30, 2, place du Palais-Royal, J.-E. Perrin : « La Porcelaine de Paris », (Louvre des Antiquaires).

20 h 30, C3B, 11, rue Linois, S. George : « Le sous-développement est-il une fatalité ? » (C.O.D.E.P.).

Valeria Munarriz une femme et le tango

Comme dans le blues, la femme a lontemps été une constante du tango, une des principales protagonistes : l'homme blessé, en butte à un sentiment de confusion et de solitude, ne veut pas voir le soleil se coucher parce que la femme qu'il aimait a rencontré un autre amour ou trouvé une meilleure position sociale.

Le tango, en revanche, a rarement été interprété par une femme. Pourtant, le premier titre *(la Morocha)* à être vraiment populaire en Argentine, les femmes le chantent aussi : *« Je suis la brune la plus gracieuse/la plus connue de ce village/c'est moi qui sert aux paysans/le maté au lever du jour »*. Nous sommes en 1905. Quelques années plus tard, une femme, Paquita Bernardo, se fait connaître comme interprète du bandonéon, un instrument dont le maniement suppose la force. En 1927, une autre femme, Azucena Maizani, porte au succès *Este noche emborrado* (Ce soir je me soûle) qui reste encore aujourd'hui un des classiques du genre : *« seule, fanée, mal foutue/ Je l'ai vue au petit matin en sortant d'un cabaret/Elle était maigre avec le cou trop long/Le décolleté osseux sous sa pomme d'Adam/Elle avait les jambes tordues comme nouées autour du cou (...) Je me suis sauvé pour ne pas pleurer/ Il y a dix ans, J'ai été fou d'elle/Je suis allée jusqu'à renier une autre/ Parce qu'elle était si belle (...)*

Après Susana Rinaldi, plus comédienne mélodramatrique que chanteuse, Valeria Munarriz a aussi porté à bout de bras le tango, elle l'a *« pris au couteau »*, comme elle le dit elle-même, elle a fait resurgir les vieux battements de cœur de Buenos-Aires; elle a ressuscité l'âme inquiète des quartiers de l'époque de Gardel et de Discepolo.

Mais le tango n'a pas été la première passion ouverte de Valeria Munarriz. Née dans la pampa d'un père basque et d'une mère indienne, Munarriz a grandi avec les grandes étendues, avec le silence, le lever du soleil, le crépuscule des journées chaudes, parfois incommodes mais qui ont une saveur qui ne se perd pas, que l'on garde à l'intérieur de soi. Elle a appris à être libre comme le vent, à s'arranger toute seule, à profiter des circonstances, à jouer avec *« les fils magiques qui viennent du ciel »*. De la pampa, Valeria Munarriz a encore conservé aujourd'hui un besoin de couleurs et d'espace, une manière incroyable de se battre pour mener à bien son aventure, une forme d'exubérance brusque, un peu folle et une façon étonnante de promener des rêves éveillés et de rire aux éclats avec une stupéfiante fraîcheur.

A Buenos-Aires, Valeria Munarriz a commencé par chanter des romances d'opéra, puis, à la fin des années soixante, elle a joué au théâtre Caminito de la Boca une comédie musicale *(la Pergola de las flores)* qui lui donne la popularité.

Après seulement, viennent trois spectacles successifs sur le tango. Puis c'est l'arrivée en France en 1973 pour une participation au Festival d'automne. Deux années plus tard, Munarriz s'installe à Paris avec ses tangos et ses milongas et rencontre un public passionné à la Gaîté-Montparnasse et au Forum des Halles.

Pour son nouveau spectacle réalisé à l'Espace Cardin, avec la complicité de la chorégraphe Marcia Moretto et de l'arrangeur Osvaldo Calo, qui dirigea un orchestre de dix musiciens, Valeria Munarriz retourne aux racines du tango avec le *compadrito*. Elle chante, bien sûr, les grands classiques à sa manière à elle, en redonnant à chaque thème son contenu dramatique et sa naïveté, en en approfondissant la nature mélodique. Mais Munarriz s'ouvre aussi à l'ensemble du continent latino-américain, chante une vieille rumba cubaine, une chanson de la Péruvienne Chabuca Granda, une autre du Brésilien Dorival Caymmi.

CLAUDE FLÉOUTER.

L'IMAGE ET SON JUIF

La légende de la haine

Plus de quarante ans après sa réalisation, le Juif Süss, _de Veit Harlan, produit par le cinéma nazi, reste frappé d'opprobre et de honte, exemple abject d'une propagande antisémite par le film qui servit à préparer les esprits à la_ « solution finale du problème juif ». _D'une certaine manière, cette œuvre cinématographique est devenue mythique : sa réputation lui a valu d'être condamnée par des générations qui ne l'avaient pas vue. Sa programmation, en séances privées ou rétrospectives pour études historiques risque, toujours de provoquer des manifestations ; on craint encore qu'elle ne ranime les vieux démons._

S'il est difficile, d'examiner *le Juif Süss* de Veit Harlan avec sérénité, il faudrait bien qu'on cesse de le craindre comme un bacille de la peste susceptible de contaminer les spectateurs. A quoi s'est employée Régine Mihal Friedman, professeur au département cinéma de l'université de Tel-Aviv, dans une étude en tout-points remarquable : *L'image et son juif – Le juif dans le cinéma nazi* (1).

Dans son introduction, l'auteur rappelle que ce « film-symbole, film-mythe » eut, entre 1940 et 1945, en Allemagne nazie et en Europe occupée dix-neuf millions de spectateurs ! Or, nous pouvons en porter témoignage pour ce qui concerne la France, les spectateurs ne furent pas poussés de force, sous la menace des fusils, dans les salles où il était présenté. La propagande nazie sut en faire, avec une habileté diabolique, un phénomène de masse, où une vive curiosité (souvent suivie de répulsion, d'ailleurs) entrait en ligne de compte. L'analyse de ce phénomène passe par celle des conditions historiques remontant aux sources de l'anti judaïsme chrétien et de l'antisémitisme allemand, de la main mise sur le cinéma allemand par Goebbels et d'une stratégie peu à peu organisée. Régine Mihal Friedman, qui s'est scrupuleusement documentée (2), qui a vu un très grand nombre de films, rappelle utilement que le cinéma nazi dirigé par Goebbels cultiva (opération-charme pour l'exportation avant la guerre et même pendant l'occupation) les œuvres de divertissement, les genres imités d'Hollywood, et concentra ses propagandes officielles seulement dans une petite partie de ses productions, d'autant plus nocives, au reste, qu'elles ne manquaient pas – comme l'a voulu le rejet violent de l'après-guerre – d'ambitions et de qualités artistiques. Dans ce panorama général, elle inscrit les images de la culture juive et de personnages juifs selon la version américaine de l'histoire des Rothschild (Alfred Werker, 1934 - production Zanuck) et la version anglaise du *Juif Süss* (Lothar Mendes, 1934) tirée du roman historique de Lion Feuchtwanger, réalisée et interprétée par des émigrés allemands antinazis. Or, ce sont ces deux sujets, repris en 1940 par le cinéma nazi, qui, avec un documentaire intitulé *le Péril juif*, allaient composer, aux approches de la *« solution finale »*, l'essentiel de la propagande antisémite, insidieusement indiquée ou suggérée dans d'autres films de moindre importance. Or, *Die Rothschild*, d'Eric Waschneck, flétrissant les financiers juifs et les origines de leur fortune, fut, en Allemagne, un échec total auprès du public, alors que *le Juif Süss*, de Veit Harlan, inspiré de façon mensongère de la vie de Joseph Süss Oppenheimer, juif de cour et financier du duc de Wurtemberg au dix-huitième siècle, connut le succès que l'on sait.

Le travail de comparaison entre les versions non antisémites et antisémites de ces reconstitutions historiques est passionnant. D'une part, à cause des différences idéologiques passées au crible par Régine Mihal Friedman à partir de la composition des sujets et de leurs traitements cinématograhiques ; d'autre part, surtout en ce qui concerne *le Juif Süss*, par l'élaboration progressive, à travers plusieurs « discours » (historique, littéraire, politique), du mythe du juif néfaste concocté par les scénaristes et incarné par l'acteur Ferdinand Marian, préposé aux rôles de traîtres à l'aspect non aryen dès *la Habanera*, où il était le partenaire de la star Zarah Leander. Explorant tous les chemins possibles, avec une précision que n'alourdit jamais sa prodigieuse érudition, l'auteur démonte et éclaire, d'une façon définitive, tout le mécanisme d'un conditionnement des foules qui a laissé, jusqu'à nos jours, une trace de malaise, de mauvaise conscience, d'inquiétude. Elle isole sous le microscope de la méthode structuraliste (parfaitement justifiée ici, après des pages, des chapitres qu'on lit d'une traite) le bacille du *Juif Süss*, et elle peut ainsi, avec objectivité, prendre la défense des victimes, flétrir les bourreaux, désamorcer le caractère « exemplaire » de ce film maléfique et de son utilisation.

Quel crédit accorder, après cela, à la tentative de justification de Veit Harlan dans ses Mémoires rédigés en 1962, peu de temps avant sa mort, et publiés, dans une traduction française en 1974 (3) ? Le réalisateur le plus célèbre du cinéma nazi plaide la contrainte. Il prétend avoir atténué l'antisémitisme voulu par Goebbels. Certes, Veit Harlan n'était pas inscrit au parti nazi, et, dans les procès de l'après-guerre, il a été innocenté, acquitté, alors que le film se trouvait condamné comme criminel. Régine Mihal Friedman démêle ces contradictions, concède à Harlan d'être devenu peu à peu *« prisonnier des mythes qu'il avait, lui-même, suscités, même si au début il s'en distançait encore »*. Mais elle confirme de façon éclatante la culpabilité d'un film qui falsifiait l'image d'une personnalité controversée (Süss Oppenheimer) et a contribué par son impact à faire admettre au public allemand la mise en pratique de la destruction d'une minorité. On regrette simplement qu'elle n'en ait pas dit davantage sur sa rencontre à Munich avec la veuve de Veit Harlan, Kristina Soderbaum, actrice d'origine suédoise, *« Galatée soumise et malheureuse »* du réalisateur. Car, entre autres rôles sous la direction d'Harlan, elle était Dorothea Sturm, la victime du juif Süss, l'Aryenne violée et souillée à la suite d'un chantage – épisode repris à *la Tosca*. C'est la souillure de la race et le suicide de Dorothea qui ont représenté l'élément émotionnel chargeant l'image du juif de ce vieux péché que ne pardonnaient pas les chrétiens.

JACQUES SICLIER.

(1) Editions Payot, coll. « Aux origines de notre temps », dirigée par Marc Ferro ; 262 pages illustr., 99 F.

(2) *Histoire du cinéma nazi*, de Francis Courtade et Pierre Cadars (entre autres ouvrages irréfutables, le seul écrit et publié en France, en 1972, aux éditions Losfeld).

(3) *Le Cinéma selon Goebbels*, par Veit Harlan. Editions France-Empire.

La ligne de partage

A la suite de la mort du dramaturge Jean Magnan (le Monde du 26 avril), nous avons demandé à celui qui a fait connaître sa première pièce, Lucien Attoun, un témoignage.

« Les Erynies », les innommables (« O nuit ma mère ! »). Leur histoire, comme une force obscure, travaille la nôtre et la fait presque irracontable. Non, ce n'est pas si simple à dire l'horreur. »

Ces lignes, que Jean Magnan écrivait pour présenter sa pièce *Et pourtant, ce silence ne pouvait être vide*, dans la mise en espace de Robert Girones à Théâtre ouvert en 1978 au Festival d'Avignon, me sont remontées aux yeux en apprenant la mort de cet auteur dramatique à l'écriture singulière, sensible et lyrique. Il est mort d'amour, sûrement. Et aussi de désespoir, peut-être. Comme si tout devait se mélanger.

Une vie aux rivages du rêve toujours en éveil. Un métier qui se perd, du Conservatoire au TEP en passant par Angers avant de se poser (comédien-animateur, dramaturge) en déséquilibre constant au Théâtre de la Reprise. Et une tendresse toujours recommencée : le théâtre c'est *« parler ensemble »*, disait-il.

Jean Magnan, regard bleu étonné, rire caché dans un visage ouvert, a recherché le plaisir. D'écrire, de voir, de vivre et de rencontrer dans un duel permanent. Après avoir *« entendu des soupirs »* – c'était le titre de sa seconde pièce, – il lui fallait remplir un vide. Vie et théâtre, parole et corps, je et jeux s'entremêlant autour d'une ligne de partage de plus en plus floue.

Dans une fulgurance douce-amère, il a tenté de se trouver. Il a cherché en se cherchant. Laissant une pièce inachevée sur la guerre d'Algérie, pays où il est né il y a quarante-trois ans, il est mort, assassiné dans sa chambre, une nuit d'avril. Violenté. Baillonné. Comme ses personnages.

Où est le théâtre dans tout çà, Jean ? A côté de la vie ?

LUCIEN ATTOUN.

Deux candidats au rachat des « Nouvelles littéraires »

Deux candidats sont sur les rangs pour le rachat de l'hebdomadaire *les Nouvelles littéraires*, qui appartient au groupe de presse de M. Philippe Tesson, propriétaire par ailleurs du *Quotidien de Paris* : M. Jean-Pierre Ramsay, fondateur et ancien responsable des éditions Ramsay, et M. Jean-François Kahn, directeur de la rédaction du *Matin*, qui avait été auparavant directeur de la rédaction des *Nouvelles littéraires* de septembre 1970 à avril 1982. M. Richard Liscia lui avait succédé.

Interrogé en mars dernier au cours d'un déjeuner de presse, M. Philippe Tesson reconnaissait que *les Nouvelles littéraires* avaient perdu quinze mille lecteurs depuis le départ de M. Kahn. La diffusion était alors de l'ordre de quatre-vingt-dix mille exemplaires. Rappelons que M. Jean-François Kahn s'était séparé de M. Philippe Tesson en avril 1982, en raison de l'*« antagonisme idéologique »* qui s'était creusé entre *les Nouvelles littéraires* et *le Quotidien de Paris*, après l'arrivée de la gauche au pouvoir.

Mais, dès son départ de l'hebdomadaire, M. Kahn avait manifesté son désir d'acquérir *les Nouvelles littéraires*, car il *« a un projet d'hebdomadaire sur lequel beaucoup de monde serait prêt à marcher »*. Dans l'immédiat, c'est-à-dire avant lundi ou mardi prochains, l'acquéreur, quel qu'il soit, doit disposer de 2,5 millions de francs pour acquérir le titre. A ce jeu, M. Ramsay – qui aurait pris conseil auprès de M. Rousselet, P.D.-G. de l'Agence Havas – pourrait être mieux armé que M. Kahn. Mais les paris restent ouverts.

M. Philippe Tesson, qui, pour sa part, avait annoncé son intention d'informer le personnel des *Nouvelles littéraires* des tractations en cours le 25 avril, a reporté cette réunion, en principe, au lundi 2 mai.

Fondées en 1922, *les Nouvelles littéraires* sont le plus ancien journal littéraire existant en France. Jusqu'en 1971, elles sont publiées sous l'égide de la Librairie Larousse, puis passent sous le contrôle de M. René Minguet, président du Salon international de l'équipement de bureau et de l'informatique. Le titre était repris en septembre 1975 par M. Philippe Tesson, qui devenait directeur de la publication.

Paris / programmes

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ABRAHAM ET SAMUEL - escalier d'or (523-15-10), sam., 22 h.
LES ATOURS DE NELL - La Huchette (326-38-99), sam., 22 h 30.
ROMÉO ET JULIETTE - Cité internationale, grande salle (589-38-69), sam., 20 h 30.
HIPPOLYTE - Gémier (727-81-15), sam., 20 h 30.
LES EXILÉS - Petit Rond-Point (256-70-80), sam., 20 h 30.
LE RENDEZ-VOUS - C.C. XVIIe (227-68-81), sam., 21 h ; dim., 15 h et 18 h.
LE NEVEU DE RAMEAU - Atelier *(606-49-24), sam., 21 h ; dim., 15 h.*

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), sam., 19 h 30.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), sam., 20 h 30 : Le Médecin volant/Amphitryon.
CHAILLOT (727-81-15), Grand foyer, sam., 18 h 30 : Le corps à refaire ; Grand Théâtre, sam., à 20 h 30 : Falsch.
ODÉON (325-70-32), sam., à 20 h 30 : Victor ou les enfants au *pouvoir.*
PETIT ODÉON (325-70-32) sam., 18 h 30 : les Sables mouvants.
T.E.P. (797-96-06), sam., 20 h 30 : Erendira : sam., 14 h 30 : Gamin, Actes de Marusia.
Petit T.E.P. sam., 20 h 30 : Cultures *plurielles.*
T.E.P. décentralisé : 21 h : le Rouge aux lèvres.
BEAUBOURG (277-12-33), Cinéma/vidéo : sam., nouveaux films B.P.I., 16 h : Mikis Théodorakis ; à 19 h : Jean Genet ; à 15 h : Yves Klein ; à *18 h* : Werner Nekes : sam. : Cinéma indien ; 17 h 30 : L'Occupation, de G. Ghose ; sam., à 20 h 30 : Le Croquemitaine, de G. Aravindan. Concerts/animations : sam., à 20 h 30 : Salvator Martirano et sa machine à musique, la Sal-Mar.
THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), sam., à 20 h 30 : Eugène Oneguine, par le ballet de Stuttgart.
THEATRE DE LA VILLE (274-22-77), sam., 20 h 45 : le Maître et Marguerite ; sam., 18 h 30 : Michel Portal.
CARRÉ SYLVIA MONFORT (531-28-34), sam., 20 h 30 ; dim., à *16 h* : les Joyeuses Commères de Windsor.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71), sam., 20 h 30, dim., 15 h 30 : Coup de soleil.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23), sam., 18 h 45 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : Outrage aux bonnes mœurs.
ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), sam., 20 h 30 : le Malentendu ; dim., 16 h : les Bonnes ; dim. 16 h : Des fabliaux à Molière.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), *sam.,* 15 h et 20 h 30 : la Cerisaie.
BOUFFES - PARISIENS (296-60-24), sam., 19 h et 22 h, dim. 15 h 30 : En sourdine les sardines.
CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (374-24-08), dim., 15 h 30 : Richard II. — Aquarium (374-99-61), sam., 20 h 30, dim., 16 h : Histoires de famille. — Tempête (328-36-36), sam., 20 h 30, dim., 15 h : la Papesse.
CINQ DIAMANTS (580-18-62), sam., 21 h : Monsieur Milord.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie : sam., 20 h 30 : Oncle Vania. — Resserre : sam., 20 h 30 : le Devoir.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), sam., 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), sam. 19 h 15 et 21 h 30 : Commissaire Nicole Bouton.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), sam., 20 h 30, dim. 15 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), sam., 18 h 30 : Si Guitry m'était chanté ; sam., 20 h 30 : Lune et l'autre.
CONSTANCE (258-97-62), sam., 20 h 45 : l'Histoire la plus extraordinaire de Monsieur E. A. Poe.
ÉDOUARD-VII (742-57-49), sam., 21 h, dim. 15 h : Joyeuses Pâques.
ELDORADO (208-45-42), sam., 20 h 30, *dim., 15 h* : Azaïs.
EPICERIE (272-23-41), sam. et dim., 18 h 30 : le Crime du professeur Lebret ; sam., 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Femmes *savantes.*
ESPACE GAITÉ (327-13-54), sam., 22 h : le Faucon mal fait.
ESPACE KIRON (373-50-25), sam., *20 h* 30, dim., *15 h* 30 : le Chemin vers la mort.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), sam., 20 h 30 : le Mariage de Figaro ; dim. 17 h 30 : la Mouette.
ESSAION (278-46-42), sam., 20 h 30 : la Manekine.
FONDATION DEUTSCHE DE LA MEURTHE (258-47-55), sam., 20 h 30 : le Paradis perdu.
FONTAINE (874-74-40), sam. 18 h : Vive les femmes. — II. sam., 22 h, dim. 15 h : S. Joly.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), sam., 20 h 30, dim. 15 h : Des jours et des nuits.
GYMNASE (246-79-79), sam., 21 h, dim. 16 h 30 : Guy Bedos.
HUCHETTE (326-38-99), sam., 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Théâtre d'ombres.
JARDIN D'HIVER (255-74-40), sam. 16 h : Transat.
JEUNE THÉATRE NATIONAL (271-*51-00), sam.,* 20 h 30 : *Crépuscule.*
LA BRUYÈRE (874-76-99), sam., 21 h, dim. 15 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.
LUCERNAIRE (544-57-34), *I. sam.,* 18 h 30 : les Enfants du silence ; sam. et dim., 21 h : Tonik Blues ; 22 h 15 : Archéologie. — II. sam. et dim., 18 h 30 : *Fragments ; 20 h 30 :* la Noce ; *sam.,* 22 h 15 : le Paradis à l'amiable. — Petite Salle, sam., 18 h 30 : Om-Saad.
MATHURINS (265-90-00), sam., *20 h 45,* dim. *15 h : l'Avantage d'être* constant.
MARIGNY, Salle Gabriel (225-20-74), sam., 21 h : l'Education de Rita.
MICHEL (265-35-02), sam., 18 h 15 et 21 h 30 : On dinera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), sam., 20 h 30, dim. 15 h et 18 h 30 : le Vison voyageur.
MOGADOR (285-45-30), sam., 20 h 30 : Tu as les bras trop courts pour boxer avec Dieu.
MONTPARNASSE (320-89-90), sam., 21 h, dim. 15 h : R. Devos. — Petit Montparnasse, sam., 21 h 15, dim., *16 h* : l'Astronome.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), sam., 18 h et 21 h, dim., 15 h : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), sam., 20 h 30, dim. *16 h* : Sarah ou le *Cri de la langouste.*
PALAIS DES GLACES (607-49-93), Petite Salle, sam., 20 h 45 : la Naissance.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.
PLAISANCE (320-00-06), sam., 20 h 30, dim. 16 h : l'Homme qui rit.
POCHE (548-92-97), sam., 21 h : Vera Baxter.
POTINIÈRE (261-44-16), sam., 20 h 45 : Sol, *je m'égalomane à moi-même.*
SAINT-GEORGES (878-63-47), sam., 21 h : Six heures plus tard.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), sam., 21 h, dim. 15 h 30 : le Fauteuil à bascule.
STUDIO-THEATRE BERTRAND (783-64-66), sam. 20 h 30 : Des souris et des hommes.
STUDIO-THÉATRE 14 (545-49-77), sam., 20 h : Et nos amours ; 21 h 30 : les *Burlingueurs.*
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), I. sam., 20 h 30 : Freud : sam. 22 h, dim. 15 h : l'Ecume des jours. — II. sam., *20 h 30, dim. 15 h : Huis clos ; sam., dim.* 17 h : Fin de partie.
TEMPLIERS (272-94-56), sam., 20 h 30, dim., 14 h 30, : Mon mec, c'est mac.
THÉATRE DES DÉCHARGEURS (236-00-02), sam., 20 h 30 : Lettres de guerre.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam., 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THEATRE DU LYS (327-88-61), sam. et dim., 19 h : Descends, Durand, on sait *qu't'es là ; sam.,* 20 h 30, *dim.* 15 h : l'Antichambre ; sam., 22 h 30 : le Discours de l'Indien.
THÉATRE DE MÉNILMONTANT *(255-26-47), sam., 20 h 30 : En attendant* Godot.
THÉATRE DE LA MER (671-47-61), sam., 20 h 30, dim. 16 h : les Hommes et la Nuit.
THEATRE DE PARIS (280-09-30), I. sam., 20 h 30, dim. 15 h : Peines de cœur d'une chatte anglaise. — II. sam., 20 h 30, dim. 15 h : Groupe Non Sens de Prague.
THÉATRE 13 (588-16-30), sam., 21 h : l'Émoi d'amour.
THÉATRE 18 (226-47-47), sam., 22 h, dim. 18 h : Fissure compacte.
THEATRE DE LA PLAINE (250-*15-65*), sam., *20 h 30,* dim. *17 h : la Ménagerie de verre.*
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), sam., 20 h 30, dim. 17 h : l'Opéra de quat'sous.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande Salle, sam., 20 h 30 : l'Amante anglaise.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), sam., 21 h : les Femmes d'un homme.
VARIÉTÉS (233-09-92), dim. 15 h 30, sam. 18 h 45 et 22 h : l'Etiquette.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), sam. *21 h,* dim. *15 h 30 : A la* courte-paye.
THÉATRE DES DEUX ANES (606-10-26), sam. 21 h, dim. 15 h 30 et 21 h : A vos ronds... Fisc.

La danse

CENTRE MANDAPA (589-01-60), sam., 20 h 45 : Rite pour une pastorale.
LIERRE-THÉATRE (586-55-83), sam. 20 h, dim. à 17 h : Ballet Zebila.
THÉATRE 18 (226-47-47), sam., 20 h., dim. 16 h : Adieu Margaretchen - Esquisses pour une nuit.

Les opérettes

RENAISSANCE (208-21-75), dim., 14 h 30, sam., 14 h 30 et 20 h 30 : le Vagabond tzigane.

Les concerts

SAMEDI 30

LUCERNAIRE, *19 h 45* : A.-L. Fritsch, J. Rubin (luth et chants).
FIAP, 20 h 30 : A. Dafinis (Berg, Beethoven, Schumann).
SALLE GAVEAU, 17 h : P. Amoyal, P. Roge (Beethoven, Mozart, Schubert, Franck) ; 20 h 30 : Orchestre de la RATP.
RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 16 h 30 : Les Arts florissants, dir. : W. Christie (Lambert).
SALLE G. EIFFEL, 18 h 30 : Trio baroque anglais (Purcell, Dowland, Marais, Vivaldi).
ÉGLISE SAINT-MERRI, 21 h : Ensemble instrumental pour quintette à vent, Trio à cordes et contrebasse Cantabile (Mozart, Kreutzer, Poulenc...).
SALLE CORTOT, 21 h : J. Flamant (Rameau, Bach, Byrd...).

DIMANCHE 1er

ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT, 20 h 30 : Nouvel Orchestre de chambre et chorale Montorgueil, dir. : Y. Caristan, *D. Barda (Palestrina, Bach).*
NOTRE-DAME-DE-PARIS, 17 h 45 : F. Gort (Boëlmann, Andriessen, Widor).
ÉGLISE SAINT-MERRI, 16 h : Ensemble vocal et instrumental Alternance, dir. : R. Mercado (musique d'Argentine).
CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÉTRIÈRE, 16 h 30 : M. Guyard, J.-L. Masson (Bach, Haendel, Torelli).
CONCIERGERIE, 17 h 30 : R. Fontanarosa (Bach).

> Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
> **« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »**
> **281-26-20 +**
> (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 30 avril — Dimanche 1er mai

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), sam., 23 h : Samy Massamba.
CASINO DE PARIS (285-00-39), sam., 21 h : J. Mitchell.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), sam., 21 h 30 : D. Doritz, Dim. J. Caroff.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), sam., 22 h 30 : Ba-Cha.
CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), sam., 20 h : F. Guierre ; à 23 h : Los Salseros ; dim., 23 h : Roots of Exile.
DEPOT-VENTE (637-31-87), 21 h 30 : Noblesse oblige.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, sam. : T. Coe, T. Oxley, S. Tracey.
FURSTEMBERG (354-79-34), sam., dim. 22 h : A. Persiany.
MANU MUSICALE (238-05-71), sam. 21 h 30 : M. Villaroel, B. Tocanne, M. Benita.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 23 h, sam. : M. et C. Anconina ; dim. : Eny.
NEW MORNING (523-51-41), sam. 21 h 30 : Chyco Jehelman.
OLYMPIA (742-25-49), sam. et dim. 21 h, sam., 17 h : H.-F. Thiefaine.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), sam. 20 h 30 : Tania Maria.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, sam. : Cyril Jazz Band.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), sam. et dim. 23 h : E. Barret, A. Jean-Marie, A. Cullaz, M. Sabiani.
PLACE DE LA BASTILLE, dim., 16 h : Apartheid Not.
RADIO-FRANCE, Auditorium 106 (524-15-16), 18 h 30 : Libre parcours.
SLOW CLUB (233-84-30), sam., 21 h 30 : J. Caroff.
SUNSET (261-46-60), sam. et dim. 23 h : *Minas Gerais.*
TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), sam., 20 h 30 : J. Mitchell.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 30 AVRIL

17 h, Espoir (Umut), d'Y. Guney ; 19 h, Panorama du cinéma de Nouvelle-Zélande *1928-1982* : A Grasp of Wind, de R. Franken ; Angel Mine, de D. Blyth ; 21 h, Haïm le Juif, de P. Bytov.

DIMANCHE 1er MAI

Relâche.

BEAUBOURG **(278-35-57)**

SAMEDI 30 AVRIL

17 *h,* Panorama du cinéma australien 1919-1982 : Monkey Grip, de K. Cameron ; 19 *h, We of the Never Never, d'I. Auzins* ; 21 h, Caddie, de D. Crombie.

DIMANCHE 1er MAI

Relâche.

Les exclusivités

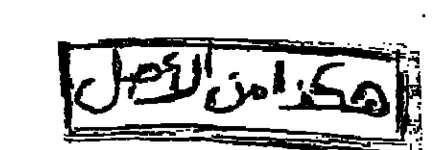
L'AFRICAIN (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).
AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio Opéra, 2e (742-82-54).
ATOMIC CAFÉ (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BALANCE (Fr.) : Marignan, *8e (359-*92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
BALLES PERDUES (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
BANZAI (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (828-42-27).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
BERLIN HARLEM (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).
BEYROUTH LA RENCONTRE *(Lib.,* v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).
BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
BRISBY ET LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82) (H. sp.).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) - V.f. : U.G.C. Montparnasse, 8e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).
CIRCULEZ Y-A RIEN A VOIR (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, *15e (828-42-27)* ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Cinoche, 6e (633-10-82).
COUP DE FOUDRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e *(233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e* (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-25-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) : Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) : *Pathé-Wepler, 18e (522-46-01).*
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Racine, *6e (326-19-68) ; 14 Juillet Parnasse,* 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e *(575-79-79).*
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
DARK CRYSTAL (A., v.o.) : *Movies,* 1er (260-43-99) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) - V.f : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LE DEMON DANS L'ILE (Fr.) (**) : Lumière, 9e (246-49-07).
LE DERNIER COMBAT *(Fr.)* : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Entrepot, 14e *(542-67-42)* ; Parnassiens, *14e (329-*83-11).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
ÉDITH ET MARCEL (Fr.) : Forum, 1er *(297-53-74)* ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Mercury, 8e *(562-75-90)* ; *Paramount Opéra,* 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e *(540-45-91)* ; *Paramount Montparnasse,* 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e *(606-34-25).*
EFFRACTION (Fr.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse 14e (329-90-10).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-André des Arts III, 6e (326-80-25) ; Parnassiens, 7e (329-83-11).
LA FEMME DE CAUCHEMAR (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).
FUCKING CITY *(All.,* v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).
GALJIN (Bre., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Denfert, 14e (321-41-01).
GANDHI (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) - V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
HYSTERICAL (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
L'IMPÉRATIF (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'INDIC (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Magic, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) : U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44).
OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) - V.f. : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).
PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) : Olympic Balzac, *8e (561-10-60)* ; Miramar, 14e (320-89-52).
RAMBO (A., v.o.) (*) : Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Arcades, 2e (233-*54-58) ; Rotonde, 6e (633-08-22).*
REVIENS JIMMY DEAN, REVIENS (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
SANS RETOUR (*) (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97). — V.f. : Gaîté Rochechouart, 2e (878-81-77).
SUPERVIXENS (A., v.f.) (**) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
SURPRISE PARTY (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 3e (770-72-86 ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
THE VERDICT (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
T'ES FOU *JERRY* (A., v.o.) : *Ciné Beaubourg,* 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 7e (329-83-11). — V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Gare de Lyon, 12e (331-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, *18e (522-47-94).*
TOOTSIE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) - V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
TRAVAIL AU NOIR (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
TRON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
TYGRA, LA GLACE ET LE FEU (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e *(320-30-19)* ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LA ULTIMA CENA (Cub.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
UN DIMANCHE DE FLIC (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Normandie, 8e (359-41-18).
LE VENT (Mal., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 16e (357-90-81) ; Olympic Entrepot, 14e (542-67-42).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
Y A-T-IL ENFIN UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) - V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
YOL (Turc, v.o.) *: 14 Juillet Parnasse (h. sp.),* 6e (326-58-00).

LES FILMS NOUVEAUX

LA BELLE DE SAIGON, film inédit de Victor Fleming, v.o. : Bonaparte, 6e (326-12-12).
DAR L'INVINCIBLE, film américain de Don Coscarelli, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LES DERNIERS MONSTRES, film italien de Dino Risi, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; *Le Paris, 8e (359-53-99)* : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Mistral, 14e *(539-52-43) ; Montparnos 14e* (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).
48 HEURES, film américain de Walter Hill, v.o. : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28).
SANDY, film français de Michel Nerval : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 1er (742-60-33) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 8e (770-72-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
SARAH, film français de Maurice Dugowson : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
TÉNÈBRES (**), film italien de Dario Argento, v.o. : Olympic Halles, 4e (278-34-15) ; Publicis Saint-Germain, *6e* (222-72-80) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Monte-Carlo, 8e *(225-09-83) ; v.f. :* U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

Les grandes reprises

AGUIRRE LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
ALLEZ COUCHER AILLEURS ! (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
ALLEMAGNE MÈRE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) André Bazin, 13e (337-74-39).
L'AMÉRIQUE EN FOLIE (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).
LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action-Écoles, 5e (325-72-07).
LA BÊTE (Fr.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Danton, 6e (329-42-62).
CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
COMME UN HOMME LIBRE (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
DEEP END *(Ang.)* : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).
L'ÉPOUVANTAIL (A., v.o.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
ÉVANGILE SELON SAINT-MATTHIEU (Ital., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
FITZCARRALDO (All., v.o.) : Lucernaire, 6e ((544-57-34).
FRANKENSTEIN JR (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
GEORGIA (A. v.o.) Rialto, 19e (607-87-61).
GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).
HELLZAPOPPIN (A. v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : (1re partie), (2e partie), Grand Pavois, 15e (554-46-85).
JE T'AIME JE T'AIME (Fr.) Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LE LAURÉAT (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-25).
MAD MAX I (A., v.o.) (**) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MOURIR A TRENTE ANS (Fr) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
NORMA RAE (A., v.o.) Quintette, 5e (633-79-38). U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA NUIT DE L'IGUANE (A. v.o.) Action Christine, 6e (325-47-46) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).
ORFEU NEGRO (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
PHANTOM OF THE PARADISE (A. v.o.) (*) Cinoche, 6e (633-10-82).
PINOCCHIO (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).
LE PONT DU NORD (Fr.) Rialto, 19e (607-87-61).
LE PROCÈS (A. v.o.) Acacias, 17e (764-97-83).
LES RUELLES DU MALHEUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
SATYRICON (It., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).
LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
SOIS RICHE ET TAIS-TOI (A., v.o.) Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Grand Pavois, (15e 554-46-85) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69). ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67).
LE SOLITAIRE (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
THE MAFU CAGE (A., v.o.) : Épée de bois, 5e (337-57-47).
LE VIOLENT (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (325-47-46).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).



France / services

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 30 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Dallas.
Clift Barnes impose ses conditions à J.R., qui tente encore de consolider sa position à l'Ewing Oil.
21 h 25 Droit de réponse.
Emission de Michel Polac.
Deuxième tribune des rédacteurs en chef de la presse quotidienne.
22 h 50 Etoiles et toiles.
Magazine du cinéma de Frédéric Mitterrand.
Le cinéma vu par les minorités ethniques à Paris.
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
A Cannes, avec Julien Clerc, Michèle Torr, Pierre Bachelet, etc.
22 h 20 Téléfilm : le Cimetière des voitures.
De F. Arrabal. Avec J. Berto, A. Bashung, M. Bayard, D. Manuel...
Un monde en ruine, après un cataclysme nucléaire, un enfer plongé dans la nuit noire d'où surgit une faune sans foi ni loi, scandaleusement bariolée des mille couleurs du fantasme et des désirs. Les acteurs sont présents en chair et en os, comme au théâtre.
23 h 45 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Tous ensemble.
Attention : trois régions décrochent : la Bretagne et les Pays de Loire, pour *l'Histoire du soldat Fransez*, de Ph. Durand, et le Nord-Picardie pour *Fête du métro*.
20 h 40 Programme national : le Passage du témoin.
Réal. P. Planchon, avec V. Gauthier, B. Freyd, A. Pomarat...
Bruno, accusé du meurtre d'un industriel fêtard, vagabonde dans un Strasbourg jalonné de pièges : un suspense habilement mené qui se termine en farce baroque.
21 h 30 Série : Jackie et Sara.
21 h 55 Journal.
22 h 13 Une minute pour une image.
22 h 15 Musiclub.
Symphonie nº 2 *de Brahms, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dirigé par K. Boehm.*

FRANCE-CULTURE

20 h, Goldoni ou le plaisir du théâtre, une évocation d'E. Maccario. Avec M. Bouquet, F. Chaumette, C. Hubeau...
21 h 5, C.I.R.T.E.F. (Conseil international des radios et *télévisions d'expression française*).
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné au Théâtre des Champs-Elysées le 16 octobre 1982) : « Œdipe », de G. Enesco, livret d'E. Fleg, par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Yves Prin ; chef des chœurs, J. Jouineau ; premier violon, J. Prat.
23 h, La nuit sur France-Musique : le club des archives. Œuvres de Brahms, Schoenberg, Villa-Lobos, Walton.

Dimanche 1er mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h Journal.
20 h 35 Film : Bonnie and Clyde.
Film américain d'A. Penn (1967), avec W. Beatty, F. Dunaway, M.-J. Pollard, G. Hackman, E. Parsons, G. Wilder.
L'Amérique des années 30 et l'odyssée d'un garçon et d'une fille voleurs de voitures, pilleurs de banque et poussés au meurtre pour échapper à la police. Une histoire vraie devenue une légende. Des scènes de comédie extravagante et l'intrusion de la tragédie. Ce film d'Arthur Penn est resté célèbre par ses audaces de style, sa violence effrénée, sa vision d'une société sauvage.
22 h 40 Pleins feux
Magazine d'actualités culturelles de J. Artur et C. Garbisu.
23 h 15 Automobile : Grand Prix de formule 1 à Monza.
23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h Journal.
20 h 35 Jeu : La chasse aux trésors.
A Singapour.
21 h 35 Document : Kristo Kristov,
de J.-M. Drot.
Quand Jean-Marie Drot parle d'art, c'est sur le ton de quelqu'un qui va vous raconter une très belle histoire, attention ! Nous voilà chez Kristo Kristov, dans l'atelier-jardin où le peintre silencieux peint tout ensemble oiseaux, feuillages, vizirs enrubannés, princesses au visage de madone...
22 h 30 Concert actualité.
Pour le 150e anniversaire de la naissance de Brahms, M. Portal, G. Pludermacher et J.-F. Heisser interprètent des œuvres de musique de chambre de Brahms.
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h Série : Merci Bernard.
20 h 35 Boîte aux lettres.
Magazine littéraire de J. Garcin.
Le témoin de la semaine : Bernard-Henry Lévy.
21 h 35 Aspects du court métrage français.
22 h 30 Cinéma de minuit : Marthe Richard au service de la France.
Film français de R. Bernard (1937), avec E. Feuillère, E. von Stroheim, J. Galland, M. Dalio, M. André (n. rediff.).
Pendant la guerre de 1914, une jeune femme dont la famille a été massacrée par les Allemands entre au service du deuxième Bureau. Le scénario s'inspire, d'une manière très romanesque, de la vie de la célèbre Marthe Richard. Une mise en scène fortement dramatique et l'affrontement Edwige Feuillère-Eric von Stroheim rendent ce film passionnant.
23 h 53 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
23 h 55 Prélude à la nuit.
« Banjo and fiddle » *de Kroll, par J.-J. Kantorow au violon et J. Rouvier au piano.*

FRANCE-CULTURE

7 h à 19 h, Programme unique, avec France-Inter, France-Musique et FIP.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Ballades roumaines, avec J. Bouët et B. Lortat-Jacob.
20 h 40, Atelier de création radiophonique : Experimentatio Giorgio Battistelli.
23 h, Musique.

FRANCE-MUSIQUE

7 h à 19 h, Programme unique avec France-Inter, France-Culture, FIP.
19 h 5, Jazz vivant. « Repérages en six parties » de G. Pansanel, par l'orchestre expérimental du Jazz Action.
20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert (donné le 17 juin 1955) : « Symphonie nº 8 » de Beethoven, « Concerto pour violon et orchestre nº 5 » de Mozart, « le Sacre du printemps » de Stravinski, par l'Orchestre national, dir. P. Monteux ; sol. A. Jodry, violon.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Les figurines du livre ; 23 h, Entre guillemets ; 0 h 5, Les mots de F. Xenakis.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 1er MAI

— *M. Bernard Pons,* secrétaire général du R.P.R., est invité à l'émission « le Grand Jury -R.T.L.-*le Monde* » sur R.T.L. à 18 h 15.

— *M. André Lajoinie,* président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, participe au « Club de la presse » d'Europe I à 19 heures.

— *M. Marcel Debarge,* membre du secrétariat national du P.S., sénateur de la Seine-Saint-Denis, ancien secrétaire d'Etat, est l'invité du journal de R.M.C., à 13 heures.

MÉTÉOROLOGIE

Évolution probable du temps en France entre le samedi 30 avril à 0 heure et le dimanche 1er mai à minuit.

La zone dépressionnaire à faible gradient du proche-Atlantique se déplace vers la France qui reste toujours sous l'influence de masses d'air humide et instable.

Dimanche une zone de temps très nuageux à couvert avec des précipitations irrégulières à caractère orageux sera située le matin des Pyrénées-Orientales, au Massif Central et au Nord-Est ; elle gagnera l'après-midi les régions situées de la Corse à la Côte d'Azur aux Alpes et aux Vosges. Sur le Bassin parisien, le Nord, la Normandie, la Bretagne et les Pays de la Loire, le temps gris du matin fera place l'après-midi à un temps plus variable avec de timides apparitions du soleil, mais aussi quelques petites pluies temporaires. Sur le quart sud-ouest de la France, les périodes ensoleillées seront prédominantes, mais l'après-midi des développements instables seront de nouveau observés avec une forte nébulosité et des averses locales. Les températures, voisines de 8 degrés à 12 degrés le matin, atteindront 12 degrés à 20 degrés du Nord au Sud l'après-midi. Les vents, faibles en général, s'orienteront à l'ouest près de l'Atlantique.

La pression atmosphérique, réduite au niveau de la mer, était à Paris, le 30 avril, à 8 heures, de 1 011,2 millibars, soit 753,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 avril ; le second le minimum de la nuit du 29 au 30 avril) :

Ajaccio, 19 et 10 degrés ; Biarritz, 20 et 12 ; Bordeaux, 20 et 11 ; Bourges, 18 et 8 ; Brest, 15 et 7 ; Caen, 16 et 7 ; Cherbourg, 14 et 6 ; Clermont-Ferrand, 19 et 6 ; Dijon, 17 et 6 ; Grenoble, 19 et 9 ; Lille, 16 et 5 ; Lyon, 19 et 9 ; Marseille-Marignane, 20 et 11 ; Nancy, 16 et 3 ; Nantes, 19 et 9 ; Nice-Côte d'Azur, 18 et 12 ; Paris-Le Bourget, 18 et 7 ; Pau, 22 et 9 ; Perpignan, 18 et 9 ; Rennes, 17 et 8 ; Strasbourg, 18 et 6 ; Tours, 18 et 9 ; Toulouse, 21 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 23.

PRÉVISIONS POUR LE 1er MAI A 0 HEURE (G.M.T.)

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 16 degrés ; Amsterdam, 14 et 4 ; Athènes, 25 et 14 ; Berlin, 20 et 6 ; Bonn, 16 et 3 ; Bruxelles, 16 et 6 ; Le Caire, 31 et 13 ; îles Canaries, 21 et 18 ; Copenhague, 16 et 7 ; Dakar, 27 et 21 ; Djerba, 19 et 15 ; Genève, 16 et 7 ; Jérusalem, 29 et 18 ; Lisbonne, 14 et 10 ; Londres, 14 et 7 ; Luxembourg, 15 et 4 ; Madrid, 18 et 10 ; Moscou, 17 et 7 ; Nairobi, 25 et 15 ; New-York, 26 et 15 ; Palma-de-Majorque, 22 et 8 ; Rome, 23 et 14 ; Stockholm, 11 et 3 ; Tozeur, 29 et 17 ; Tunis, 22 et 17.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET

Décès

— Bregnier-Cordon (01).
Mme Auguste Billiemaz,
M. et Mme Paul Saint Cyr et leurs enfants,
Mme et le docteur Maurice Saint Cyr et leurs enfants,
M. et Mme Henry Billiemaz et leurs enfants,
font part du décès de

M. Auguste BILLIEMAZ,
sénateur honoraire,

survenu le 25 avril 1983.
Les obsèques ont eu lieu le jeudi 28 avril 1983 en l'église de Bregnier-Cordon (Ain).

— Il a plu à Dieu de rappeler à Lui
Paul BOUVIER,
pasteur de l'Eglise réformée de France, décédé le 28 avril 1983, à l'âge de quatre-vingts ans.
De la part de
Mme Paul Bouvier,
Ses enfants et petits-enfants.
L'inhumation aura lieu le lundi 2 mai, à 8 h 30, en la chapelle du cimetière protestant, 193, rue Judaïque, à Bordeaux.
« Je sais en qui j'ai cru. »
(Deuxième épître de Paul à Tim. : I-12.)
Mme Bouvier,
31, rue du Général-Blaniac,
47300 Villeneuve-sur-Lot.

— On nous prie d'annoncer le décès du
Père Joseph BRUNET,
survenu le 28 avril, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.
Ses funérailles seront célébrées le mercredi 4 mai, à 10 heures, en l'église conventuelle de Saint-Jacques, 20, rue des Tanneries, 75013 Paris.
De la part
Du Père provincial des dominicains de la Province de France,
Des dominicains du couvent Saint-Jacques,
De sa famille.

— On nous prie d'annoncer la mort de
M. Jean DEFRESNE,
architecte D.P.L.G.,
rappelé à Dieu le 29 avril 1983.
De la part de
Mme Jean Defresne, son épouse,
Jean-Noël et Marie Lecharny,
Vincent et Florence Defresne,
Bernard et Blandine Badignon,
Eric et Christine de Villeroché,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Du R.P. Jacques Lanfry des Pères blancs,
De l'abbé Jean Lanfry,
ses beaux-frères.
La messe de funérailles sera célébrée en la basilique d'Argenteuil, place Jean-Eurieult, le lundi 2 mai 1983, à 16 heures.
51, rue A.-G.-Belin,
95100 Argenteuil.

— Pignans. Gonfaron. Le Luc.
M. et Mme Jacques Veillith-Monet,
M. et Mme J. de Rola,
Sylvie et Anthony Veillith,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme le docteur
de DORA RIVIÈRE,
ancienne adjointe
au maire de Saint-Etienne,
ancienne déportée.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— **Mme Jacques FUMAROLI,**
née Regina Maria Mosseri,
est entrée dans la paix du Seigneur, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, le 27 avril, à Haute-Bonne.
De la part de
Ilsette Roger Muracciole, ses enfants et petits-enfants,
Paulette et René Boudet, leurs enfants et petits-enfants,
Arlette et André Nègre, leurs enfants et petits-enfants.
Les obsèques seront célébrées dans l'intimité à Saint-Nicolas de Bonne (74380), le samedi 30 avril.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Alexandrie. Genève. Paris.

— Mme Dominique Geahchan et ses enfants Nathalie, Hugues et Alexandrine,
Mme Emile Geahchan,
M. et Mme Michel Geahchan et leurs enfants,
M. et Mme Joseph Geahchan et leur fils,
M. et Mme Roger Nejm et leur fille,
Le docteur Joseph Koteit et ses enfants,
Mme Joseph Bittar et ses enfants,
Le docteur et Mme Charles Tager et leurs enfants,
M. et Mme Edgar Toutounji et leurs enfants,
Le docteur et Mme Philippe Thibault et leurs enfants,
Mme Jacqueline Rousseau,
M. Pierre Devirgile et ses enfants,
Mme Edith Lheureux,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur
Dominique-J. GEAHCHAN,

leur époux, père, fils, beau-frère et oncle,

survenu le 29 avril, à Paris.

Les obsèques auront lieu le lundi 2 mai, à 8 h 30, en l'église de l'Immaculée-Conception, 63, rue du Dôme, Boulogne-Billancourt.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le Collège de psychanalystes a la tristesse de faire part de la mort subite de son président,
le docteur
Dominique GEAHCHAN,
survenu le vendredi 29 avril 1983.
La messe de funérailles sera célébrée en l'église de l'Immaculée-Conception, rue du Dôme, à Boulogne-Billancourt, le lundi 2 mai, à 8 h 30.
12, rue de Chantilly, Paris-9e.

— Sylvio, René, ses fils,
Simone, sa fille,
Ses frères, ses parents et alliés,
font part du décès de

Mme Vera PARIENTE,
née Guttièrès,
survenu le 26 avril, à l'âge de soixante-dix-huit ans.
La levée du corps aura lieu à l'hôpital Beaujon, à 14 heures, le lundi 2 mai.

— Mme Louis Vaudable,
M. François Vaudable,
Mme veuve François Bruneteau et ses enfants,
M. et Mme Pierre Guiral et leurs enfants,
Son épouse,
Son fils,
Sa sœur,
Ses beau-frère et belle-sœur,
Ses neveux et nièces,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Louis VAUDABLE,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu à Paris, le 29 avril 1983.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 3 mai 1983, à 10 h 30, en l'église de la Madeleine, à Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Profondément touchée des nombreuses marques de sympathie et des condoléances qui lui ont été témoignées à l'occasion du décès de
Pierre ALLANET,
et dans l'impossibilité de répondre individuellement et sans omission, sa famille prie tous ceux qui se sont associés à son grand deuil par leur présence et leurs lettres de condoléances de bien vouloir trouver ici l'expression de ses sentiments de reconnaissance émue.

Anniversaires

— Une pensée est demandée à ceux qui sont fidèles au souvenir de

Hélène BOUROVITCH,
née Minc,
et à
Charles et Ida MINC.

— Pour le deuxième anniversaire du décès de
Georges JONATHAN,
cofondateur
de la société Eminence,
une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu, aimé, et qui restent fidèles à son souvenir.

— Il y a deux ans, le 2 mai 1981, mourait
Paulette MALET,
née Doucet,
l'épouse du poète surréaliste et romancier Léo Malet, qui demande à ses amis de penser à elle en ces jours anniversaires.

Messes anniversaires

— Une messe du souvenir sera célébrée, mardi 3 mai, à 7 h 25, au monastère de la Visitation d'Annecy, pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de
Edmond Henri SABRAN.
Ceux qui l'ont connu et aimé sont priés de s'unir en pensée.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 30 avril :

UN DÉCRET

● Relevant le montant maximal de la rente des anciens combattants et victimes de guerre et des anciens militaires titulaires du titre de reconnaissance de la nation ou de la carte du combattant.

UNE INSTRUCTION

● Relative à la constitution et à l'entretien des stocks de réserve.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3439

HORIZONTALEMENT

I. Elles en font baver certains et mettent l'eau à la bouche à d'autres. — II. C'est n'importe quel numéro. Ne peut donc être « enceinte » malgré une fidélité moins rigoureuse. — III. « Joyeuse » pour le roi et charmant pour les autres. Travail de bureau. Vient d'arriver ou arrive après coup. — IV. Préfixe médical. Dont les projets tombent toujours à l'eau. — V. Arranger sans que cela n'arrange rien. Dans le vent mais pas à contre-courant. — VI. Femme légère qui craint le faux pas. Homme de lettres très prolifique. — VII. La descente y est aussi spectaculaire que la montée. Victimes du devoir. — VIII. Préposition. Se fait en parfait accord ou dans l'injure. Ville de Corrèze. — IX. Construction qui bat de l'aile. Est donc bonne pâte jusqu'à en être cruche. — X. Peut donner des boutons. Pour Napoléon, ses derniers jours étaient ainsi comptés. Pages d'histoires. — XI. Symbole inversé. Essaie donc de percer ou est déjà au trou. Peut être agréable ou douloureuse. Geste fraternel. — XII. Ecrits avec lesquels les auteurs n'ont pas de « droits ». Grand prix d'Amérique. — XIII. Sable sur lequel on est pire que sur la paille. Ville morte. Corps étranger. Terrain d'exploit de Guillaume Tell. — XIV. Patron normand. Ses gamins jouent pendant que sa fille travaille. Avantageux mais peu abordable. Plaît aux femmes sauf quand il rampe devant elles. — XV. Marque la résignation ou l'impatience. Coup d'œil qui échappe à tout contrôle.

VERTICALEMENT

1. Est plus porté sur la bouteille *que sur la tasse.* — 2. Grand lac étranger. Administration très au courant. — 3. Jadis serrait les rangs, de nos jours préfère broder. Une menace pour le roi. — 4. Leurs actions sont toujours au plus bas. En partant d'un bon pied, ses côtes sont faciles à monter. — 5. Sigle syndical américain. Se porte militairement et se retire civilement. On peut compter sur lui. — 6. Ne peuvent donc faire l'objet d'aucune citation. C'est plus un geste d'Auguste qu'un geste auguste. — 7. Démonstratif. Pied tordu. On y voit le jour jusqu'à la dernière heure. — 8. Est donc promis à un certain avenir. Lâché par dégoût. — 9. Etait prié avec chaleur. Leur but est de frapper mais non d'assommer. Personnel. — 10. Trois pour un, un pour trois. Belle mère mais pas bonne mère. Petit coup de « blanc » bien rafraîchissant. — 11. Est donc mal placée pour nous dire d'en prendre de la graine. — 12. Tel un air qui devient vite irrespirable. N'agit donc pas dans l'intérêt général. Manière d'être. — 13. Lorsqu'il parle, c'est généralement pour faire taire. C'est une solution quand ça n'est pas la fin. Est conçu en toute égalité. — 14. A trouvé le cheval un peu rosse. Entraîne la matière. Peut avoir les dents longues ou être tendre comme un agneau. — 15. Est à l'opposé de *la première classe.*

Solution du problème nº 3438

Horizontalement

I. Avalanche. — II. Vase. Hic. — III. Elisabeth. — IV. Relayer. — V. Sténose. — VI. T.N.T. Râ (Ra). — VII. Eh ! Sic. — VIII. Star. Arad. — IX. Rapiéça. — X. Anet. Rang. — XI. Hem ! Lésée.

Verticalement

1. Averse. Shah. — 2. Valet. Et. Ne. — 3. Asile. Harem. — 4. Lésant. Rat. — 5. Ayons. — 6. Bestiaire. — 7. Chère. Créas. — 8. Hit. Acné. — 9. Echafaudage.

GUY BROUTY.

Economie

L'emprunt obligatoire de 10 % devra être souscrit le 22 juin au plus tard

Son taux d'intérêt sera de 11 %

Les mesures fiscales du plan de *rigueur* du 25 mars ont été précisées vendredi 29 avril à l'issue du conseil des ministres. Les modalités d'application du prélèvement de 1 % et de l'emprunt obligatoire de 10 % sont les suivantes :

● **LA CONTRIBUTION DE 1 % POUR LE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE** est calculée sur le revenu net global c'est-à-dire le revenu brut moins les déductions pour frais professionnels, l'abattement de 20 % et toutes les déductions du revenu global (habitation principale, économie d'énergie, investissements en action « Monory », pension alimentaire...), *ainsi que les divers abattements* applicables (personnes âgées ou invalides, enfants mariés à charge).

La contribution sera réduite (décote) en fonction des charges de famille. Cette réduction sera égale à la différence entre 350 F majorés de 300 F par enfant à charge et le montant de la contribution normalement due.

Dans le cas d'un couple avec trois enfants, si le revenu imposable est égal à 62.500 F (86 800 F de revenu brut salarial), la contribution due est égale à 625 F diminués de 350 + (300 × 3) – 625 = 625 F. Le ménage est donc exonéré.

Si le revenu imposable estégal à 125 000 F (173.600 F de revenu brut salarial) la contribution due est egale à 1 250 F diminués de 350 + (300 × 3) – 1 250 = 0 F. Le ménage n'obtient donc aucun allègement.

Entre ces deux seuils de revenu, l'allégement accordé est d'autant plus important que le revenu est modeste. Si, par exemple, le revenu imposable est de 85 000 F, la contribution due sera égale à *850* F diminuée de 350 + (300 × 3) – 850 = 400 F, soit 450 F de contribution.

Tous les contribuables qui ont payé un impôt sur leur revenu de 1982 sont soumis à cette contribution qui sera reconduite les prochaines années sous une forme probablement différente. Cette contribution n'est donc pas due par les personnes non imposables à l'impôt sur le revenu au titre de 1982 et par celles dont l'impôt est *inférieur au minimum de perception* (270 F). Plus du tiers des ménages sont exonérés.

La souscription n'est pas obligatoire si le contribuable ou son conjoint se trouve dans l'un des cas suivants :

– Avoir obtenu le bénéfice d'une pension prenant effet au cours de cette période pour une invalidité le rendant incapable d'exercer une profession quelconque ou avoir été atteint au cours de cette période d'une invalidité ouvrant droit à la carte d'invalidité ;

– Avoir cessé toute activité professionnelle par suite du départ en retraite ou en pré-retraite au cours de cette période ;

– Avoir été indemnisé au titre de l'assurance-chômage pendant une période au moins égale à six mois par suite de la perte de son emploi au cours de la même période ;

– Etre arrivé à la fin de ses droits au cours de cette période après avoir été indemnisé au titre de l'assurance chômage pendant au moins six mois, et rester demandeur d'emploi.

Cette dispense est également applicable aux contribuables dont le conjoint est décédé entre le 1er juillet 1982 et *la date limite* de souscription ainsi qu'aux ayants droit d'un contribuable décédé au cours de cette période.

Toutefois, ces exonérations ne bénéficieront pas aux contribuables dont le revenu imposable de 1982 a excédé 90 000 F.

Pour l'application de ces exonérations, le contribuable concerné ou les ayants droit devront adresser au percepteur une attestation sur l'honneur, (jointe à l'avis d'imposition). L'administration pourra demander des justifications.

Le deuxième acompte provisionnel sera fixé à 38,33 % (au lieu de 33,33 %) de la cotisation d'impôt sur le revenu de l'année précédente. Il devra être règlé au plus tard le *31* mai au lieu du *15* mai.

Pour les contribuables soumis à l'acompte unique de 60 %, celui-ci sera porté à *65 % et acquitté également* le 31 mai au plus tard. Pour les contribuables ayant opté pour le paiement mensuel de l'impôt sur le revenu, les prélèvements de juin et de juillet seront égaux à 12,5 % (au lieu de 10 %) de l'impôt de l'année précédente.

Les régularisations (pour tenir compte notamment de la décote familiale) se feront automatiquement lors du paiement du solde de l'impôt à l'automne ou pour les contribuables mensualisés lors du onzième versement.

● **L'EMPRUNT OBLIGATOIRE DE 10 %** *devra être souscrit* par tous les contribuables qui auront payé l'impôt sur les grandes fortunes en 1983 ainsi que par les contribuables qui, sur leurs revenus de 1981, auront payé en 1982 un impôt supérieur à 5 000 F. Sept millions de foyers fiscaux seront touchés.

1) Toutes les personnes redevables de l'impôt sur les grandes fortunes doivent souscrire à l'emprunt. Son montant est fixé à 10 % de l'impôt sur les grandes fortunes payable en 1983. Il est au minimum égal à 100 F.

Les redevables *calculent eux-mêmes* le montant de leur souscription (déclaration *2725*, page 4, ligne 9) et l'acquittent en même temps que l'impôt sur les grandes *fortunes*, au plus tard le 15 juin, *à la recette des impôts.* Aucune exonération n'est prévue.

Lorsque les redevables de l'impôt sur les grandes fortunes n'ont pas souscrit à l'emprunt pour le montant dû, et dans les délais prescrits, la somme non souscrite est recouvrée comme l'impôt et n'ouvre plus droit à remboursement.

2) *Pour la souscription à l'emprunt au titre de l'impôt sur le revenu*, le montant de 5 000 F s'entend avant déduction de l'avoir fiscal, du crédit d'impôt et après application de la majoration exceptionnelle de 10 % sur les revenus de *1981*.

Les revenus des obligations soumis au prélèvement libératoire *de 25 % ne sont pas pris en compte.*

Les cas de dispense sont les mêmes pour la contribution de 1 %. Toutefois, aucune dispense n'est accordée si les contribuables concernés ont été assujettis à la majoration exceptionnelle instituée sur les revenus de 1981, c'est-à-dire s'ils ont acquitté sur ces revenus un impôt supérieur à 25 000 F.

La période de souscription à l'emprunt s'étendra du 8 au 22 juin.

Tous les contribuables concernés *recevront un avis de souscription du* Trésor public. Cet avis indiquera le montant de la souscription à laquelle ils sont tenus. Ils devront effectuer cette souscription auprès de leur percepteur au plus tard le 22 juin, sauf cas de dispense. Les contribuables qui par suite, notamment, d'un changement d'adresse, n'ont pas reçu cet avis devront s'adresser spontanément au percepteur auprès duquel ils ont acquitté l'impôt dû sur les revenus de 1981.

Les contribuables qui n'auront pas souscrit à l'emprunt pour le mondant dû dans les délais prévus n'auront pas droit, après recouvrement, à remboursement.

Le taux de l'emprunt est fixé à 11 %. Sa durée est de trois ans. Il *sera remboursé à partir du 23 juin* 1986. Les intérêts correspondants seront versés en une seule fois lors du remboursement. Ils seront soumis à l'imposition de droit commun ou à un prélèvement de 45 % libératoire de l'impôt sur le revenu.

L'administration fera parvenir directement aux souscripteurs des certificats de souscription. Ceux-ci, incessibles, devront être présentés lors du remboursement.

Les apparences de l'unité

(Suite de la première page.)

Tout en appuyant *« des avancées significatives »* du change*ment et en mettant en* avant, en termes vagues, des revendications communes (35 heures, solidarité avec les immigrés, *« évolution différenciée du pouvoir d'achat »*), elles ont affirmé leur désaccord *« avec la stratégie du plan gouvernemental qui n'apporte pas de solution aux problèmes posés »*. Dans la foulée de ces retrouvailles parisiennes, des 1er mai unitaires ont lieu à Marseille, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Lille, Nancy, Saint-Étienne, Grenoble, Caen, Rouen, etc. En revanche, l'unité ne s'est pas faite à Rennes, au Mans, à Nantes, à Metz, dans la Drôme, en Moselle, dans la Sarthe, etc.

Un baromètre du climat social

A l'heure où, à partir des manifestations de médecins, d'étudiants et d'agriculteurs, certains échaffaudent des scénarios d'un *« mai 1968 à l'envers »*, ce 1er mai unitaire n'est pourtant, en aucun cas, le signal d'une grande offensive de printemps des organisations syndicales contre le plan de rigueur gouvernemental. Aucune confédération ouvrière n'envisage pour l'heure de souffler sur les braises. Mais ce contexte, économiquement difficile et socialement tendu, devait assurer le succès de nombreuses manifestations unitaires, certains militants voulant, comme le souhaite la C.G.T., jouer un rôle de « contrepoids » face aux *« manœuvres de la droite et du patronat »* et aux « erreurs » du gouvernement. D'autres cherchaient l'occasion de faire entendre à leurs états-majors syndicaux *« la voix de la base »*.

A plus d'un titre ce 1er mai 1983 devait servir de baromètre du climat social – après un premier trimestre assez calme, on observe depuis début avril un regain de conflits, – et de l'état d'esprit des militants. Pour autant, il était difficile d'imaginer qu'il permette d'enclencher, comme le souhaitent les unions parisiennes, une relance de l'unité d'action. A moins de troubles sociaux mettant effectivement en péril le pouvoir en place, on voit mal comment au niveau confédéral l'unité C.G.T.-C.F.D.T. pourrait actuellement renaître de ses cendres.

Un 1er mai ne refait pas à lui seul l'unité. La ligne de clivage, la fracture même, entre la C.G.T. et la C.F.D.T. n'ont fait que s'agrandir avec l'arrivée de la gauche au pouvoir et surtout la mise en œuvre des deux plans de rigueur. Les orientations de la C.F.D.T., vient d'affimer M. Obadia, devant le comité confédéral de la C.G.T., *« la conduisent dans un nombre trop important de cas à aller au-devant de mauvais compromis et de mauvaises solutions par rapport à l'intérêt des travailleurs (...). Non seulement elle accepte mais elle préconise l'austérité »*. Certes les deux centrales ont déploré que le plan gouvernemental se soit fait sans concertation et qu'il y manque le volet social. Elles ont exprimé l'une et l'autre, mais au nom de logiques opposées, des désaccords et aussi des craintes quant à l'aggravation du chômage. Mais dès qu'il s'agit de proposer des solutions, les divergences – en dehors de quelques convergences sur l'« épargne volontaire » – reprennent, pour l'essentiel, le dessus.

La C.G.T. et la C.F.D.T. ne sont plus des alliées priviligiées. Ce temps est bel et bien révolu. Ce qui est cependant nouveau c'est le langage apparemment plus unitaire des cégétistes. *« Chaque fois que sur une question importante il peut y avoir une convergence et une possibilité d'agir ensemble*, vient de dire M. Krasucki, *il ne faut pas hésiter à le faire.*. Cette attitude est conforme à l'esprit de la rencontre commune Krasucki-Maire du 27 septembre 1982, dont le communiqué faisait état d'une *« volonté de rechercher, chaque fois que cela sera possible, des positions communes convergentes sur des objectifs précis »*. Mais à la C.F.D.T. on affirme que là C.G.T. n'a pas voulu discuter *« sur le fond »* du plan de rigueur. Si une rencontre *« était jugée nécessaire, nous y sommes disposés »*, a déclaré le 28 avril M. Krasucki. Très improbable au sommet, ce regain unitaire peut se manifester ponctuellement dans des entreprises ou dans des régions frappées par la crise où par les duretés de la rigueur.

Dans l'immédiat la centrale de M. Maire est condamnée à tête-à-tête tumultueux avec la C.G.T. dans le secteur privé. La nouvelle stratégie *« d'unité d'action à plusieurs vitesses »*, et à *plusieurs* partenaires (1), approuvée au congrès de Metz en mai 1982, a en effet pratiquement échoué. Les relations de la C.F.D.T. sont chaotiques avec la C.G.C., nulles avec la C.F.T.C. et toujours conflictuelles – malgré des rapprochements dans certaines négociations – et polémiques avec F.O. La centrale de M. Bergeron, qui était décidée à faire, ici et là, de cette Fête du travail un lever de rideau à sa grève d'une heure du 18 mai, ironise, par la voie de son union parisienne, sur les *« deux compères »* du *« défilé officiel »* jugés *« empêtrés dans leurs contradictions »*. Le 1er mai 1983 devait donc avoir un vernis unitaire mais cette unité sera, et risque de rester globalement bien artificielle.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) L'union régionale parisienne de la C.F.D.T. avait, dès le 21 février (avant qu'à la fin mars, M. Krasucki écrive à la C.F.D.T. et la FEN), adressé des lettres aux unions parisiennes de la C.G.T., de F.O., de la FEN, de la C.G.C. et de la C.F.T.C. pour *« examiner les conditions de réalisation du 1er mai 1983 »*.

Le gouvernement français va demander à Bruxelles une réduction des montants compensatoires

Ainsi qu'en a décidé le conseil des ministres, vendredi 29 avril, le gouvernement français va demander à ses partenaires de la C.E.E. une réduction des montants compensatoires monétaires français, répondent ainsi, en partie, au vœu de l'ensemble des organisations agricoles.

On ne connaîtra cependant que le lundi 2 mai le taux de réduction de ces M.C.M. que demandera la France. Cela pour une question de principe : *« Le gouvernement ne travaille pas sous la pression de quelconques ultimatums »*, a déclaré M. *Michel Rocard, ministre* de l'agriculture. Une telle mesure anticiperait les décisions sur les prix agricoles qui seront à nouveau discutés à Bruxelles, le 16 mai. Elle pourrait être ratifiée, en procédure d'urgence, par le prochain conseil des ministres européens, celui des ministres de la recherche qui se réunit le 3 mai.

Il est beaucoup trop tôt pour envisager l'attitude des partenaires européens de la France, aucune demande officielle n'ayant encore été formulée.

M. Michel Rocard, qui a reçu les comités d'action viticoles de l'Aude, du Gard et de l'Hérault, va demander à la C.E.E. de prendre plusieurs mesures en faveur du secteur viticole : distillation de *700 000* hectolitres, en complément de la distillation exceptionnelle de 5 millions d'hectolitres; avances de trésorerie, dès le début mai, de 60 % de la valeur des contrats souscrits; autorisations de primes de relogement (libération des caves pour accueillir la vendange suivante) dès le 1er juin.

M. Rocard a aussi reçu les représentants de la Fédération nationale porcine et de la Confédération française de l'aviculture, qui attendent des mesures techniques pour soutenir les marchés du porc et de la volaille, particulièrement touchés depuis le début de l'année.

Si les décisions du gouvernement français sont de nature à calmer la colère des agriculteurs français, les manifestations de ceux-ci provoquent en Europe de vives réactions : le syndicat flamand Boerembond, la plus puissante des organisations agricoles belges, juge *« très alarmantes »* ces actions; l'organisation centrale néerlandaise des exportateurs de viande a protesté, vendredi, auprès de l'ambassadeur de France à La Haye; et le ministre ouest-allemand de l'agriculture, M. Ignaz Kiechle, a affirmé, vendredi, dans un communiqué : *« Les agriculteurs français ont des revenus plus élevés que leurs collègues ouest-allemands »*, ajoutant : *« C'est mépriser les agriculteurs allemands que de demander de réduire le niveau de leurs revenus. »*

Enfin, les organisations paysannes de la Communauté ont exprimé, le 29 avril, dans un communiqué, leur déception, leur amertume et leur colère après l'échec des négociations de Luxembourg, et annoncent qu'elles décideront, dans les prochains jours, les *« démarches et actions appropriées »* pour que le conseil des ministres du 16 mai prenne les décisions attendues.

La Caisse des dépôts mettra 3 milliards de francs à la disposition du fonds de modernisation industriel

Créer un canal direct entre l'épargne des ménages et les entreprises industrielles était le rêve de tous les ministres de l'industrie en France. Décidée en conseil des ministres, vendredi 29 avril, la création d'un livret d'épargne industrielle qui alimentera un fonds de modernisation industrielle présidé par le ministre de l'industrie constitue donc une « première » très importante (*le Monde* du 30 avril).

Les modalités précises de la création du livret ne sont pas encore arrêtées ; des transactions – qu'on imagine délicates – étant encore nécessaires avec les services de M. Delors. Un conseil interministériel est prévu pour la semaine prochaine pour élaborer le projet de loi nécessaire. Le nouveau livret devrait néanmoins voir le jour d'ici la fin de l'année, a indiqué M. Fabius.

Le ministère de la recherche et de l'industrie a obtenu que, dans l'intervalle, la Caisse des dépôts et consignations mette 3 milliards de francs à *la disposition* du *Fonds de modernisation* pour lui permettre de commencer à remplir son rôle, c'est-à-dire d'accorder des prêts et de monter des opérations de crédit-bail pour l'acquisition d'équipements de robotique avec les autres organismes spécialisés (*Crédit national*, *crédit* d'équipement des P.M.E., etc.).

Ce Fonds de modernisation sera placé auprès de l'ANVAR (Agence nationale pour la valorisation de la recherche), organisme régionalisé, proche du terrain, dont la fonction est d'aider les entreprises à tirer parti des nouvelles technologies. L'ANVAR, c'est une des difficultés principales des nouvelles décisions, devra sans doute opérer une profonde restructuration interne pour faire face à ses noouvelles fonctions.

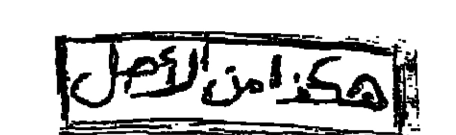
M. Fabius a apporté ensuite quelques précisions sur les décisions du conseil des ministres. Ainsi, les mesures destinées à faciliter la création d'entreprises nouvelles (exonération d'impôts pendant trois ans et *« congé-création »* de deux ans) seront réservées aux entreprises industrielles.

Un « ton nouveau »

les premières réactions à cet ensemble de mesures en faveur de « la modernisation industrielle » sont favorables. Ainsi est-il significatif de noter que la C.G.C. *« retient avec intérêt les nouvelles orientations de Laurent Fabius »*. Le syndicat de cadres *« approuve »* la création du fonds de modernisation et *« souhaite très vivement que l'emprunt obligatoire de 10 % y soit attribué »*. Il considère *« également avec intérêt »* la création d'une école nationale d'exportation et se félicite globalement du *« ton nouveau »* qu'il discerne au ministère de l'industrie.

Le patronat, de son côté, *« prend acte des intentions du gouvernement quand il souhaite la mobilisation de tous autour des entreprises »*. Les mesures qui vont dans le sens réclamé par le C.N.P.F. doivent toutefois être *« ramenées à leur juste proportion »*. *« La libération des prix industriels est une nouvelle fois réaffirmée, mais aucun engagement n'est pris sur la date »*, se plaint-on Rue Pierre-1er-de-Serbie. Quant au livret d'épargne industrielle, il *« servira essentiellement à financer des prêts participatifs »*, alors que *« les entreprises ont besoin de retrouver leurs fonds propres et peuvent difficilement s'endetter davantage. » « L'exonération de l'impôt direct, pendant trois ans, pour les entreprises industrielles qui se créent sera de peu d'effet : pendant cette période, il est pratiquement impossible de dégager un bénéfice »*, note enfin le C.N.P.F.

● **Nouveau moratoire pour le Chili.** – Le Chili est parvenu à un accord avec ses créditeurs internationaux, comprenant un nouveau moratoire de quatre-vingt-dix jours pour le paiement de sa dette extérieure à court terme, a annoncé le 29 avril à Santiago la Banque centrale. Cet accord concerne les remboursements venant à échéance en 1983 et 1984, qui s'élèvent à 2,1 milliards de dollars, sur une dette extérieure totale de plus de 17 milliards. Un premier moratoire de trois mois venait à échéance le 30 avril, mais son renouvellement a été accepté par les représentants des quelque six cents banques créditrices du Chili, réunis à New-York. – *(A.F.P.)*.



QUATRE SEMAINES DE GRÈVE POUR TROIS MINUTES DE TOILETTE

British Leyland ou le « réalisme »

De notre correspondant

Londres. — La Grande-Bretagne nous a habitués aux conflits du travail insolites, et British Leyland particulièrement. En 1981, les ouvriers de Longbridge, près de Birmingham, avaient fait grève parce que la « pause thé » devait être raccourcie de onze minutes. Maintenant, ce sont les cinq mille ouvriers de l'usine de Cowley, près d'Oxford, qui cessent le travail parce que la direction ferait supprimer les trois minutes par jour du « temps de toilette » pour compenser le passage de quarante à trente-neuf heures hebdomadaires.

L'enjeu du conflit paraît sans commune mesure avec ses conséquences : quatre semaines de grève, dix-huit mille véhicules perdus, un manque à gagner de 90 millions de livres (1) pour la société et une perte de salaire de 400 livres pour chaque ouvrier. Certes, en supprimant le temps de toilette, la direction économisera vingt heures de travail par an et par salarié, soit une production de cent voitures de plus par semaine, mais la grève lui a déjà coûté deux années de production supplémentaire...

Après quatre semaines, les ouvriers ont repris le travail le 27 avril ; après plusieurs refus, ils ont fini par accepter l'accord mis au point par la direction de la société et les représentants des fédérations syndicales. Ce n'est pas encore la paix, au mieux un armistice. La suppression du temps de toilette est reportée d'un mois ; les primes sont augmentées ; une commission mixte patronat-syndicats est chargée de faire le point sur les divergences concernant les conditions de travail.

Un conflit typique de British Leyland ? Oui et non. Certes, il s'ajoute à la longue liste des grèves qui ont jalonné l'histoire de la firme au cours des dernières années. La direction a encore employé la tactique favorite de Sir Michael Edwardes, l'ancien président de la société qui a mené à bien la restructuration : si les ouvriers ne reprennent pas le travail dans un délai déterminé, l'usine sera fermée. Les syndicats ont dénoncé le *« chantage »*, mais ils n'ont jamais pensé qu'il s'agissait d'un simple bluff.

Confronté à des revendications de salaires dépassant le quadruple de ce qu'il était prêt à accorder, Sir Michael avait, en octobre 1981, menacé de fermer non pas une usine, mais toute la société British Leyland et de la vendre en petits morceaux au plus offrant. Bien que l'État ait mis près de 1 milliard de livres dans l'affaire au cours des cinq dernières années, le gouvernement de Mme Thatcher ne l'avait pas désavoué.

Une autre caractéristique de la grève de Cowley tient aux rapports complexes entre le directeur de l'usine, les dirigeants nationaux des syndicats, la base et les délégués d'atelier *(shop stewards)*. La reprise du travail a été en effet décidée à main levée, en assemblée générale, contre l'avis des délégués, mais sur un texte négocié et accepté par les dirigeants syndicaux. Les délégués d'atelier ont été pris en tenaille entre leurs mandants et leurs supérieurs dans la hiérarchie syndicale.

Pour comprendre cette réalité insolite, il n'est sans doute pas superflu de rappeler la situation très particulière de British Leyland. Le groupe nationalisé était encore récemment un conglomérat de sociétés automobiles qui avaient gardé leur personnalité. Les ouvriers se sentaient plus solidaires de leur ancienne société que de l'abstraction British Leyland. Dans ces sociétés, les délégués d'atelier avaient un pouvoir étendu.

Sir Michael Edwardes s'est attaché à briser ce pouvoir, soit en traitant directement avec les directions syndicales, soit en s'adressant aux salariés par-dessus la tête de leurs représentants. Il a ainsi réussi en 1979 à licencier un délégué communiste, M. Derek Robinson, dit Red Robbo (Robbo le Rouge), qui appelait les ouvriers à s'opposer à la restructuration de Longbridge. Il a gagné plusieurs votes, à bulletin secret, organisés contre la volonté des syndicats. Des négociations centrales sur les salaires, instaurées pour toutes les usines du groupe, ont en outre renforcé l'influence des fédérations syndicales aux dépens des délégués d'entreprise.

En ce sens, la grève de Cowley a été une épreuve de force entre les délégués d'atelier luttant pour leur pouvoir et une direction qui voulait imposer plutôt que négocier des augmentations de productivité. Les délégués ont cru pouvoir profiter de l'exaspération de la base contre le durcissement continuel des conditions de travail. Ils ont fait erreur. Ils sont les grands perdants du conflit.

Maestro maintenant

Mais la grève de Cowley n'est pas seulement un combat d'arrière-garde d'ouvriers défendant les avantages acquis contre vents et marées. Sans doute les salariés de Cowley sont-ils maintenant les seuls chez British Leyland à profiter de ce temps de toilette institué il y a une quarantaine d'années. Mais ils ont beaucoup *« encaissé »* au cours des dernières années. Les conditions de travail se sont radicalement transformées ; finie la nonchalance caractéristique de l'ouvrier anglais. Avec Sir Michael, le mot d'ordre était à la productivité et à la compétitivité. C'est l'idée qu'exprimait le directeur de Cowley : *« On doit travailler jusqu'à la cloche ! »*

En 1977, British Leyland, née en 1968 de la fusion de Leyland et de British Motor Corporation, occupait deux cent mille personnes dans trente-quatre usines ; elle n'en occupe plus aujourd'hui que cent vingt-neuf mille dans dix-neuf établissements. La société, qualifiée jadis de *« plus grand canard boiteux »* de Grande-Bretagne, a augmenté sa productivité de 40 %. En 1982, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 3,1 milliards de livres, dont 1,6 milliard en Grande-Bretagne. Si elle n'a pas encore retrouvé sa part du marché britannique, elle a accru ses ventes à l'étranger, où la marque British Leyland n'est plus synonyme de qualité médiocre. A Longbridge, la société a investi plus de 200 millions de livres (essentiellement l'argent des contribuables...) dans la modernisation de l'usine qui construit maintenant la Mini Métro. Même chose à Cowley.

A Longbridge, deux chaînes de robots remplacent deux cents ouvriers. Auparavant, 60 % des véhicules étaient défectueux lors du premier contrôle ; il n'y en a plus que 10 %. C'est mieux qu'au Japon. Et c'est *précisément* avec Honda que British Leyland a signé des accords pour moderniser sa gamme de modèles. La première réalisation conjointe a concerné la Triumph Acclaim, qui n'est qu'une adaptation de la Balade de Honda. Mais la prochaine voiture, baptisée pour le moment LM 10, qui remplacera la Rover, sera le fruit d'une véritable coopération.

Après avoir encore enregistré 497 millions de livres de pertes en 1982, British Leyland devrait renouer avec le profit dès le prochain exercice. Cette amélioration sensible des comptes n'est certainement pas étrangère à la grève de Cowley. *« Ce conflit est la preuve que la reprise économique a bien commencé »*, écrivait récemment, avec un brin d'ironie, le *Financial Times*. Après les soubresauts de la restructuration, l'année 1982 avait été particulièrement calme chez British Leyland avec seulement une journée de travail perdue par ouvrier. Le traumatisme est passé. Sir Michael lui-même pensait que le vrai test de sa réussite se présenterait quand British Leyland serait de nouveau compétitive.

La société comptait beaucoup sur le « miracle Maestro », du nom de la dernière-née de l'usine de Cowley, pour renouer avec le succès. N'était-ce pas une bonne occasion pour les salariés non pas de réclamer leur part de la réussite, mais, *plus modestement*, de refuser de nouveaux sacrifices ? Les délégués d'atelier l'ont cru et sans doute se sont-ils trompés. La base n'est pas prête à prendre des risques dans un conflit de longue durée.

Ce n'est pas le fruit d'une nouvelle sagesse économique. C'est simplement la crainte de se retrouver au chômage. Il faut vraiment qu'il n'ait rien à perdre pour qu'un ouvrier britannique se lance aujourd'hui dans des actions dures. Cette remarque n'exclut évidemment pas les mouvements sectoriels prolongés, mais limités à une entreprise, voire à un atelier.

Toutefois, ce « réalisme » dont a profité le gouvernement conservateur n'est peut-être que conjoncturel. Si l'économie repart, même à un rythme modeste, si le chômage se stabilise, les revendications bridées au cours de la crise pourraient se donner à nouveau libre cours. Et même si la récession se prolonge, le réalisme a des limites.

L'augmentation spectaculaire de la productivité dans l'industrie britannique est plus la conséquence de la disparition de centaines d'entreprises non rentables et du « dégraissage » des autres que d'une transformation spectaculaire des mentalités. La modification des conditions de travail, le renforcement de la discipline, le grignotage des avantages acquis, ne sont pas extensibles à l'envi. N'est-ce pas, malgré son caractère incongru, la leçon de la grève pour le maintien du temps de toilette ?

DANIEL VERNET.

(1) Une livre vaut environ 11 francs.

L'homme de fer

En 1977, à la surprise de tout le monde, et en premier lieu du principal *intéressé*, le gouvernement travailliste choisit un petit hommme d'affaires sud-africain, M. Michael Edwardes, pour présider aux destinées du *« plus grand canard boiteux »* de Grande-Bretagne : British Leyland. M. Michael Edwardes, qui sera plus tard élevé à la pairie, a vingt-six ans d'expérience à la direction d'un groupe chimique. Il accepte le défi. Après cinq ans à la présidence de B.L., il a rendu son tablier à la fin de l'année dernière.

Dans ses mémoires, *Retour du bord du précipice* (1), il raconte son odyssée. Il n'a pas parfaitement réussi à transformer en une entreprise rentable un groupe moribond, tiré à hue et à dia entre les syndicats et le gouvernement, abandonné des clients, mais il peut se flatter d'avoir jeté les bases du renouveau. Il a changé radicalement les rapports sociaux au sein de la société, modernisé une gamme essoufflée et amorcé une coopération prometteuse avec le groupe japonais Honda.

L'histoire qu'il raconte est d'abord celle d'une lutte contre le pouvoir syndical, tantôt guérilla, tantôt assaut frontal où le président se cherche des alliés dans le personnel ou dans la hiérarchie syndicale. Son principal souci est de tailler des croupières aux *shop stewards*, ces délégués d'atelier qui sont les véritables petits chefs de British Leyland.

Quand Sir Michael prend le commandement, il trouve une situation chaotique : chaque filiale représente une petite féodalité, les cadres n'exercent plus aucune fonction. Tout ne sera pas bouleversé du jour au lendemain. Pendant les premiers temps de la nouvelle direction, *« certains continuent de dormir pendant les équipes de nuit, de partir avant l'heure, de refuser les heures supplémentaires... »*. Sir Michael passe son temps à jouer les pompiers, à courir d'un conflit à un autre.

Pour rendre sa compétitivité à l'entreprise, il faut réduire les coûts et, pour réduire les coûts, il faut agir sur les salaires. Sir Michael propose des augmentations de salaires limitées, mais, avec l'aide du plus modéré des syndicats, il offre des *« primes généreuses »* liées aux résultats, qui permettent à la fois de diminuer les coûts unitaires et d'augmenter les rémunérations.

Mme Thatcher est impressionnée par la fermeté de Sir Michael, qui, bien qu'ayant été nommé par un gouvernement travailliste, se sent plus proche des conservateurs que de la gauche. La dame de fer n'était pas très disposée à combler les trous dans la trésorerie des entreprises nationalisées avec des deniers publics, mais B.L. ne pouvait pas s'en sortir sans des subventions. *« Elle admirait ce qu'elle considérait comme ma persévérance et mon courage dans l'approche des problèmes de B.L.,* note Sir Michael dans son livre, *mais elle n'était pas du tout contente quand ces qualités étaient utilisées pour soutirer de l'argent à son gouvernement. »*

En tout cas, Mme Thatcher a suivi de près la convalescence de la seule entreprise automobile vraiment britannique. Tout ce qui pourrait éventuellement avoir des conséquences politiques est soumis au « numéro 10 » (le bureau du premier ministre), non seulement les décisions stratégiques sur les investissements mais même les questions comme le salaire du P.-D. G.

Sir Michael rapporte un échange révélateur : à la fin d'un dîner donné en l'honneur du président Mitterrand, lord Carrington, alors secrétaire au Foreign Office, apostrophe aimablement Sir Michael : *« Continuez votre bon boulot, Michael ! »* Mme Thatcher intervient : *« Il le doit bien, il est payé plus que moi. »*

Le petit homme d'affaires sud-africain continuera encore un an avec son salaire de 8.000 livres par mois. Il n'ira pas jusqu'au moment, attendu par Mme Thatcher, où B.L. pourra être remis au secteur privé. Il n'en estime pas moins avoir rempli son contrat.

D.V.

(1) *Back from the brink*. Collins (London) 1983. 301 pages, 9,95 livres.

Crédits - Changes - Grands marchés

L'euromarché

Boom sur les obligations convertibles

Après quelques semaines d'hésitation, le marché international des capitaux est de nouveau en grande forme. La perspective de voir les taux d'intérêt à court terme aux Etats-Unis baisser dans un proche *avenir a revigoré les banquiers des* deux côtés de l'Atlantique. C'est, du reste, cet espoir qui ralentit l'activité *emprunteuse de nombre* de débiteurs internationaux parce qu'ils estiment qu'il leur en coûtera moins de lever des eurocapitaux dans deux ou trois semaines.

De leur côté, les investisseurs continuent de s'intéresser soit aux euro-emprunts convertibles en actions parce que grisés par les hausses sensationnelles des principales bourses du monde, soit aux euroémissions dotées de *warrants*, qui leur permettront d'acquérir dans quelques mois des obligations porteuses de coupons appréciables, alors que les taux d'intérêt se seront *entre-temps détendus*.

Le Crédit lyonnais a profité du présent état d'esprit pour lancer, le 27 avril, *un euro-emprunt à taux variable* de 300 millions de dollars accompagnés de *warrants*. L'opération a une durée de douze ans, mais les porteurs pourront en demander le remboursement anticipé dès la fin de la huitième année. Emises au pair, les obligations porteront un intérêt qui, tous les six mois, sera l'addition d'une marge de 0,25 % au taux du Libor à six mois. A chaque note de 10 000 dollars sont attachés cinq *warrants* (bons de souscription), qui permettront, chacun, d'acheter au pair dans les douze mois à venir une euro-obligation de mille dollars d'une durée de huit ans, dont le taux d'intérêt fixe sera de 10,50 % par an.

L'offre du Crédit lyonnais a été tout de suite bien accueillie. les *warrants* ont séduit ceux qui prévoient que, *d'ici la fin de l'année les taux* d'intérêt à moyen terme seront repassés en dessous de la barre de 10 %. *La transaction est également* favorable pour l'emprunteur. Compte tenu d'une commission bancaire totalisant 0,375 %, le coût actualisé de son emprunt ressort pour le Crédit lyonnais à environ 0,33 % par an. C'est à un ou deux points de base près ce que la Société générale avait, deux semaines plus tôt, accepté d'acquitter sur son émission, avec warrants de 200 millions de dollars, qui, elle aussi, s'est soldée par un beau succès.

Par contre la B.N.P. va bénéficier d'un coût notablement inférieur avec l'émission de 200 millions de dollars qu'elle a lancé jeudi aux Etats-Unis. Il s'agit d'un placement privé auprès d'investisseurs institutionnels américains qui, malgré la nationalité des prêteurs, aura l'origi*nalité d'avoir un intérêt basé sur* le taux interbancaire offert à Londres sur les dépôts en eurodollars à court *terme (Libor) et non sur* le taux de base bancaire en vigueur aux Etats-Unis. C'est la première fois qu'une transaction de ce type est réalisée par un débiteur bancaire étranger.

Le Danemark a été, il y a un mois, le premier à tenter de diversifier ses sources de financement, avec une opération similaire. Il y a parfaitement réussi, et il ne serait pas étonnant que son émission, qui était initialement de 150 millions de dollars, soit, en bout de course, portée à 200 millions de dollars. Le placement de la B.N.P., d'une durée de six ans, est assorti d'un taux variable qui sera l'ajout classique d'une marge de 0,25 % au taux du Libor.

Mais la commission payée par l'emprunteur à Salomon Brothers, la banque américaine qui dirige le placement, est beaucoup moins élevée que celle acquittée par les emprunteurs sur les traditionnelles euroémissions à taux d'intérêt variable. *Dans le cas de la B.N.P., les honoraires* prélevés par Salomon Brothers n'ont pas été divulgués parce *qu'il s'agit d'un placement privé.* Néanmoins on ne doit guère se tromper en estimant que la commission ne peut excéder 0,15 %, soit deux fois moins que les 0,375 % qui accompagnent l'actuel emprunt du Crédit lyonnais.

Les émissions de la B.N.P. du Crédit lyonnais et de la Société générale *vont porter* à près de 1,8 milliard de dollars le montant des capitaux drainés à l'étranger depuis le début de l'année par les banques commerciales françaises. le Trésor ne comptabilise toujours pas ces emprunts dans la dette extérieure de la France, bien que les établissements concernés aient l'Etat pour actionnaire, que le niveau de leurs fonds propres soit faible, et qu'une partie non négligeable de leurs créances étrangères soit douteuse. Il faudra bien un jour remédier à cette méthode de calculer la dette extérieure française qui, pour remonter à la nuit des temps, n'en est pas moins, aujourd'hui, totalement irréaliste.

La spéculation boursière continuant de jouer à plein tout autour du globe, les euro-émissions, permettant l'acquisition ultérieure d'actions de sociétés connues et appréciées sur le plan international, *bénéficient d'une demande extraordinaire.*

Parmi les derniers succès en date, il faut en premier lieu relever la proposition lancée vendredi matin par Degussa, la firme allemande, dont *l'activité à Francfort s'étend des métaux* précieux aux produits chimiques. D'un montant de 50 millions de dollars *sur* une durée de dix ans, avec un coupon annuel de 8,25 %, l'emprunt est accompagné de *warrants* de manière à ce que chaque obligation de mille dollars permette, tout au long des dix prochaines années, l'achat de quatre actions ordinaires Degussa à un prix unitaire de 320 marks. Offerte au pair (100 %), l'émission s'est presque immédiatement traitée à 124 % du nominal !

Le Crédit suisse a également réalisé un bel exploit avec une émission de 100 millions de dollars sur sept ans, proposée au pair, avec un coupon annuel de 7 %. A chaque obligation de mille dollars sont attachés dix *warrants*, qui, chacun, permettront d'acquérir une action ordinaire du Crédit suisse à un prix de 2 200 francs suisses. Dans l'heure qui suivit son annonce, l'emprunt de la banque helvétique *s'était déjà* envolé à 111 % du nominal.

Devant des performances de cet ordre, les investisseurs ont eu tendance à reléguer au placard de l'oubli les émissions classiques en dollars dotées d'un taux d'intérêt fixe. Néanmoins la Banque européenne d'investissements est parvenue à s'imposer en offrant *200 millions* de dollars sur une durée de dix ans à un prix de 99,50 avec un coupon de *10,75 %, soit un rapport annuel légèrement* supérieur à 10,80 %. Les portefeuilles internationaux, qui *étaient lassés de papier bancaire* à taux fixe, ont été heureux de voir un autre tupe d'emprunteur dans ce secteur.

Pour leur part, les Charbonnages de France ont choisi le secteur du *marché libellé en dollars canadiens* pour lever dans cette devise 40 millions sur douze ans, avec toutefois l'option, *pour les porteurs*, de demander le remboursement anticipé de leurs euro-obligations après six ans. L'emprunt qui sera émis au pair et qui bénéficiera de la garantie de la République française portera 11,875 % d'intérêt par an.

CHRISTOPHER HUGHES.

Marché monétaire et obligataire

Le suspens américain

Haro sur les taux d'intérêt américains, ces pelés, ces galeux d'où vient tout le mal, à savoir un dollar flambant, dont la hausse irrésistible ambarrasse les partenaires européens des Etats-Unis. Ils sont trop élevés, dit-on, par rapport à une in*flation revenue à moins de 5 %* outre-Atlantique et devraient rapidement baisser.

Le responsable de cette nouvelle plaie d'Egypte ? Ce n'est plus la Réserve fédérale et son redoutable président, M. Paul Volcker, mais bien le Trésor américain qui doit emprunter massivement pour combler un déficit budgétaire croissant : 15 mil*liards de dollars la semaine* prochaine, 40 milliards pour le trimestre en cours et 60 milliards de dollars pour le suivant. Tous dénoncent le coupable, que ce soient M. Karl Otto Poehl, président de la Bundesbank, M. Jacques Delors, notre ministre de l'économie et des finances, M. Martin Feldstein, chef des conseillers économiques de la Maison Blanche, *et* le même Paul Volcker.

Il faut dire que, pour ces deux derniers personnages, le véritable responsable n'est pas le Trésor mais bien le Congrès, qui refuse de réduire le déficit budgétaire, véritable cancer rongeant le corps de l'Amérique. Fort bien, mais si l'on peut, à la rigueur, ébranler ou fléchir le Fed (on l'a bien vu en août dernier, lors de la déconfiture du Mexique), il est beaucoup plus difficile de peser sur le comportement des deux sénateurs du Dakota du Nord (capitale Bismarck) ou des représentants de l'Idaho (capitale Boise), tout à fait hermétiques aux *variations du dollar* par rapport au mark, mais extrêmement sensibles aux préoccupations des électeurs de Bismarck (30 000 habitants) et de Boise (73 000 habitants).

En attendant, on vit d'espoir, notamment celui que nourrit la croissance plus sage de la masse monétaire américaine, qui, pour la semaine se terminant le 13 avril, a diminué de 3,1 milliards de dollars, de façon fort inattendue, car on tablait sur un recul de 200 *millions* de dollars seulement, et a chuté encore de 2 milliards de dollars pour la se*maine se terminant le* 20 avril. Dans ces conditions, et en tenant compte d'une hausse des prix industriels de 0,1 % seulement en mars, il est possible que les autorités monétaires prennent l'initiative de réduire leur taux d'escompte, sans trop y croire.

Il convient, toutefois, de relever que le taux des eurodollars à six mois a fléchi de 3,8 % cette semaine à 9 %, et qu'une petite banque, la Southwest de Saint-Louis, a ramené son taux de base de 10,50 % à 10 %. *Pour l'instant, les grandes banques*, accrochées à leurs 10,50 % depuis le 25 février 1983, se sont bien gardées de suivre cet exemple.

En Europe, aucun changement, surtout en période de hausse du dollar, sauf en Suisse, où les banques ont relevé à nouveau leurs tarifs pour leurs dépôts. En France, la Banque centrale a renouvelé ses concours au taux inchangé de 12,5 %, le loyer de l'argent sur le marché monétaire s'établissant à 12,5 % en fin de semaine.

Cette fois-ci, le malaise observé la semaine précédente sur le marché des obligations *s'est transformé* en « colle » caractérisée. Comme il y a un an, le papier se place mal. Cela a *été le cas pour* l'emprunt de 3 milliards de francs à 14,80 % du Crédit national, dont le placement, commencé au début de la semaine, n'était pas achevé à la veille du week-end. Parmi les emprunts suivants, celui de Paribas (900 millions de francs à 15 %) se case nettement mieux, peut-être à cause de son rendement supérieur (bien que la signature du Crédit national soit prestigieuse), peut-être aussi à cause de ses caractéristiques (huit ans avec remboursement *in fine*).

Quant aux autres émissions prévues (Languedoc-Roussillon, Lyonnaise de dépôts, 200 millions de francs), elles se placeront au petit bonheur, avec, sans doute, une exception pour Fiat France (250 millions de francs) et la Société financière suisse et française (filiale du C.C.F.). Ces deux derniers émetteurs proposent *des obligations* à taux variables (T.M.O.), formule qui revient très fortement en grâce : en Bourse, les titres indemnitaires se sont raffermis au voisinage de leur nominal.

C'est que l'arrêt de la baisse des rendements laisse craindre un arrêt de la baisse du taux, et même, éventuellement, une remontée si les choses *allaient mal du côté de l'inflation*. Comme l'indiquent les indices Paribas, ces rendements se *sont stabilisés : 13,88 %* contre 13,82 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, 13,87 % (inchangé) pour ceux à moins de sept ans, et 14,65 % (inchangé) pour les emprunts du secteur public. Dans ces conditions, les investissements institutionnels se montrent prudents et réservés, voire désabusés.

FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 22 AU 29 AVRIL

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York ...	1,5610	–	13,5226	48,4261	40,5515	2,0416	36,0360	0,0683
	1,5470	–	13,6239	48,5672	40,8413	2,0502	36,2713	0,0686
Paris	11,5435	7,3950	–	358,11	299,87	15,0979	266,48	5,0512
	11,3549	7,3400	–	356,48	299,85	15,0486	266,23	5,0360
Zurich	3,2234	2,0650	27,9243	–	83,7388	4,2160	74,4144	1,4105
	3,1852	2,0590	28,0517	–	84,0923	4,2214	74,6826	1,4126
Francfort ...	3,8494	2,4660	33,3477	119,41	–	5,0347	88,8648	1,6844
	3,7878	2,4485	33,3500	118,91	–	5,0199	88,8103	1,6799
Bruxelles ...	76,4577	48,98	6,6234	23,7191	19,8621	–	17,6504	3,3456
	75,4549	48,7750	6,6450	23,6886	19,9203	–	17,6913	3,3464
Amsterdam ..	4,3317	2,7750	37,5262	134,38	112,53	5,6655	–	1,8954
	4,2650	2,7570	37,5613	133,89	112,59	5,6524	–	1,8915
Milan	2285,30	1464,00	197,97	708,95	593,67	29,8897	527,56	–
	2254,75	1457,50	198,56	707,86	595,26	29,8821	528,65	–
Tokyo	371,36	237,90	32,1709	115,20	96,4720	4,8570	85,7297	0,1625
	366,63	237,00	32,2888	115,10	96,7939	4,8590	85,9630	0,1626

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 29 avril, 3,1084 F contre 3,0970 F le vendredi 22 avril.

LES MONNAIES DU S.M.E.*: DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

29 avril 1983

LIRE ITALIENNE — COURONNE DANOISE — LIVRE IRLANDAISE — FRANC FRANÇAIS — FRANC BELGE — FLORIN — MARK ALLEMAND

+3,00 / +2,75 / % 0 / −0,25 / −0,50 / −0,75 / −1 / −1,25 / −1,50 / −1,75 / −2,00 / −2,25

Plafond — Plancher

* Système monétaire européen

Les matières premières

Hausse du cuivre et du sucre

Dans l'attente d'une nouvelle réduction des taux d'intérêt aux Etats-Unis, les marchés commerciaux n'ont enregistré que des fluctuations peu importantes.

La reprise économique n'est pas encore assez sensible pour inciter les utilisateurs à reconstituer leurs stocks. Les perspectives s'annoncent plus favorables pour le second semestre.

METAUX. – Nouvelle avance des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres, sous l'impulsion d'achats suivis pour compte chinois. Ils sont désormais évalués par les négociants à plus de 200 000 tonnes. En fonction de l'intensité de la reprise de l'activité, l'utilisation mondiale de métal rouge pourrait enregistrer dans le courant du second semestre une progression de près de 2 %. Les stocks mondiaux se main*tiennent encore à un niveau élevé.* Aux Etats-Unis, les deux cinquièmes de la capacité minière ne sont plus utilisés. Mais, toute remise en activité prématurée de mines ou d'affineries fermées ne manquerait pas de freiner la hausse des prix.

Stabilité des cours du nickel à Londres. Deux producteurs importants prévoient une augmentation de l'ordre de 10 % de la consommation mondiale en 1983 après trois années consécutives de baisse. Quant aux ventes de nickel effectuées par l'U.R.S.S. et Cuba, elles sont appelées à fléchir cette année. En 1982, *elles avaient atteint 40 000 tonnes* en augmentation de 7 000 tonnes sur 1981.

Les cours du *zinc ont peu varié* à Londres. Pourtant, les producteurs américains et canadiens viennent de relever leurs prix de 2 cents par livre pour le porter à 40 cents. Le prix fixe des producteurs européens de 750 dollars la tonne sera-t-il modifié prochainement ?

La détente survenue sur le prix de l'or s'est faiblement répercutée sur l'argent à Londres.

DENRÉES. – La hausse se poursuit sur les cours du cacao. La diminution des broyages de fèves aux États-Unis (– 3,9 %) et en Grande-Bretagne (– 21,75 %) durant le premier trimestre de cette année par rapport au même trimestre de 1982 a été éclipsée par la perspective d'un déficit accru de la production mondiale. Il est évalué par une firme privée britannique à 84 000 tonnes pour la saison 1982-1983, en raison de récoltes très inférieures en Afrique de l'Ouest.

Nouvelle progression des cours du sucre sur l'ensemble des marchés. Il faut s'attendre pour la prochaine campagne à une légère diminution de la production car les superficies consacrées à la culture de la betterave en Europe enregistreraient une baisse de 3 %. Les stocks mondiaux devraient pour la première fois depuis quelques années se dégonfler légèrement.

CÉRÉALES. – La perspective d'une production mondiale évaluée *par le Conseil international du blé* à 470 millions de tonnes, inférieure de 7 millions de tonnes à celle de la pré*cédente campagne, a finalement* exercé peu d'influence sur le marché. Il est prévu une diminution de 20 % au moins de la récolte des États-Unis.

LES COURS DU 29 AVRIL 1983

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 1 120,50 (1 107) ; à trois mois, *1 140 (1 134) ; étain comptant*, 8 820 (8 895) ; à trois mois, 8 775 (8 834) ; plomb, 289,25 (297,50) ; zinc, 456 (459) ; aluminium, 879 (882) ; nickel, inch. (3 135) ; argent (en pence par once troy), 767 (779,50). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 77,30 (77,20) ; argent (en dollars par once), 11,95 (12,05) ; platine (en dollars par once), 424,50 (417,50) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch. (70,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inch. (320-335). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 31,53 (31,60).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, juillet, 71,25 (71,18) ; octobre, 72,10 (72,90). – **Londres** (en nouveau pence par kilo), laine (peignée à sec), août, 444 (446) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, white grade C, 400 (385). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, juillet, 43,85 (43,80).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 740-760 (744-760). – **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 251-252 (259-260).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, juillet, 1 900 (1 845) ; *septembre, 1 914 (1 883) ; sucre*, juillet, 7,87 (7,63) ; septembre, 8,26 (8,32) ; café, juillet, 124,80 (124,70) ; septembre, 123,40 (123,20). – **Londres** (en livres par tonne) : sucre, août, 134,10 (131,10) ; octobre, 141,60 (139,50) ; café, juillet, 1 686 (1 630) ; septembre, 1 602 (1 562) ; cacao, juillet, 1 328 (1 279) ; septembre, 1 330 (1 294). – **Paris** (en francs par quintal) : *cacao, juillet, 1 475* (1 430) ; septembre, 1 565 (1 505) ; café, juillet, 1 970 (1 885) ; septembre, 1 910 (1 834) ; sucre (en francs par tonne), juillet, 1 730 (1 680) ; août, 1 820 (1 693) ; tourteaux de soja. – **Chicago** (en dollars par tonne), juillet, 191,30 (192,60) ; août, 192,90 (196,30). – **Londres** (en livres par tonne), juin, 144,80 (150,20) ; août, 146,30 (151,20).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, juillet, 361 (359 3/4) ; septembre, 370 1/2 (372) ; maïs, juillet, 317 3/4 (317 1/4) ; septembre, 309 (310 1/2).

INDICES. – Moody's, 1 043 (1 042,60) ; Reuter, 1 772,10 (1 756,70).

Les devises et l'or

Un dollar très demandé

La fermeté du dollar sur tous les marchés des changes observée les semaines précédentes ne s'est pas démentie cette semaine, bien au contraire, et cela, en *dépit des interventions* des banques centrales, principalement, et presque uniquement, la Banque fédérale d'Allemagne. En conséquence, le cours de la monnaie américaine a battu à nouveau ses records historiques à Paris, atteignant 7,39 F et dépassant même 7,40 F pendant quelques heures, phénomène de nature à consterner le gou*vernement français dans la mesure* où il pourrait, s'il persistait, annuler une partie des effets du plan de rigueur actuellement mis en œuvre.

En début de semaine, pourtant, le « billet vert » avait commencé à fléchir sur sa lancée du week-end, son cours revenant de 2,4550 DM à 2,4350 DM et de 7,36 F à un peu plus de 7,30 F. L'espoir d'une dé*tente des taux d'intérêt américains*, suscité par une contraction importante et inattendue de la masse monétaire, commençait à peser sur ses cours. Mais, les jours suivants, cet espoir était déçu, d'autant que les appels répétés du Trésor des Etats-*Unis* pour financer le déficit budgétaire venaient, à nouveau, entretenir la tension des taux.

Circonstances aggravantes, plusieurs déclarations, mi-officieuses, mi-officielles, donnaient l'impression qu'aucun front commun n'avait pu s'établir pour mettre en œuvre une politique de régulation des variations des parités monétaires. *Certes*, la Banque *fédérale* d'Allemagne est, à nouveau, intervenue massivement pour freiner la hausse de la monnaie américaine, y consacrant plusieurs centaines de millions de dollars par jour.

Mais M. Martin Feldstein, chef des *conseillers économiques* de la Maison Blanche, de passage à Paris, a exclu, en ce qui concerne les Etats-Unis, toute intervention sur les marchés des changes, tout en concédant qu'au sommet de Williamsburg, fin mai, on devra *« examiner attentivement »* certaines idées selon lesquelles des interventions *« très limitées et stérilisées »* sur des marchés *« désordonnés »* pourraient se révéler plus efficaces si elles étaient fondées sur une concertation plus étroite entre les principaux pays et banques centrales.

Toutefois, allumant par avance un contre-feu aux conclusions du rapport consacré à ces questions par le groupe de travail créé lors du sommet de Versailles (voir par ailleurs), il a souligné qu'il n'était pas certain que les fluctuations à court terme des monnaies pourraient être réduites ou qu'une intervention concertée produirait de meilleurs résultats. Il a, *également*, mis *en* doute les capacités des gouvernements à distinguer les *« fluctuations désordonnées »* des *« modifications fondamentales »* des taux de change, et rejeté les affirmations européennes selon lesquelles le dollar serait trop cher, reconnaissant toutefois que la tension des taux aux Etats-Unis, provoquée par l'accroissement du déficit budgétaire, est responsable de la hausse actuelle des cours.

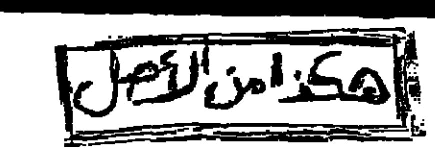
C'est bien l'avis de M. Karl Otto Poehl, président de la Banque fédérale d'Allemagne, qui ne cesse d'incriminer les taux américains *« inquiétants » : « les faire baisser serait la meilleure contribution que les Etats-Unis pourraient apporter à une correction du niveau du dollar face aux monnaies européennes et au yen. »*

Il s'est montré, lui aussi, peu favorable aux interventions massives sur les marchés des changes : *« Nous ne sommes pas contre ces interventions en général, mais l'expérience nous a rendu sceptiques sur leur efficacité. »* Ce faisant, M. Poehl entreprend de torpiller les efforts de M. Jacques Delors pour constituer un front commun, afin d'obliger les Etats-Unis à intervenir sur les marchés. Il a déclaré qu'il s'inscrit *« contre l'impression qu'il existe un tel front commun entre l'Europe et le Japon »*, et affirme que l'Allemagne n'en est pas. On connaît l'indépendance ombrageuse des dirigeants de la Bundesbank, et l'ampleur des divergences qui les ont opposés, et les opposent, aux ministres des finances d'Allemagne fédérale, M. Matthoeffer, du temps du chancelier Schmidt, et, éventuellement, M. Stoltenberg, membre du cabinet actuel, dont M. Delors estime avoir l'appui, comme il l'avait eu de son prédécesseur.

En France, il *semble que* les rentrées de devises parviennent à leur terme, un mois après la dévaluation du franc. Pour autant que l'on puisse interpréter le bilan de la Banque de France, palimpseste semé de hiéroglyphes destinés à égarer les curieux, ces rentrées ont pu atteindre 30 milliards de francs au minimum et 50 milliards de francs au maximum, une partie *ayant servi* au remboursement des emprunts contractés auprès du FECOM (fonds communautaire). Très fortes les premières semaines au lendemain du 25 mars, encore importantes en début de semaine, elle se sont interrompues mercredi, échéance bancaire de fin de mois. On observera, également, que l'effet des limitations de leur *opération à terme, imposées récemment* aux négociants en matières premières pour les empêcher de *« jouer le franc »*, vient de prendre fin.

Les sorties de devises « normales », correspondant au déficit de la balance des paiements, pourraient donc reprendre prochainement, et le cours du mark à Paris décoller lentement de son cours plancher de 2,9985 F pour s'établir à 3 F, en attendant davantage. Cela commence déjà.

F. R.



Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 25 au 29 avril 1983

A l'épreuve des résultats

Si l'on en croit les annales boursières depuis une quinzaine d'années, deux fois sur trois en moyenne, le marché parisien a opté pour la baisse au mois de mai et l'évolution des cours depuis quelques jours pourraient peut-être donner raison aux statistiques jusqu'ici.

Après le recul – modeste, il est vrai – de 0,5 % observé la semaine précédente, la Bourse de Paris a terminé les cinq dernières séances sur un match nul en termes d'indicateur instantané, lequel s'est inscrit à 125,5 vendredi soir tandis que l'indice de la Compagnie des agents de change s'établissait à 120,6.

La semaine avait débuté sur un ton hésitant, et l'indicateur cédait près de 0,8 % lundi, un recul qu'il devait porter à 1,8 % le lendemain après que le plongeon de Michelin eut entraîné derrière lui une bonne partie de la cote. Echappant par on ne sait trop quel miracle à la procédure de la *« réservation à la baisse »* qui sanctionne un afflux trop important d'ordres de vente, le cours de la firme de Clermont-Ferrand était prestement *« souligné »* (trait à la craie qui détermine le cours officiel d'une valeur) à 740 F avant de baisser ultérieurement à 732 F. A ce cours, « Bibendum » sanctionnait par une baisse de 8,5 % annoncée – dans des conditions peu orthodoxes (voir ci-dessous) – le *« trou »* dans lequel s'est enfoncé l'année dernière la firme de M. François Michelin.

D'autres titres, tels que Radiotechnique, Raffinage, Bis, Crouzet et Manurhin étaient également un peu malmenés ce jour-là, mais, dès mercredi, la Bourse de Paris arborait à nouveau un ton plus confiant dont elle ne devait pas se départir jusqu'à la fin de la semaine, gagnant 2,6 % au total au cours des trois dernières séances.

Même l'annonce par Peugeot de plus de 2 milliards de francs de pertes selon les estimations officielles du groupe automobile n'ont pas réussi à entamer ce capital de bonne humeur,et la firme de Sochaux cultivait le goût du paradoxe jusqu'à gagner un peu de terrain vendredi, les boursiers tablant sur un redressement de sa situation financière. D'une façon générale, les professionnels sont restés l'œil rivé sur les résultats et les perspectives annoncés par les sociétés et qui commencent à *« tomber »* en cascade en cette période de l'année, témoin le vif intérêt que suscitaient à nouveau l'Oréal ou Pernod-Ricard.

A la veille du week-end, l'indice de liquidation qui permet de suivre l'évolution du marché depuis le début du terme boursier était sorti du *« rouge »* pour s'inscrire à 0,01 %. Est-ce là le prélude à une reprise de la marche en avant au palais Brongniart où de nouvelles séances de consolidation sont-elles encore à prévoir rue Vivienne ?

Peu de spécialistes se hasardaient à avancer un pronostic en cette fin de semaine, mais de nombreux observateurs avaient constaté depuis quarante-huit heures une timide reprise des achats effectués par ces investisseurs étrangers qui ont largement alimenté la progression de la cote depuis le début de l'année.

Loin de faire cavalier seul, Paris ne fait qu'emboîter le pas aux autres places boursières internationales sur lesquelles s'abat une véritable pluie de records au fil des jours. New-York, Tokyo et Londres ont plus que jamais le vent en poupe, mais Francfort bénéficie aussi de l'effet de levier et à Stockholm, où les cours ont monté de plus de *60 % depuis le début de l'année, c'est encore plus simple :* surchauffé par la fièvre des acheteurs étrangers (le record sans précédent de 2,26 milliards de couronnes a été atteint au premier trimestre 1983), l'ordinateur de la Bourse scandinave est tout simplement tombé en panne, contraignant les autorités à fermer le marché pour une dizaine de jours !

Au palais Brongniart, nous n'en sommes pas là (l'ordinateur est déjà suffisamment fragile sans avoir besoin de pousser les feux...) et l'étranger, venu tout droit de la City ou d'outre-Atlantique, paraît bien décidé à prendre ses quartiers de printemps rue Vivienne. D'après les estimations, environ 2 % seulement des investisseurs institutionnels américains s'intéressent au marché parisien en acceptant d'y placer une proportion identique de leurs ordres d'achat. Deux pour cent, c'est sans doute bien peu à l'échelle des sommes brassées par les financiers new-yorkais, mais c'est bien suffisant pour faire encore pendant quelque temps les beaux jours à Paris.

SERGE MARTI.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	29-4-83	Diff.
4 1/2 % 1973	1 984	+ 14
7 % 1973	8 195	– 180
10,30 % 1975	88,80	Inchangé
P.M.E. 10,6 % 1976	89	Inchangé
8,80 % 1977	105,50	+ 0,40
10 % 1978	86,50	– 0,10
9,80 % 1978	85,40	– 2
8,80 % 1978	87,20	+ 0,10
9 % 1979	82,80	+ 0,15
10,80 % 1979	89,10	Inchangé
12 % 1980	96,70	+ 0,20
13,80 % 1980	100,40	+ 0,10
16,75 % 1981	108,15	+ 0,05
16,20 % 1982	107,50	– 0,50
16 % 1982	106,60	Inchangé
15,75 % 1982	105,70	– 0,40
C.N.E. 3 %	3 220	+ 10
C.N.B. bq. 5 000 F.	99,75	+ 0,25
C.N.B. Paribas 5 000 F	99,60	+ 0,15
C.N.B. Suez 5 000 F	99,60	– 0,05
C.N.I. 5 000 F	99,65	+ 0,18

Banques, assurances sociétés d'investissement

Le bénéfice de *Simco* pour 1982 atteint 113,07 millions de francs (dont 5 millions de plus-values nettes) contre 101,16 millions, comprenant 5,99 millions de plus-values. Le résultat distribuable est de 107,41 millions de francs contre 95,17 millions. Le dividende est majoré de 2 F à 18,50 F.

Le bénéfice net consolidé du *Cetelem* pour 1982 atteint 167 millions de francs contre 137,9 millions. Le dividende net est réduit de 10 F, à 6,84 F.

La *Rue Impériale de Lyon* a dégagé en 1982 un bénéfice net de 20,58 millions de francs contre 18,63 millions. Le dividende global est fixé à 46,20 F contre 48 F.

	29-4-83	Diff.
Bail Equipement	202	– 6
B.C.T.	169	+ 3,90
Cetelem	259	+ 9
Chargeurs S.A.	189	+ 6
Bancaire (Cie)	324,50	– 0,50
C.F.F.	456	– 1
C.F.I.	224	+ 7
Eurafrance	419	– 18
Hénin (La)	350	– 6
Imm. Pl-Monceau	218	+ 2
Locafrance	263	+ 5
Locindus	518	– 18
Midi	890	+ 20
O.F.P. (Omn. Fin. Paris)	788	– 12
Parisienne de résc.	505	+ 13
Prétabail	709	+ 28
Révillon	568	+ 21
Schneider	113,50	– 4
U.C.B.	205	+ 11,20

Bâtiment, travaux publics

L'évaluation du bénéfice net consolidé de *Poliet* pour 1982 est d'environ 142 millions de francs (– 14,4 %).

Cerabati suspend le service de son dividende (13 F net pour 1981). Les comptes de 1982 se soldent par une perte de 28,7 millions de francs contre un bénéfice de 1,15 million.

La *Société générale d'entreprises Sainrapt et Brice* versera pour 1982 un dividende global de 15 F. Les actionnaires de l'ancienne *Générale d'entreprises* verront leur rémunération augmenter ainsi de 11,1 %. Ceux de *Sainrapt et Brice*, en revanche, encaisseront une somme égale à la précédente. Les objectifs des résultats consolidés n'ont pas été atteints.

Michelin : une mystérieuse histoire de crevaison

Michelin ne s'embarrasse pas de préjugés. Le groupe fait 4 milliards de francs de déficit quand les analystes en attendaient 2 milliards au maximum, suspend son dividende pour la première fois depuis trente ans, noie ces deux informations capitales pour la Bourse dans une longue lettre chapeautée par un véritable slogan publicitaire (*« Le marché du pneu a-t-il encore de l'avenir ? La réponse est évidente : oui »*), l'envoie le 25 avril – alors qu'elle était datée du 21 – à ses actionnaires et, surprise, n'en avertit ni les agences de presse, ni les grands quotidiens, ni la Chambre syndicale des agents de change.

L'incorrection frise le mépris. On cultive soigneusement le culte du secret à Clermont-Ferrand.

Bien sûr, aucune loi ne contraint Michelin à prévenir le public et les instances boursières avant ses actionnaires. La moindre des politesses eût été qu'il le fît simultanément. La nécessité d'informer est aussi un devoir moral. Michelin est une des plus grandes entreprises privées françaises et son action, première valeur cotée à la corbeille, sert de baromètre à la Bourse. La Chambre syndicale des agents de change ne se prononce pas : *« Nous ne sommes pas juges de l'information. »* C'est l'affaire de la commission des opérations de Bourse (COB). Ladite COB est embarrassée : « A priori, *Michelin s'est comporté de façon correcte en raison du caractère nominatif de son actionnariat »*, déclare-t-elle, ajoutant que la société l'a assurée avoir envoyé une copie aux journaux. Où est passée cette copie ? Peut-être faudrait-il le demander aux P.T.T. ?

En attendant, la C.O.B. va quand même questionner la firme sur sa curieuse façon de procéder. Curieuse ? C'est presque un euphémisme, car si la stratégie adoptée par Michelin, sans doute pour faire avaler la pilule de la façon la plus indolore possible, est contestable, sa manière d'annoncer le sinistre à ses propres actionnaires est, elle aussi, très critiquable. Car il s'agit bien d'un véritable sinistre : 12,5 % du chiffre d'affaires (32 milliards de francs) engloutis par le déficit : plus qu'un trou, un gouffre. C'est la faute à la Manufacture française en perte de 1,65 milliard et au Brésil, si la marge brute est négative (– 700 millions de francs) au lieu d'être positive, lit-on dans cette lettre.

Bien. Mais *quid* des provisions constituées (gonflées de toutes évidence) pour assainir l'avenir, des coûts de restructuration (pourquoi a-t-elle été si tardive ?) de licenciements, des investissements vitaux à terminer impérativement, du déficit de Kléber (est-il inclus ?) ?Autant de questions qui resteront probablement sans réponse tout comme celles que l'on peut se poser à propos des liaisons financières, proprement diaboliques pour le profane, existant entre la famille Michelin et les différentes sociétées du groupe, et du bénéfice de la maison-mère (Compagnie financière Michelin) qui devrait être *« du même ordre de grandeur que celui des années précédentes »* lit-on encore dans le prospectus publié récemment à l'occasion d'une émission obligataire de 200 millions de DM.

***« C'est à la lumière des succès de demain, que ces difficultés, si douloureuses soient-elles, doivent être regardées »*, conclut la lettre de Bibendum. Parlant de lumière, il aurait été bien inspiré de donner de plus amples détails pour mieux éclairer la scène et satisfaire la légitime curiosité du public.**

Michelin a été bien content de le trouver ce public pour placer, l'an dernier, son emprunt de 700 millions de francs à taux variable. Et c'est à lui qu'il demandera, dit-on, encore de l'argent dans quelques semaines ou quelques mois à l'occasion d'un nouvel emprunt.

Le président de la COB, M. Bernard Tricot est favorable à une plus large diffusion de l'information. M. François Michelin ne paraît pas partager le même sentiment. Quoi qu'il en soit, en Bourse beaucoup ont été choqués *« la sanction aurait dû être vingt-quatre heures de suspension des cotations »*,disait-on près de la corbeille. – A. D.

Spie Batignolles déclare un bénéfice net consolidé de 119 millions de francs contre 114,6 millions et un dividende global de 14,25 F contre 13,50 F.

	29-4	Diff.
Auxil. d'entreprises	956	– 24
Bouygues	690	– 10
Ciment Français	193,10	+ 2,90
Dumez	756	– 9
J. Lefebvre	160	Inchangé
G.T.M.	378	– 8
Lafarge	259,50	– 0,40
Maisons Phénix	438	– 13
Poliet et Chausson	345,50	– 5,50
S.C.R.E.G.	129,50	+ 0,50
S.G.E.S.B.	133	Inchangé

Filatures, textiles, magasins

Le bénéfice net pour 1982 de la chaîne intégrée des *Nouvelles Galeries* baisse de 36,7 % à 62,6 millions de francs. D'importantes provisions ont dû être constituées (35,3 millions de francs) pour réparation, hausse des prix, articles périmés, futurs départs à la retraite. Le dividende global et maintenu à 3,75 F.

Au même groupe, *B.H.V.* maintient aussi son dividende global à 14,25 F.

Le bénéfice net de *Générale des Eaux* pour 1982 atteint 226,4 millions de francs (+ 9,6 %). Le dividende global est fixé à 23,25 F contre 30 F.

	29-4-83	Diff.
André Roudière	35,	– 1
F.F. Agache-Willot	80	+ 12
B.H.V.	112,20	+ 0,20
C.F.A.O.	456,50	– 5
Damart-Serviposte	725	+ 5
Darty	695	inchangé
D.M.C.	41	+ 2
Galeries Lafayette	165	+ 6
La Redoute	942	+ 3
Nouvelles Galeries	71	– 0,90
Printemps	120,50	– 1,50
S.C.O.A.	28	– 1

Mines, caoutchouc, outre-mer

Malgré la faiblesse des cours sur les marchés des métaux, *R.T.Z.* est parvenu en 1982 à maintenir son bénéfice net attribuable (avant opérations extraordinaires) dont le montant atteint 103,5 millions de lires (contre 102,3 millions). Les analystes londoniens n'ayant pronostiqué qu'un bénéfice de 65 à 86 millions de lires, l'action a bondi (+ 6,4 %).

Le dividende est maintenu à 16 pence avec un final de 10,5 cents.

	29/4/83	Diff.
Géophysique	984	+ 36
Iméral	52	+ 0,20
Michelin	749	– 61
M.M. Penarroya	43,60	+ 0,40
Charter	35,50	+ 0,70
INCO	130,90	+ 6,10
R.T.Z.	82,50	+ 1,50
Z.C.I.	2,83	– 0,01

Pétroles

	29-4-83	Diff.
Elf-Aquitaine	155,20	+ 7,20
Esso	224	+ 5,10
Francarep	320,50	+ 5,50
Pétroles française	162,40	+ 3,30
Pétroles B.P.	98,40	+ 8,40
Primagaz	275,50	+ 5,40
Raffinage	108,50	– 2,50
Sogerap	313,80	– 4,20
Exxon	324	+ 29
Petrofina	1 012	+ 55
Royal Dutch	390	+ 17

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 22/4	Cours 29/4
Or fin (kilo en barre)	103 000	102 250
– (kilo en lingot)	102 600	102 100
Pièce française (20 fr.)	685	680
Pièce française (10 fr.)	401	401
Pièce suisse (20 fr.)	686	672
Pièce latine (20 fr.)	654	629
● Pièce tunisienne (20 fr.)	601	609
Souverain	797	793
Souverain Elizabeth II	849	810
● Demi-souverain	390	400
Pièce de 20 dollars	3 820	3 740
– 10 dollars	1 820	1 890
● – 5 dollars	1 050	1 070
– 50 pesos	4 200	4 195
● – 20 marks	781	769
– 10 florins	860	672
● – 5 roubles	429	415

Métallurgie construction mécanique

Cycles Peugeot a réduit son déficit de plus de moitié en 1982 : 19,83 millions de francs contre 50,27 millions.

	29/4/83	Diff.
Alspi	55	+ 1
Amrep	720	– 40
Avions Dassault-B.	460	+ 19
Chant. Fce Dunk	9,50	– 0,10
Chiers-Châtillon	13,70	+ 0,15
Creusot-Loire	47	– 1
De Dietrich	320	+ 5
FACOM	666	+ 8
Fives-Lille	180	+ 0,50
Fonderie (Générale)	21,30	+ 2,30
Marine-Wendel	58,60	+ 0,10
Penhoët	400	– 19
Peugeot S.A.	189	+ 4
Poclain	81	– 3
Pompey	108,50	– 0,50
Sacilor	11,60	+ 0,40
Sagem	1336	+ 14
Saulnes	14,10	– 0,40
Saunier-Duval	28	– 0,40
Usinor	1,60	+ 0,19
Valéo	254,50	– 7
Vallourec	91	inchangé

Carnaud se redresse. Pour 1982, les résultats du groupe redeviennent bénéficiaires : 46 millions de francs au lieu d'une perte de 63 millions l'année précédente. Le service du dividende est repris : 8 F net comme pour 1980.

Saulnes ne versera pas encore de dividende (7 F pour 1977). Sa perte pour 1982 atteint 54,75 millions de francs. Elle est plus de trois fois plus importante que la précédente (16,42 millions).

ELM Leblanc va distribuer une action gratuite pour dix, et verser un dividende global de 58,50 F (+ 11,4 %). Le bénéfice net a plus que doublé : 15,46 millions de francs contre 6,75 millions.

La réduction des dividendes perçus des *Forges de Strasbourg* entraîne pour 1982 une baisse du bénéfice d'exploitation de *Pompey* (12,88 millions de francs contre 16,73 millions). Le résultat net de la compagnie, après pertes et profits antérieurs ou exceptionnels, n'en est cependant pas trop affecté : 10,26 millions de francs contre 10,74 millions. Le dividende global est fixé à 13,11 F contre 12,15 F.

Le déficit d'entreprise *Saunier-Duval* s'est creusé en 1982 (63,9 millions de francs contre 14,8 millions), ce, à cause des difficultés rencontrées sur deux chantiers en Arabie et en Côte-d'Ivoire aujourd'hui terminés, et des dépréciations de titres de certaines filiales.

Valeurs diverses

Essilor envisage, si les conditions de marché le permettent, d'émettre des actions à dividendes prioritaires sans droit de vote (10 % du nominal) pour 100 à 150 millions de francs.

L'Oréal : la crise, connais pas !

Michelin qui pleure, L'Oréal qui rit. M. Dalle, le président de cette dernière firme, première dans le marché pour les produits capillaires et troisième pour les produits cosmétiques, derrière l'américain Avon et le japonais Shiseido, n'y va pas par quatre chemins : *« La crise mondiale ne nous a pas touchés en 1982, et nous avons l'impression qu'elle ne nous touchera pas en 1983. »* Si, cette année, *« nous n'avions que 10 % d'expansion, nous serions déçus,* précise-t-il, *14 % à 15 % seraient raisonnables »*. A la fin avril 1983, la progression s'établit à 15 %, pas en France, bien entendu, mais en Allemagne fédérale (+ 15 % en volume), en Grande-Bretagne, même en Italie.

Quant aux bénéfices (999 millions de francs brut et 550 millions de francs net en 1982), *« il ne sera pas difficile d'avoir une progression égale à celle du chiffre d'affaires »* (10,88 milliards, dont 53,6 % à l'étranger l'an dernier). M. Dalle a utilisé l'image d'une « caisse compensation » qui permet d'équilibrer les aléas des deux cent quatorze filiales dans plus de cent pays : l'Italie, déficitaire ces dernières années, est redevenue bénéficiaire, l'Europe est très rentable et l'Amérique latine pas du tout, à cause de l'inflation galopante (400 % par an en Argentine).

Synthelabo, qui avait, naguère, soulevé le scepticisme des analystes ? Avec six cents personnes et 269 millions de francs affectés à la recherche (13,9 % du chiffre d'affaires), la firme est sur la bonne voie, estime M. Dalle, et exploite les techniques nouvelles, sans oublier ses accords avec l'américain Searle.

Les marchés mondiaux ? Cinq grands produits du groupe viennent d'être lancés hors de France, soixante-dix brevets ont été déposés avec trois cent quatre-vingt-six extensions internationales.

Quant au bilan, il est d'une santé insolente : trésorerie positive, endettement mince, fonds propres plus que confortables. Un vrai désespoir de banquier ! La hausse du dividende bloquée à 8 % ? Peut-être, mais le cours du titre vient de monter de 50 % depuis le début de l'année. La crise ? connais pas... – F. R.

Le dividende normal pour 1982 est fixé à 15 F net (contre 16,45 F)

	29/4/83	Diff.
Agence Havas	605	+ 20
A.D.G.	280	– 3,10
L'Air Liquide	445	+ 1
Arjomari	206	– 6
Bic	526	– 13
Bis	256	+ 19
Club Méditerranée	739	+ 31
Essilor	1 120	+ 60
Europe 1	660	inchangé
Gle Ind. Part.	305	+ 9
Hachette	1 129	+102
J. Borel Int.	144	– 8
Oréal (L')	1 524	+104
Navigation Mixte	183	+ 3
Nord-Est	48,80	– 0,65
Presses de la Cité	1 125	+ 25
Skis Rossignol	800	+ 5
Sanofi	344	– 13
U.T.A.	210	+ 3

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	25 avril	26 avril	27 avril	28 avril	29 avril
Terme	215 453 350	242 019 926	275 298 699	257 879 885	282 485 685
Comptant R. et obl.	1 089 021 176	1 102 739 792	1 220 759 176	1 366 162 674	1 928 131 958
Actions	124 816 619	134 041 388	164 271 679	122 043 485	168 459 169
Total	1 429 291 145	1 478 801 106	1 660 329 554	1 746 086 044	2 379 076 812

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1982)

Franç.	120,8	118,9	120,8	121,5	–
Étrang.	127,3	127,3	129	129,2	–

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1982)

Tendance	124,4	122,2	123,9	124,3	125,5

(base 100, 31 décembre 1982)

Indice gén.	119,5	117,8	118,8	119,8	120,6

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

L'exploit

Impossible n'est pas américain. Wall Street, qui paraissait buter contre la barre des 1 200, l'a allégrement franchie cette semaine, le célèbre « Dow » s'inscrivant au plus haut de son histoire, soit à 1 226,19 (contre 1 196,30 le 23 avril).

Le regain d'optimisme est venu le la contraction imprévue de la masse monétaire (à nouveau en diminution vendredi, ce qui renforce les espoirs d'une nouvelle hausse), de la très forte augmentation du taux de productivité industriel, de la progression enfin du principal indicateur économique (+ 1,5 %), la septième consécutive. L'enthousiasme est tel que le prochain objectif est maintenant la barre des 1 300.

	Cours 22 avril	Cours 29 avril
Alcoa	32 5/8	31 7/8
A.T.T.	66 3/8	67 7/8
Boeing	41 1/4	38 3/8
Chase Man. Bank	57 1/4	58
Du Pont de Nem	44 3/4	46 7/8
Eastman Kodak	82	85
Exxon	33 1/4	35 1/4
Ford	48 1/8	51 1/2
General Electric	109 1/8	111 7/8
General Foods	43	44 1/2
General Motors	65 1/2	68 3 8
Goodyear	33 1/4	33 1/2
I.B.M.	117	117 1/8
I.T.T.	38 1/4	40 3/4
Mobil Oil	28 3/8	31 3/8
Pfizer	81 5/8	82 1/4
Schlumberger	41 1/8	45 1/4
Texaco	34 1/8	36 1/8
U.A.L. Inc.	34 1/2	33 7/8
Union Carbide	61 1/2	64 1/2
U.S. Steel	23 3/8	24 3/8
Westinghouse	44 1/4	45
Xerox Corp.	45 1/8	47 3/4

LONDRES

Pour la première fois au-dessus de 700

Pour la première fois de son histoire, le London Stock Exchange a franchi cette semaine la barre des 700 de l'indice des industrielles, ce dernier parvenant à se hisser mercredi presque à la cote 704,4.

L'impulsion est venue de Wall Street mais aussi de l'optimisme du patronat, de la stabilisation des prix du pétrole, de l'espoir d'une désescalade des taux, enfin du doublement, au 31 mars, du bénéfice avant impôts d'I.C.I. (128 millions de livres contre 62 millions), le baromètre du marché. Des ventes bénéficiaires sont cependant pesé sur les cours à l'approche du week-end.

Indice « F.T. » du 29 avril : industrielles, 688 (contre 695,3) ; mines d'or, 643,9 (contre 613,7) ; Fonds d'Etat, 81,24 (contre 81,55).

	Cours 22 avril	Cours 29 avril
Beecham	405	401
Bowater	176	173
Brit. Petroleum	388	398
Charter	253	255
Courtaulds	93	89
De Beers (*)	8,68	8,50
Dunlop	49	49
Free State Geduld (*)	49 1/2	49 1/2
Glaxo	875	885
Gt. Univ. Stores	565	575
Imp. Chemical	456	468
Shell	494	496
Unilever	805	780
Vickers	127	125
War Loan	36 5/8	34 3/4

(*) En dollars.

FRANCFORT

Au plus haut depuis vingt-deux ans

Incroyable mais vrai. L'indice de la Commerzbank s'est élevé cette semaine à 965,5, son point le plus élevé depuis 1961, avant de s'établir, vendredi, à 960,8 (contre 948 le 23 avril). Les prévisions économiques très optimistes ont donné des ailes au marché, qui, en outre, bénéficie de l'effet d'entraînement mondial des Bourses, toutes, sans exception, en plein « boum ».

	Cours 22 avril	Cours 29 avril
A.E.G.	57,50	67,50
B.A.S.F.	148,20	148,60
Bayer	138,50	140,80
Commerzbank	168,80	179,80
Deutschebank	345,80	347,20
Hoechst	144,70	149,50
Karstadt	276	278,50
Mannesmann	170,50	175
Siemens	341,70	365,20
Volkswagen	184,70	184

TOKYO

Nouveau record

Le chômage du 29 avril pour la célébration de l'anniversaire de l'empereur n'a pas coupé les jambes du marché. Décidément au mieux de sa forme, le Kabuto-cho, après avoir amélioré ses performances au cours des quatre premières séances, a battu un nouveau record samedi et tous les indices se sont établis à leurs plus hauts niveaux historiques, le Nikkeï Dow Jones à 8 682,36 (contre 8 597,38 le 23 avril) et l'indice général à 631,96 (contre 623,16).

	Cours 22 Avr.	Cours 28 Avr.
Akaï	505	531
Bridgestone	500	520
Canon	1 330	1 340
Fuji Bank	500	500
Honda Motors	845	837
Matsushita Electric	1 400	1 470
Mitsubishi Heavy	230	229
Sony Corp	3 450	3 590
Toyota Motors	1 100	1 000

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

L'ÉMIRAT D'ABOU-DHABI VA ACHETER UNE QUARANTAINE DE MIRAGE-2000

A l'occasion de la visite de M. Charles Hernu, ministre de la défense, du 8 au 10 mai, la France et l'Émirat d'Abou-Dhabi devraient conclure un accord pour la vente à ce dernier pays d'une quarantaine d'avions Mirage-2000. Il s'agit pour l'armée de l'air de cet Émirat du Golfe d'équiper deux escadrons d'avions de défense aérienne. Ce contrat était en négociation depuis plusieurs mois (*le Monde* du 29 mars 1983).

Abou-Dhabi devient ainsi le quatrième client étranger du Mirage-2000 après l'Egypte (40), l'Inde (40) et le Pérou (26).

La signature de ce contrat devait en réalité intervenir plus tôt, mais il semble que les autorités d'Abou-Dhabi, qui soutiennent le gouvernement de Bagdad dans son conflit avec Téhéran, aient préféré attendre de connaître l'attitude de la France vis-à-vis de l'Irak. Ces derniers mois, on le sait, la France a apporté son soutien militaire et économique au gouvernement de Bagdad, et, du reste, il est prévu une prochaine visite à Paris du vice-premier ministre irakien, M. Tarek Aziz, qui doit être reçu par le ministre français de la défense.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Nicolas Sarkozy*, R.P.R., a été élu, vendredi 29 avril, maire de Neuilly-sur-Seine, par 26 voix contre 21 à M. Louis-Charles Bary (U.D.F.), et 2 à Mme Lucienne Buton (P.S.). M. Sarkozy succède à M. Achille Peretti, décédé le 14 avril dernier d'une crise cardiaque.

[Né le 28 janvier 1955 à Paris, M. Sarkozy est avocat. Il est entré au conseil municipal de Neuilly lors des élections de mars 1977. Conseiller régional d'Ile-de-France, M. Sarkozy est secrétaire de circonscription du R.P.R.]

● *La marine norvégienne a reçu l'ordre de couler* tout sous-marin étranger qui violerait les eaux territoriales, a annoncé vendredi 29 avril M. Sjaastad, ministre de la défense à la sortie du conseil des ministres. La marine et l'aviation continuent de rechercher un sous-marin étranger dans le Hardangerfjord depuis plusieurs jours. – *(Reuter)*.

● *Quatre morts dans l'accident d'un avion de tourisme*. – Un avion de tourisme est tombé, le 29 avril, dans les gorges du Verdon (Alpes-de-Haute-Provence) où il a pris feu. Ses quatre occupants ont péri brûlés. Il s'agit du pilote, M. Gilbert Heinquez, et de MM. Richard Caron, Claude Levilain et Michel Robin.

● *Une Caravelle s'écrase en Equateur*. – Sept personnes ont été tuées et plusieurs blessées dans l'accident survenu, le 29 avril, à une Caravelle près de Guayaquil (Equateur). L'appareil qui appartenait à une compagnie équatorienne s'est écrasé peu après le décollage en raison d'une panne de moteur *(A.P., U.P.I., A.F.P.)*.

A B C D E F G

LA CÉLÉBRATION DU 1er MAI

« La voie de la rigueur nous permettra de bâtir une société plus juste »

déclare M. Pierre Mauroy

L'hôtel Matignon a rendu public, samedi 30 avril, le texte d'une lettre adressée la veille par le premier ministre aux secrétaires généraux des principales organisations syndicales (C.G.T., C.F.D.T., F.O., FEN, C.G.C.).

Dans le « *message d'espoir, de solidarité et de dignité* », M. Pierre Mauroy écrit notamment : « *Un pays réellement démocratique est un pays où la dignité des travailleurs est reconnue. C'est pourquoi le gouvernement a voulu, dès 1981, que des droits nouveaux soient accordés aux travailleurs, dans les entreprises comme dans les services publics.*

» *La liberté d'expression et la préservation des libertés individuelles sont, à ce titre, essentielles. La reconnaissance du fait syndical et la priorité donnée à la négociation sont la manifestation de la dignité reconnue aux travailleurs et à leurs organisations. Droits nouveaux et négociation vont de pair, ils manifestent que les travailleurs sont responsables de leur devenir dans les entreprises.*

» *La formidable mutation que connaît le monde industriel impose que nous fassions les efforts d'adaptation nécessaires. Ces efforts ne peuvent être imposés, ils doivent être librement consentis et négociés.*

Tout au long de leur histoire, les travailleurs ont eu à surmonter des difficultés bien plus grandes, des périodes beaucoup plus tragiques. Il y sont toujours parvenus par l'effort et la solidarité.

» *Le gouvernement appelle aujourd'hui les travailleurs à deux tâches prioritaires : la formation des jeunes et le fonctionnement démocratique et efficace des entreprises. Cett politique exige un effort de rigueur et de mobilisation. Cette voie de la rigueur, c'est aussi celle de l'espoir. Elle nous permettra de bâtir une société plus juste, plus responsable, plus solidaire.* »

A l'occasion du 1er mai, M. Mauroy se proposait, en outre, d'aller se recueillir dimanche au Mur des fédérés, au cimetière du Père-Lachaise, devant les tombes des communards fusillés par les versaillais en mai 1871.

50 millions pour « sauver » les vacances d'été

- *Contrats d'animation avec les stations*
- *Incitation à l'étalement*
- *Création d'un service d'informations téléphonées*

Le secrétaire d'État chargé du tourisme, M. Roland Carraz, a présenté, le vendredi 29 avril, au conseil des ministres le plan d'action destiné à accueillir en France des touristes français et étrangers au cours de l'été prochain.

Il s'agit évidemment d'un plan d'urgence rendu nécessaire par le renforcement du contrôle des changes décidé le 25 mars par le gouvernement. Inhibés par un pouvoir d'achat en baisse pour cause de pressions fiscales répétées et par une réglementation tatillonne qui les empêche de voyager sans restriction à l'étranger, les Français prendront cet été en plus grand nombre leurs vacances à l'intérieur de l'Hexagone. M. Roland Carraz prévoit 1,3 million de Français supplémentaires qui risquent, aux mois de juillet et d'août, de disputer âprement à leurs compatriotes et aux millions de touristes étrangers les chambres d'hôtel, les places de camping et les mètres carrés de sable.

Le communiqué du conseil des ministres a choisi de nier le problème : « *Contrairement à certaines informations, la capacité d'hébergement de notre pays est, en effet, très largement suffisante pour faire face à une progression, même importante, de la fréquentation touristique en été.* »

Cette affirmation est en partie fondée. Les hôteliers et les comités régionaux du tourisme jurent leurs grands dieux que les places ne manquent nulle part et à tous les prix. Malheureusement, ces capacités théoriques se révèlent insuffisantes en raison du non-étalement des vacances et des modes persistantes, car les deux tiers des estivants se retrouveront au coude à coude sur le littoral entre le 15 juillet et le 15 août. On verra alors coexister en France des zones bondées et d'autres qui attendront en vain leurs hôtes.

Enfin, tout le monde ignore le chiffre exact des vacanciers supplémentaires ; celui de 1,3 million ne repose sur aucune statistique fiable. Ce sera peut-être plus, peut-être moins...

Le gouvernement a donc décidé la mise en place d'une sorte d'opération « Bison futé » du tourisme, pour faire face aux menaces d'engorgement. Ce plan comporte trois volets :

● *Etaler les départs dans le temps*. – Pour persuader les vacanciers de choisir des périodes de congé moins fréquentées, le secrétaire d'État devrait signer avec quatre-vingt-neuf stations touristiques un contrat prévoyant que, en échange de subventions, celles-ci s'engageraient à ouvrir en avant-saison leurs hôtels et leurs services publics et à animer leurs rues comme en plein été.

● *Mieux répartir les vacanciers dans l'espace*. – Persuader les Français que la montagne et les zones rurales, que les côtes de la Manche et les Vosges valent bien les plages de la Méditerranée ou des Landes, suppose la mise en œuvre de gros moyens d'information. Le secrétaire d'Etat prépare la mise en place d'un service «S.V.P. vacances» au niveau national, ainsi que des centres de renseignements régionaux pour aider les touristes à fuir les concentrations et à trouver une villégiature adaptée à leurs besoins. La presse régionale, la télévision, la radio et l'affichage serviront de support à cette campagne de persuasion.

● *Accroître les capacités d'hébergement*. – Dans les régions engorgées, les autorités auront la faculté de débloquer des subventions pour aménager au plus vite des emplacements de camping. Des terrains et des installations seront ouverts aux estivants, par exemple par le ministère de la défense (côte landaise et littoral varois) ou par la Caisse des dépôts et consignations. Enfin, des mesures à plus long terme sont annoncées : des prêts bonifiés au taux de 9,75 % seront octroyés pour la construction de campings, et les propriétaires acceptant de louer des chambres (chambres d'hôte, gîtes ruraux) seront exonérés du paiement de la T.V.A. et de l'impôt sur le revenu jusqu'à hauteur de 21 000 F de loyers.

Ces mesures seront détaillées par M. Carraz au cours d'une conférence de presse qu'il réunira sans doute dans le courant de la semaine prochaine. D'ores et déjà, il est possible de répondre à un certain nombre de questions qui se posent à leur sujet :

– Le plan adopté le 29 avril est-il nouveau ? Dans son ensemble, non. Les prédécesseurs de M. Carraz avaient déjà inventé des campagnes «Découverte de la France», des centres «Information camping» et des contrats pour persuader les stations d'ouvrir plus tôt. On notera tout de même la volonté du secrétaire d'Etat de jouer à fond la carte de l'information et de la promotion ainsi que l'usage d'incitations fiscales.

– Ce plan est-il un gadget destiné à faire admettre aux Français le contrôle des changes ? La réponse est encore négative. Neuf ministères participeront pour cinquante millions de francs au financement des différentes opérations. Le gouvernement réalise là un effort budgétaire important.

– Ce plan sera-t-il efficace ? Tout laisse à penser que les mesures annoncées arrivent trop tard. Elle aideront une petite partie des vacanciers à faire leur choix, mais elles se révéleront incapables de modifier le comportement touristique des Français qui joueront, cette année encore, la carte de la sécurité, c'est-à-dire la plage entre le 15 juillet et le 15 août.

Le gouvernement a donc mis en place un simple dispositif de crise. Celui-ci ne constitue pas plus une politique touristique que « Bison futé » ne représente une politique de la circulation routière. Le conseil des ministres du 29 avril a, tout simplement, accompagné avec un temps de retard le plan d'austérité.

ALAIN FAUJAS.

EN CONCLUSION DU RAPPORT JURGENSEN

Les pays industrialisés reconnaissent la nécessité de coordonner leurs actions à court terme sur les changes

Non, les marchés des changes n'ont pas toujours raison, comme ne cessent de l'affirmer les Etats-Unis. Oui, les interventions des banques centrales sur lesdits marchés peuvent être utiles, et même nécessaires, pour corriger les aberrations et les exagérations de ces marchés sur le court terme. Mais, sur le long terme, ces interventions ne peuvent contrarier les tendances fondamentales ni se substituer à des actions économiques en profondeur menées par les gouvernements. Telles sont les conclusions, très prudentes, du rapport du groupe de travail sur les interventions sur les marchés des changes, dont la publication – très attendue mais très incertaine – a finalement eu lieu vendredi après-midi à Washington, à l'occasion de la réunion des ministres des finances des sept grands pays industrialisés, consacrée précisément à ce sujet.

Créé à l'initiative de M. Jacques Delors à l'occasion du sommet de Versailles en juin 1982, ce groupe de travail, composé de 18 membres de nationalité canadienne, française, allemande, italienne, japonaise, anglaise et américaine, plus deux hauts fonctionnaires de la Commission de Bruxelles, et présidé par M. Philippe Jurgensen, directeur-adjoint du Trésor français, a, en dix mois et trente cinq pages, dressé le bilan des interventions des banques centrales sur les marchés des changes de 1973 à fin 1981. Effectuant un énorme travail d'économétrie sur les données jusqu'alors confidentielles (les banques centrales, on le comprend, sont avares d'informations sur l'importance et les résultats de leurs interventions), le groupe de travail n'avait pas pour mission de formuler des recommandations sur la nécessité, l'opportunité et la manière de régulariser les variations des cours des monnaies par des interventions des banques centrales sur les marchés des changes. Il devait, simplement, dresser un « constat » historique permettant de tirer des exemples du passé.

Deux grandes idées se sont dégagées au départ. Tout d'abord, les sept pays étudiés ont tous eu un objectif commun, à un moment ou à un autre : lutter contre les variations « erratiques » des valeurs des monnaies, la situation de « désordre » et les « surréactions » (*over shooting* ou effet mouton de Panurge) du marché des changes. Bien qu'il n'ait pas été possible au groupe de travail d'élaborer une définition uniformément admise du « désordre sur les marchés » (surtout à cause des Américains), il a été estimé que ce désordre se manifestait lors de l'apparition de comportements « *inhabituels et indésirables* » : fortes variations des cours pendant une journée, écart important entre cours acheteur et vendeur, volume des transactions trop réduit pour être significatif et, parfois, mouvements cumulatifs de taux de change s'alimentant eux-mêmes.

Ensuite, les sept pays ont effectué des tentatives pour agir sur le niveau des changes pendant les longues périodes, essayant notamment de résister aux mouvements de taux « *sans relation avec les données économiques fondamentales* », afin de maintenir la compétitivité ou éviter d'accélérer l'inflation.

Bien qu'il n'existe « *aucune manière simple et incontestable de juger des effets d'une intervention ni surtout de tirer des conclusions générales valables* », le groupe de travail a estimé que les interventions ont permis d'influer sur l'évolution du taux de change à court terme et ont été un moyen « *efficace* ». Il a également reconnu que « *la poursuite par les interventions seules d'objectifs de taux de change incompatibles avec les données fondamentales tendait à avoir des effets contraires à ceux recherchés* ». Parmi ces données fondamentales figurent, bien évidemment, les taux respectifs d'inflation et les évolutions de la balance des opérations courantes.

Aux yeux du public, de telles conclusions peuvent paraître enfoncer des portes ouvertes. Il faut bien voir qu'elles ont servi à dégonfler un certain nombre de baudruches, comme celle du genre « *le marché a toujours raison* ». Ensuite, elles admettent la nécessité de corriger certaines aberrations temporaires du marché, en contradiction avec les données fondamentales, et la possibilité de gagner du temps *(buying time)* en attendant des décisions douloureuses. Enfin, elles traduisent un petit rapprochement des thèses européennes, surtout françaises, et américaines dans la mesure où les États-Unis ont accepté des phrases du rapport qu'ils n'auraient pas acceptées il y a un an.

C'est bien ce que reflète le communiqué diffusé à l'issue de la réunion des ministres des « Sept » : « *Les interventions des banques centrales peuvent être utiles pour s'opposer à des désordres momentanés du marché, mais uniquement quand elles viennent en complément et en support d'autres politiques économiques (...). Tout en conservant notre liberté d'intervention indépendante, nous sommes d'accord pour opérer des interventions coordonnées, lorsque celles-ci ont été jugées utiles.* » Il convient toutefois de citer la réaction de M. Donald Regan, secrétaire américain au Trésor : « *Le rapport ne donne aux États-Unis aucune raison de modifier leur politique.* » M. Regan était moins affirmatif en janvier dernier, lorsque le dollar commençait à baisser fortement...

FRANÇOIS RENARD.

Une équipe française est parvenue à cloner le gène d'un facteur de la coagulation sanguine

La société française Transgène, spécialisée dans les techniques des manipulations génétiques, vient d'annoncer qu'elle était parvenue à cloner le gène d'un facteur de la coagulation sanguine. Ce travail scientifique pourrait dans l'avenir être suivi de la commercialisation de ce facteur, dont la synthèse défectueuse est à l'origine d'une forme d'hémophilie.

La synthèse par manipulations génétiques des facteurs de la coagulation sanguine mobilise actuellement de nombreuses équipes de recherche, tant sont importants, dans ce domaine, les enjeux médicaux et commerciaux.

L'hémophilie dans ses deux formes (A ou B) est due à un défaut de synthèse de certaines protéines (facteur VIII ou facteur IX). Le traitement de cette affection repose sur l'administration aux malades d'un facteur, sous une forme plus ou moins concentrée, obtenu à partir de plasma humain.

Le clonage du gène du facteur IX a été réussi par Transgène au cours de l'été 1982. Par la suite, deux autres, sociétés britannique et américaine, sont parvenues au même résultat. L'information concernant la société française est, aujourd'hui, rendue publique avec la publication du travail scientifique dans la revue américaine *Nucleic acids research*. On reste néanmoins encore discret au siège de Transgène pour ce qui concerne l'expression du gène. Il est acquis que le développement industriel, la production et la commercialisation du produit seront assurés par l'Institut Mérieux.

Il y a quelques mois *(le Monde* du 1er décembre 1982), la société internationale Biogen rendait public l'accord qu'elle venait de passer avec la firme japonaise Teijin portant sur une éventuelle commercialisation du facteur VIII obtenu par manipulation génétique. – J.-Y. N.

BOXE

Siracusa à l'hôpital

L'Espagnol Roberto Castagnon, âgé de trente ans, a conservé, pour la quinzième fois, son titre de champion d'Europe des super-plume, en battant le 29 avril, à Aix-en-Provence, le Français Michel Siracusa, âgé de trente-deux ans, par K.O. à la quatrième reprise.

Le Français, qui avait mené le combat pendant les deux premiers rounds, a commencé à subir les séries de crochets gauches de l'Espagnol à la troisième reprise avant d'être cueilli par une droite au menton au round suivant.

Siracusa, qui n'avait jamais subi de K.O. en quarante-cinq combats professionnels, a été transporté dans un hôpital pour y subir des examens de contrôle. Vingt minutes après la fin du combat il était toujours tremblant et n'avait pas retrouvé l'usage de la parole.

CYCLISME

la remontée d'Hinault

L'Italien Guiseppe Saronni, déjà vainqueur la veille au sprint à Saragosse, a gagné le 29 avril la dixième étape du Tour d'Espagne, qui conduisait les coureurs à Soria par un parcours accidenté.

L'Espagnol Marino Lejarreta y a cédé le maillot de leader à son compatriote Julian Gorospe, tandis que le Français Bernard Hinault, mis en difficulté les jours précédents, a terminé deuxième et revenait ainsi à la troisième place du classement général, à 2 min. 2 sec. du premier.

FOOTBALL

Nantes, Bordeaux, Paris-Saint-Germain : le trio infernal

Pas de changement en tête du classement du championnat de France après la trente-troisième journée de première division : Nantes, Bordeaux et Paris-Saint-Germain sur leur terrain. Les Nantais ont peiné face à Tours (2-1) dont le gardien Desrousseaux a arrêté deux penalties ; les Girondins, avec un époustouflant Giresse, auteur de trois buts, n'ont pas été menacés par Sochaux (3-1), et les Parisiens ont largement dominé Lille (4-1).

Le quatrième au classement, Monaco, a hypothéqué ses chances de qualification pour les coupes d'Europe en concédant le nul à Auxerre (1-1) : il ne devance plus Lens, facile vainqueur de Saint-Etienne (4-2), qu'à la différence de buts.

En fin du classement, la victoire de Lyon sur Laval (2-0) a relancé la bataille pour le maintien en première division : la nouvelle équipe de Robert Herbin n'est plus qu'à un point de Mulhouse, battu par Metz (4-3), et à deux points de Bastia, tenu en échec par Strasbourg (1-1).

RÉSULTATS

*Nantes b. Tours	2-1
*Bordeaux b. Sochaux	3-1
*Paris-St-G. b. Lille	4-1
*Monaco et Auxerre	1-1
*Lens b. St-Etienne	4-2
*Lyon b. Laval	2-0
*Nancy b. Rouen	2-0
*Brest et Toulouse	2-2
*Metz b. Mulhouse	4-3
*Bastia et Strasbourg	1-1

Classement. – 1. Nantes, 50 pts ; 2. Bordeaux, 44 ; 3. Paris-St-G., 41 ; 4. Monaco, Lens, 38 ; 6. Laval, 36 ; 7. Nancy, 35 ; 8. Brest, 34 ; 9. Auxerre, Metz, Toulouse, 32 ; 12. Sochaux, Lille, Saint-Etienne, 30 ; 15. Strasbourg, 29 ; 16. Tours, Rouen, 27 ; 18. Bastia, 26 ; 19. Mulhouse, 25 ; 20. Lyon, 24.

TENNIS

Noah à Madrid

Le Français Yannick Noah s'est qualifié, le 29 avril, pour les demi-finales du tournoi de Madrid, doté de 200 000 dollars, en battant en trois sets le Chilien Hans Gildemeister (4-6, 7-5, 6-1). Il devait alors rencontrer le Suisse Heinz Gunthardt, qui a éliminé le Brésilien Carlos Kirmayer (7-6, 2-6, 9-7).

En revanche, Thierry Tulasne s'est incliné devant le Tchécoslovaque Pavel Slozil (1-6, 6-1, 7-5), qui devait disputer l'autre demi-finale contre le Suédois Henrik Sundstrom ; celui-ci a battu l'Espagnol Alberto Tous (6-2, 6-2).

Le numéro du « Monde » daté 30 avril 1983 a été tiré à 496 184 exemplaires

